

Prisonier de la Cote	253-183
10. Offre de M.R. Mackenzie d'acheter des debentures de la Ville 87	10. Demande de \$4,000 pour commis surnumeraux 273
11. Accident survenu à l'automobile du Paire-maitre & Alp. Martin 408	11. Etablissement d'un fonds d'assurance sur les biens meubles de la Cite 273-200
12. Achat de six plumes-fountain pen special 12	12. Signature des contrats pour terrains vendus à M.M. Laurin & Godin 216
13. Emprunt de \$13,253,520.00 pour travaux permanents 14-14a	13. Emprunt de \$75,000. 217
14. Taux de l'interet sur l'emprunt autorise par le reglement No. 423 pour l'entretien d'un systeme de conduite pour terrains 15	14. " " \$7,300,000. 103-143-217
15. Vote de \$7,727.08 pour payer les indemnites en rapport avec les expropriations annuelles de l'ave. Mont Royal 17	15. " " \$150,000 218
16. Remboursement de \$151,006.74 en rapport avec les passages permanents 1913 32-35	16. Signature des contrats pour terrains vendus à M.M. J.A. Bilodeau & J.B. Giguere 268
17. Nomination de M. J. A. Shea 37	17. Municipal Publicity Ass. Improvement Campaign. Vote de \$2,500. 221
18. Vote de \$100. pour reparer l'automobile du Paire-maitre 40	18. Achat d'une nouvelle automobile pour le Payer 231
19. Nomination de M. P. Thibaudon 48	19. Paiement des indemnites dans l'expropriation rue de Boyer 261
20. Vote de \$100. pour reparer l'automobile du Paire-maitre 40	20. Paiement des indemnites et des frais dus aux proprietaires etc Blvd. St. Joseph 263
21. Nomination de M. P. J. Savard 48	21. Signature d'un contrat de vente à Melle. Eugenie Beaudry 269
22. " " M. Alp. Bourdon 48	22. Depot de \$1000.00 au Bureau des Fries de la Province 275
23. Debentures à être émises pour l'achat d'un terrain de M.M. J. A. Davis & Co. 55	23. M. J. S. MacEwen au sujet des debentures de la Ville 290
24. Remise à la retraite de deux employés J. Patenaud & J. Demontevan, Demby 65	24. Honor. A. Lafont au sujet de percepteur-externe 308
25. Nomination de M. R. Louveau 98	25. Nominations commises-temporaires 308
26. Remise de \$50.00 d'indemnites à un inconnu (M. Kecker) 98	26. Paie en prop. et augmen. \$6,814.57 311
27. Offre de faire un emprunt à la Ville de \$1,000,000.00 par la Banque de Montreal 103	27. Demande de \$500,000 332
28. Emprunt de \$7,300,000.00 par la Banque de Montreal 207-143-103	28. Demande d'etre autorise à faire un paiement de debentures pour l'emprunt de \$7,300,000. 344
29. Reajustement de solaires 111	29. Demande de la Ville de se faire aider par la banque pour vendre ses debentures 344
30. Cheque de \$200,000. de la Bank Constructors Co. 136	30. Compte de House of Biscuits 345
31. Vote de \$84,359.82 pour le coût de l'expropriation de la rue de la Montagne 141	31. Echange de bons et debentures de la Cite Saint-Romaine Fork. Rev. 377
32. Emprunt de \$7,300,000. 103-217-143	32. Nomination de M. D. M. Clark 382
33. Commencement de la Cite "The Times" 144	33. Offre de la Canada Security Corporation de vendre des debentures 390
34. Compte de M.M. J. A. Davis & Co au no. 141 de \$1,463.11 182	34. Emprunt de \$7,300,000. 406
	35. Indemnites Supplémentaires L. Barre 411
	36. Nomination de M. J. J. Lafont dans 425

- 10. Indemnités aux intéressés expropriation - 511
- Lahumier, Langlois, Girard 449
- 11. Usages d'un routeur du Dept. de l'Industrie 450
- 12. Emission de debentures Commission du Eco.  
    des Protestantes 452
- 13. Etat mensuel de la caisse 455
- 14. Remplacement d'un cheque par un garantid. Rem 456
- 15. Remun. de M. Girard 474
- 16. Taux d'escompte 3/2 511
- 17. Autorisation à M. Delavie, signer les cheques 533
- 18. Transport de M. Robillard 534
- 19. Demande de M. Dubreuil de voir payer de  
    l'argent sur plus de taxes 534
- 20. Reajustement de salaires 546
- 21. Nominations M. M. J. Guin, E. Normandin,  
    J. Vanasse, P. Poiré, G. Lefebvre, P. Gauthier
- 22. Salaire de M. Guin 569
- 23. Reajustement de salaires M. M. Guin,  
    Poiré, Gauthier, Poiré 572
- 24. Reclamation de M. Dubreuil 576
- 25. Nominations de M. M. Guin, E. Normandin,  
    Vanasse, Poiré, Lefebvre, Poiré, Dubé 595
- 26. Demande des collecteurs de taxes augmentation  
    de salaires 599
- 27. Etat des dépenses Campagne d'Amiborisation  
    de la Ville 623
- 28. Credit de \$3,659.09 pour indemnités certaines  
    expropriation annuelle 648
- 29. Destitution de M. J. Lagace 659
- 30. Emprunt temporaire \$250,000 684
- 31. Bond de Poiré \$50,000 685
- 32. Salaire de M. Guin 685
- 33. Nominations de M. E. Hébert 686

- Union Mutuelle des Employés Ouvriers et Absences  
    des employés du Dept. de la Ville 77-11
- United Service Athletic Club et Incorporation 164
- Union des Municipalités Canadiennes et:  
    Convention 193173
- Union des Municipalités Canadiennes et: Côté  
    revisé des chemins de fer qui sera soumis  
    au Sénat 204
- Union Internationale des Mécaniciens et:  
    Demande de nommer des mécaniciens  
    pour la perception des licences 270
- Union Typographique Jacques Cartier et: Etiquette  
    sur la papeterie de la Ville 282
- Union Tailleurs de Pierre et Dem. exclus pour art. 301 301
- Union des Brigadiers de Montréal et: De-  
    mande d'interne 364
- United Garment Workers of America et: Ete-  
    quette sur les uniformes de la Ville 400
- United Garment Workers et: Deman-  
    de d'interne 523

Vendille Gregois re: Signature d'un acte de vente 68-42-12

Village Turcot re: Achat d'un terrain pour un parc de M. F. W. Gauthier 14

Vieuxbanke Realties Ltd. re: Cession de certaines rues 114

Villeray rue re: Appropriation entre St. Hubert et Papineau 139-14

Vois ilovis du Grand Tronc 15

Valois rue re: Vote de \$7200 pour revêtement 15

Viani D. re: Plans & devis pour le poste de Tétraultville et ammissions 19

Vipond & Vipond re: Poste de cochere sur St. Catherine & St. Mathieu 20

Virement de \$86.47 pour le revêtement de la rue Delormier 37

Wear J. C. re: Nomination comme cotiseur dans l'appropriation de la rue Mesmer 48

Versailles J. re: Permis de construire des voûtes 54

Virement de \$30,000 pour l'entrevue de la rue 57

Valli Arthur de Deschamps Valli re: Lettre de M. Nicker 4-58 68

Villeray Jussay Co. re: Compte 81

Vignat L. re: Compte 95

Vain D. re: Compte 102

Virement de \$88,000 pour nettoyage municipal 102

Villeray rue re: Appropriation 139

Village de St. Michel de Bayal demandeur d'aliments le village avec le système d'aqueduc de Montreal 152

Vallancourt M. de L. re: Réclamation 173

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 179

Virement pour pavage dans certaines rues 201

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 231-231

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 237

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 241

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 243

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 252

Vallancourt Geo. re: Dem. au de de poser une porte dans son étal 292

Vente matras de dissolution 311-311

Valmont re: Construction de trottoir 338

Vanne J. re: Demande de paiement poste No. 39 367

Vandier E. re: Exercice militaire sur la ferme Fletcher 368

Vincent Lumbre Co. re: Contrat pour la fourniture de bois 400

Vanne J. re: Réajustement de palier 418

Vipond W. re: Contrat, chaudière 427

Vill de Verdun re: Demande d'interieur 488

Vill de Maisonneuve re: Remise de la ligne Duchard St. Joseph l'ancien et 502

Valiquette M. re: Nomination 506

Vincent M. re: Renvoi 520

Vanne J. re: Compte poste No. 39 520

Vill. Laval re: Travaux d'aqueduc 586-531

Vallancourt Geo. re: Lettre 674-586-539

Vanasse J. re: Nomination 566

Virement de \$86 660

Verville re: Conduite d'eau 669

Vill de L'Assommoir re: Lettre 616







436 p. Rajustement de salaires 561  
 436 p. Fourni de la pain à bord de fait et  
 437 p. Taille sans la d'ant. Ing. Will. 566  
 437 p. Cédul d. # 20, 335.00 pour la construction  
 441 p. de trottoir permanent Div. Surt. 568  
 441 p. Profils différents mes 570  
 445 p. Passage d' l' l' de Parc 575  
 446 p. Christoph. Colomb 573  
 448 p. St. Francois. Xavier 578  
 452 p. Sq. Victoria 578  
 455 p. Remis de dépôt aux entrepreneurs pour  
 459 p. Christoph. Colomb. passage 584  
 462 p. Dépôt. Warner. Guilford 585  
 589 p. pour les alentours des marches depuis  
 463 p. pour la rue pour nettoyage au lieu de la  
 nettoyage à sec 587  
 471 p. Remise de 20 cantonniers 587  
 473 p. Offre de pain à bord de Mandeville. 595  
 483 p. Façon 595  
 483 p. Demande de nommer le nom de Marquis  
 485 p. anti. D'Angeles à une rue de la Ville 600  
 485 p. Amélioration d'un ligne côté nord sur  
 490 p. Notre Dame. g. Longue. Pointe 604  
 492 p. Passage de la rue Mansfield 610  
 492 p. Hôtel de la 42 rue Ave 610  
 492 p. Révisé des étages g. St. Denis  
 493 p. pour l'assise des rues 610  
 493 p. Surt. du déplacement de la chaîne  
 495 p. Macadamisée sur Rail. Oude 611  
 495 p. Autorisation d'ouvrir des tranchées dans  
 495 p. certaines rues 612  
 493 p. Salarié des journaliers # 2-50 par jour 615  
 493 p. Macadamisée et passage. Baillou 619  
 495 p. Saint Laurent 619  
 493 p. Passage sur Sapin 619  
 497 p. Passage de la rue Dupuis 621  
 536 p. Contrat pour la construction de trottoir  
 Côté de Steiger 633  
 536 p. Côté de Montcal 633  
 543 p. Contrat trottoir J. F. Duquesne 633  
 543 p. St. Louis, circulation St. Paul. Co 633

634 p. Contrat trottoir muni d'asphalte Côté  
 de Montcal 634  
 634 p. Trottoir, Canada. Roux. Poiry. 634  
 634 p. Sicily. Asphalte. Paris 634  
 634 p. Sicily. H. Reed 634  
 638 p. Dépôt Sicily. Asphalte. Paris. Co. 638  
 640 p. Passage. St. Joseph 640  
 642 p. Hôtel de la rue St. Louis 642  
 642 p. Chapelle 642  
 642 p. De Louvain 642  
 647 p. Changement de mur de la rue Dupuis  
 dommage St. Gallagher 647  
 667 p. Abaissement de trottoir côté nord sur  
 Sherbrooke 667  
 668 p. Remplacement de trottoir Dupuis. Surt. 668  
 671 p. Passage à la prima sur Dupuis 671  
 674-671 p. Change la passage en asphalte percol.  
 Parc Mont. Royal 674-671  
 672 p. Passage de la rue Sapin 672  
 672 p. Hôtel sur Baillou 672  
 672 p. Passage d' l' l' de Esplanade 672  
 673 p. Amélioration sur Philp. 673  
 675 p. Revêtement de la propriété de Dupuis 675  
 675 p. Change la nature de passage sur g.  
 Longue. Pointe macadam. asphalte 675  
 677 p. Contrat pour macadam R. de Ste.  
 St. Denis. Quarry. De Louvain. 677  
 680 p. Passage de St. Laurent entre St.  
 Dan. Commerce 680  
 689 p. Revêtement de la rue St. Louis St.  
 Marchand 689  
 691 p. Transport d'un maison Chemin de  
 la Côte des Neiges. St. Denis 691











Westonsland Company re: Pose de tuyaux à l'eau	Werner & Hospital re: Subvention	503
et construction d'égouts	25 Waverly re: Tuyaux à l'eau	528
Wedgewood Park Co. re: homologation d'une rue sur	Williams re: Bon d'un conduit d'eau	529
le lot No. 4672, quartier Lemay	44 Warner Quintan M.M. re: Remise de dépôt	583
Wedgewood Park Co. re: Offre de ceder certaines parcelles	44 Windsor Arcade Co. re: Eau sur un manège	650
Wellington re: Construction de l'égout collecteur	Wall Bros. Revenu fait par la Ville	652
en béton au lieu de la brique	52 William re: Pose de conduit d'eau pour	664
Well Brothers re: Acte de vente complet	63	
Wright R. Jr. Reçu pour sténographie	70	
Western Co. re: Nomination d'inspecteurs pour	81	
l'inspection des résolutions amendées		
Windsor Arcade Limited re: Travaux de construction sur	95	
trottoir en béton sur Steel & Co. St		
Went Hill re: Pose de tuyaux à l'eau	104	
Whitehead Co. Ltd. re: Offre d'assurance	154	
sur camions - automobiles		
Webster A. G. re: Remise d'un dépôt de \$7,520	158	
Wicks Boiler Co. re: Paiement de \$8,000	184	
Ward Loch re: Elder & banc Ogilvie & Co.	184	
Wall Jr. re: Prix payés aux travailleurs	206	
en argent		
Wolfe re: Expropriation d'une maison	206	
de terrain		
Wright Re: Démolition d'une propriété	268	
appelée Roy		
Waverly re: Procès de tuyaux	277	
Wells Bros. Wilson re: Cont. Mach. planimètre	306	
Wood P. H. re: Télégramme funéraire pour	327	
Weldon E. re: Langue de Pierre Pointe	367	
Délégation		
Wattai J. re: Nomination	392	
Wattson J. re: Contrat pour la fourniture de	427	
tuyaux en plomb		
Wilson Green re: Contrat, charbon	427	
Williams & Wilson re: Dépôt	438	
Wall Bros. re: Retenue	455	
Went Hill re: Tuyaux à l'eau	488, 489	
Wong King M. re: Jugement de \$1,200.00	491	
Warner Quintan re: Contrat pour le paillage	492	
de la rue Belmar		
Warner Quintan re: Contrat pour le paillage	493	
de la rue Shubert		

206

207

Youville par p. Construction d'une voie de  
tramway 160

Young Men C. Association Demande usage par  
C. fontaine 299

Youville par p. Charge balance disponible 352

Young Men C. Association par p. Visite a  
Montreal 576



Pages blanches -  
Blank pages - 1 - 5

ARCHIVES MUNICIPALES  
MONTRÉAL  
MUNICIPAL ARCHIVES  
14 mai 1947





Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 4 mars 1857

Présents,

Mon Honneur le Maire M. Levallee, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Luchapell,  
Dufosse

Soumis un état préparé par le Comptable des Finances  
et démontrant qu'il sera nécessaire de voter un crédit  
additionnel de \$ 250. pour parfaire le montant néces-  
saire pour les amendements à la Charte.

Résolu De voter ladite somme à même le fonds de réserve.

Soumis deux séries de mandats vérifiés par le Contrô-  
leur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 54,293.84 et  
\$ 2,217.16 suivant listes certifiées.

Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis un rapport du Chef du Bureau de la Classe des  
Records, recommandant que monsieur N. Fautoux  
qui a été nommé caissier à la Classe des Records, par  
résolution en date du 17 septembre dernier, et qui de-  
vait prendre possession de cette charge à une date que  
le Bureau devait fixer, entre en fonction maintenant.

Résolu D'approuver ladite recommandation.

1857. Soumis une résolution du Conseil, en date du 9 mars  
courant, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires  
d'étudier l'opportunité d'élargir la rue Saint-Antoine  
jusqu'à la rue de Courcelles, afin d'y mettre deux voies  
de tramways.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M. Mac Leod) pour sa-  
voir s'il est nécessaire de mettre deux voies de tram-  
ways à l'endroit indiqué, et s'il est judicieux de pro-  
céder à l'élargissement de ladite rue.

Soumis une communication de monsieur Rodenot Mac-  
Kenzie, de Londres offrant d'acheter des débris de  
la Ville.

Résolu De référer au Président de la Cité pour rapport.

Soumis une communication de M<sup>rs</sup> Stovens et Duvessa

se plaignant de l'existence d'une maison de jeu.  
 Résolu De référer au Surintendant de Police pour rapport.

18612. Soumis le rapport conjoint du Chef de département des  
 Incendies, et du Sur. Maître de la Cité, sur l'accident

Résolu Survenu les 28 et 29 à l'automobile de Sur. Maître de la Cité.  
 Résolu Sur monsieur Alphonse Martin, chauffeur de l'automobile  
 de Sur. Maître, soit remercié de ses services, et que son  
 salaire lui soit payé jusqu'au 31 mars inclusivement.

Soumis un rapport du Bureau Municipal d'Hygiène  
 et de Statistique, recommandant la nomination des  
 membres du Bureau de Santé pour la période de  
 12 mois à venir.

Résolu De référer au département en La pour savoir si c'est  
 le Conseil ou le Bureau des Commissaires qui doit  
 faire cette nomination, et si la Charte, telle qu'amendée  
 à la dernière session, maintient cette institution.

Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité au sujet de l'offre  
 de monsieur Rodéric Mackenzie d'acheter des débris  
 de la Ville, déclarant que cette offre ne peut pas être  
 entendue, vu l'arrangement qui existe entre la Banque  
 de Montréal et la Ville.

Résolu De donner instructions au Président de la Cité d'infir-  
 mer monsieur Mackenzie en conséquence.

Soumis une offre de monsieur J. Clément, de vendre  
 la Ville pour l'établissement d'un terrain de jeux,  
 une certaine propriété située dans le quartier Grand

Résolu Sur le Bureau ne croit pas devoir recommander l'achat  
 dudit terrain de 380x175 pieds soit une superficie to-  
 tale de 62,500 pieds.

17943. La résolution du 9 mars courant, concernant l'impres-  
 sion de l'avenue Dickson, est recommandée, et il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant que le dépar-  
 tement en La, soit autorisé à prendre les procédures  
 nécessaires pour faire homologuer les bords de ladite  
 avenue.

18538. Soumis une offre de monsieur Jos. Sauvé, de vendre à la

ville, pour la fin d'un parc public, un certain terrain  
 compris entre les rues Desormeaux, Boyz, Gilda et  
 Thoiry, à Titremontville.

Résolu De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour  
 rapport sur l'évaluation des bâties et la valeur des  
 terrains et de demander à monsieur Sauvé de faire  
 une offre séparée pour les bâties et les terrains.

Soumis un rapport du Surintendant de Police, au su-  
 jet des fonctions de l'agent de police Bourdon qui  
 dans l'exercice de son devoir.

Déposé aux archives.

18615. Soumis un rapport du Surintendant des Impressions  
 et de la Papeterie, sur les soumissions reçues pour l'im-  
 pression des rapports annuels de 1913.

Résolu D'accepter la soumission de l'Impressionneur Perrault, le plus  
 bas, au prix de \$2,285.64, et de prier Son Honneur le  
 Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat no-  
 tarié intervenu, et d'autoriser la remise du dépôt  
 au soumissionnaire qui n'a pas obtenu le contrat.

18616. Soumis un rapport du Surintendant des Impressions  
 et de la Papeterie, déclarant que la compagnie de Pu-  
 blication Commerciale a terminé l'impression des rap-  
 ports annuels de 1912, et recommandant que son dépôt  
 de \$500 lui soit remis.

Résolu En conséquence.

18554. Soumis une communication de la "Dunand Hardware  
 Company" demandant si qui détenir les clés de la serru-  
 re des portes de l'Annexe de l'Hôtel de Ville.

Résolu D'autoriser le Surintendant des Édifices Municipaux à  
 recevoir lesdites clés, sous réserve de l'acceptation des  
 travaux suivant l'arrangement intervenu entre la Ville  
 et les entrepreneurs.

18661. Soumis une communication du Conseil de Construction  
 de Montréal et de la Banlieue, au sujet de l'emploi des  
 journaux à côté dans les bâties.

Résolu De transmettre au Conseil pour référence à la Commission  
 de Législation.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant de permettre à monsieur Joe Bouvier sa de convertir une partie de ses étangs portant les Nos. 34 à 40 en glaciers, à ses frais et dépens.

Résolu D'accorder la permission demandée, suivant les conditions ordinaires de système de réfrigération

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de l'exécution de certains travaux au tunnel de l'avenue du Parc.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M. MacLeod) pour rapport.

Soumis une communication de Président de la Compagnie Canadienne d'Autobus, au sujet du transport des passagers par la Compagnie des Tramways.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M. MacLeod) pour rapport.

18472. Soumis recommandation de l'Assistant Ingénieur en Chef, et est Résolu De permettre à la "Lobbs Manufacturing Company" d'immobiliser et vendre du bois et des charbon sur le lot No. 1097 quant à l'ancien coin des rues Lapinière et Lafontaine.

18172. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef, déclarant un pouvoir recommander d'accorder la permis demandé par M. Leizy et Lalonde, pour permis de recevoir, en magasin et vendre de la gazoline.

Résolu En conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, au avis d'expropriation signifié à la Cité par la compagnie "Lachine Jacques Cartier et Matouneville Railway".

Résolu De retourner ledit rapport au département en Loi pour notifier que la Cité n'est pas propriétaire du terrain mentionné dans le avis d'expropriation.

Soumis recommandation du département en Loi et des Experts, et est

Résolu D'autoriser le règlement des réclamations suivantes, à même le fonds de réserve.

M. S. Mercier services professionnels \$4500  
M. C. Bell communication expert dans l'expropriation de l'Av. du Parc 2500

8941. G. Michel Procachette, jugement, chite sur demande \$ 100.  
frais à M. G. Archambault 87.90  
8943 W. H. Perrin incendie 45.00

15917. Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la fourniture d'un "plant" d'asphalte par la compagnie "F. D. Cummer & Son", déclarant qu'en vertu du contrat, les entrepreneurs doivent fournir une garantie bonne pour un an, pour garantir la Ville contre les défauts etc. des machines, et pour pouvoir retirer le dépôt qu'ils ont fait, au montant de \$ 1700.00, et les 20% du prix du contrat payable, lors de l'acceptation des machines par la Ville, et que la Ville peut retirer le dépôt et les 20% du contrat jusqu'à ce que la garantie mentionnée plus haut soit donnée.  
Résolu En conséquence.

18044. Soumis une communication de la "Bridge Instructional Iron Worker Union", au sujet de l'engagement d'inspecteurs d'échauffage.

Résolu De référer au département en Loi pour savoir si la Ville a, à par la loi, ou les règlements, le droit de nommer tels inspecteurs.  
M. M. Godfrey & Ainsy prennent leur siège.

18355. Soumis un rapport du Surintendant de l'Encimiation au sujet de la demande de monsieur O. Boismenu, d'être mis à sa retraite.

Résolu De référer à la Commission des Fonds de Pension.

18530. Soumis un rapport du Surintendant des Marchés recommandant le transport d'une partie de l'étal No. 7 du Marché Saint-Jacques, de monsieur J. H. Smith à monsieur P. Giroux, et de permettre à ce dernier de convertir cet étal en glacier à ses frais et dépens.

Résolu D'approuver ledite recommandation.

18717. Soumis une communication de l'Union Mutuelle des Employés Civiques, au sujet des absences de employés du département de la Noce et de la retenue de leur salaire.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M. Demoulin) pour rapport.

Monsieur le Commissaire Lachapelle tenu sur siège

Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration recommandant l'engagement de nouveaux inspecteurs des rues et ruelles.

Resolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instructions de voir à ce que les applicants subissent un examen médical.

18410. Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration recommandant de faire exécuter certaines améliorations dans son bureau, au coût approximatif de \$ 50.00

Resolu D'approuver ledite recommandation.

18382. Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration recommandant la construction d'une nouvelle aile aux cuisines de la rue des Savoyes.

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef M. Chaussi, avec instructions de préparer des plans et devis et de faire rapport le 20 courant.

18547. Sur recommandation du Surintendant des Edifices Municipaux, il est

Resolu Sur le chauffage et l'entretien de la bâtisse municipale de Notre Dame de Grâce et de la bâtisse de la rue Notre Dame Est, quartier Longue-Pointe, soient faits comme suit:

Notre Dame de Grâce;

Le chauffage des fourneaux devant être fait par le département du feu et l'entretien de la grande salle devant être fait par le département de police;

Longue-Pointe.

Le chauffage des fourneaux et l'entretien de la grande salle devant être fait par le département de police.

18663. Soumis une communication du notaire P. H. Mackay au sujet de la signature d'un acte de vente consenti par la Ville à M. Eugène Vendette.

Resolu De référer au département en son pour rapport.

Soumis un rapport du Surintendant des Impuretés et de la Salubrité, demandant l'autorisation d'acheter

sur plumes-fountain spéciales pour l'établissement d'un système manifold pour le Bureau du Directeur.

Resolu D'accorder ledite autorisation.

17888.

Soumis une communication de la "Modern Realty Investment Registered," au sujet de l'ouverture de la rue Dunside.

Après considération des rapports des chefs de divers départements, il est

Resolu De faire rapport au Conseil:

1. A l'effet de transmettre certaines informations concernant l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph, en réponse à une question de l'Échevin Martin;

2. A l'effet de permettre à la Montreal City Mission de construire des volets dans le trottoir en face de leur propriété située sur du Marais;

3. A l'effet d'amender une résolution du Conseil en date du 25 mars 1914, concernant l'expropriation pour compléter l'élargissement de la rue de la Montagne, entre les rues Notre Dame et Dorchester;

4. A l'effet de renouveler pour cinq années, à compter du 1er mai 1914, le privilège de M. Harry Lulos pour la vente de rafraichissements sur le parc Mont-Royal;

5. A l'effet de voter \$ 137,500 pour la construction de bâtisses en rapport avec l'établissement de plants de filtration;

6. A l'effet de voter \$ 2,100 pour l'achat de meubles pour le département de police;

7. A l'effet d'accepter l'offre de la "Greater Land Investment Co." pour la vente des terrains que ladite compagnie possède et qui sont requis pour l'ouverture du Boulevard Deauville;

8. A l'effet de donner instructions au département en loi de faire les procédures nécessaires pour l'homologation des lignes du Boulevard Saint-Joseph de l'avenue Tupper à la rue Sherbrooke;

9. A l'effet d'autoriser le paiement de certains comptes au montant de \$ 9,242 sur les crédits de l'exercice courant;

10. A l'effet d'accepter l'offre de la compagnie Beaumont de mettre de vendre à la Ville, pour l'établissement d'un parc dans le quartier Hochelaga, un terrain comprenant une superficie approximative de 20,000 pieds au coût total de \$ 100,000.

- 11. A l'effet de transmettre un rapport du département en Loi concernant la demande de submissions pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc;
- 12. A l'effet d'accepter l'offre de M. P. H. Gauthier de vendre à la Cité pour les fins de l'établissement d'un parc dans le village Turcot, un certain nombre de terrains mesurant approximativement 129,824 pieds à raison de \$0.786 par pied, ou une somme totale de \$100,262.72;
- 13. A l'effet de voter \$37,750. pour la construction d'un édifice de bain dans le quartier St. Joseph, pour payer les honoraires de l'architecte;
- 14. A l'effet de transmettre au Conseil un rapport du département en Loi concernant une demande faite à la Elder Ebano Asphalt Co. en rapport avec la fourniture d'asphalte;
- 15. A l'effet de procéder à l'expropriation pour compléter le largeissement de la rue Notre Dame Ouest, entre la rue St. Jovite et l'avenue Atwater;
- 16. A l'effet de voter une somme de \$10,000. pour venir en aide à l'Association de Bienfaisance des Femmes;
- 17. A l'effet de demander au Lieutenant Gouverneur en Conseil l'autorisation requise pour la cessation de certaines rues faite par Madame Delphine Jasmin;
- 18. A l'effet de demander au Lieutenant Gouverneur en Conseil l'autorisation requise, la cessation de certaines rues par la "Newbroke Realty Limited";
- 19. A l'effet de procéder à l'expropriation pour l'ouverture de la rue Villeneuve, à partir de la rue Saint-Hubert, en allant vers l'est jusqu'à l'avenue Papineau;
- 20. A l'effet de procéder à l'expropriation pour compléter le largeissement du chemin de la Côte des Neiges, dans le quartier Mont Royal;
- 21. A l'effet de permettre à M. Chas. Lussault de construire une voûte dans le trottoir en face de sa propriété sur Ontario Est;
- 22. A l'effet d'autoriser un emprunt de \$13,253,520 pour l'exécution de travaux permanents et autres fins, pour l'exercice de 1914;
- 23. A l'effet de procéder à l'expropriation pour compléter le largeissement du chemin de la Côte des Neiges, dans le quartier Côte des Neiges;
- 24. A l'effet de permettre à la Imperial Wire Cable Co. Ltd.

- de placer des tuyaux sous et à travers la rue St. Patrice;
  - 25. A l'effet de donner des instructions au département en Loi, au sujet des voies élargies du Grand Parc;
  - X 26. A l'effet de voter \$38,750.00 pour le revêtement de certaines rues en vue d'améliorer les pentes de ces rues, au sud de la rue Shebrook;
  - 27. A l'effet de changer le taux de l'intérêt sur l'emprunt autorisé par le règlement No. 423 qui pourvoit à un emprunt de \$5,000,000.00 pour la construction d'établissements à l'administration et l'entretien d'un système de conduits souterrains;
  - 28. A l'effet d'accepter les offres de vendre à la Cité, pour l'élargissement du chemin de la Savane, à partir du chemin principal jusqu'à la ligne de chemin de fer de la compagnie "Montreal & Quebec Island", le lot portant le No. 98-277, du Cad. du village incorporé de la Côte des Neiges, ayant une superficie de 852 pieds carrés, mesurés anglais (plus ou moins), à raison de \$0.40 le pied carré, soit pour une somme de \$340.80 payable dans 60 jours de la date de l'acceptation de la présente option, et partie du lot 98-276 du Cad. du village incorporé de la Côte des Neiges ayant une superficie de 1,958 pieds carrés à raison de \$0.40 le pied carré, soit une somme totale de \$784.20 payable dans les 60 jours de l'acceptation de la présente action;
  - 29. A l'effet de voter \$7,300 pour le revêtement de la rue Darling entre les rues Poyryth et Nolan;
  - 30. A l'effet de voter \$7,700.00 pour le revêtement de la rue Trifantani, de la rue Poyryth à la rue Nolan;
  - 31. A l'effet de voter \$2,700.00 pour le revêtement de la rue Hochelaga de la rue Novan aux limites de M. Desrosiers;
  - 32. A l'effet de voter \$7,280. pour le revêtement de la rue Valois, de la rue Poyryth à la rue Nolan;
  - 33. A l'effet de recommander au Conseil la passation d'un règlement pour autoriser un emprunt de \$13,253,520.00 nécessaire à la construction et à la continuation des travaux publics de la ville, etc., en vertu de la loi 62 Vict. chap. 58 section 543 tel qu'amendé 2 Geo. V. chap. 56 section 18 et conformément à l'article 544 de la loi 62 Vict. chap. 58 tel qu'amendé par 1 Geo. V. premier session, chap. 44 section 1.
- M. Bonneau

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires  
Tenue le 16 mars 1914 A. M.

Présents,

Monsieur le Commissaire Locheval, Président  
M. les Commissaires Godfrey,  
Dupuis,

Les minutes sont lues et confirmées.

Soumise une communication de monsieur Fred. Bellin  
remerciant le Bureau de l'avoir nommé Secrétaire du  
Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique.  
Déposé aux archives.

Le Honneur le Maire et M. le Commissaire Ainsy prennent  
leur siège.

Soumise des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité  
au montant de \$14,193.74 suivant liste certifiée.

Résolu De autoriser le paiement.

17666 Sur recommandation du Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène et de Statistique, il est

Résolu De prolonger le congé accordé à monsieur Rodrigue Laperle  
pour cause de maladie, jusqu'à la fin du mois courant.

Soumise une communication de monsieur J. Sullivan,  
employé au département du Contrôleur et Auditeur de  
la Cité, offrant sa démission comme tel à compter du  
15 courant.

Résolu D'accepter ladite démission.

Soumise une communication du Bibliothécaire Mu-  
nicipal recommandant la nomination d'un employé mu-  
nicipal pour tenir un registre des ouvrages cata-  
logués à la Bibliothèque Municipale, et recommandant  
que monsieur G. Shackney engagé pour faire ce travail

Résolu D'approuver ladite recommandation, pourvu que le sala-  
riement de monsieur Shackney ne dépasse pour une période  
de six mois, à raison de \$2.25 par jour à compter du 15 cou-  
rant.

18484 Soumis un rapport du chef du département des Incen-  
dies recommandant le répt d'une offre de monsieur John Auld

de vendre une certaine propriété pour l'érection d'un caserne  
de pompes.

Résolu En conséquence.

16799 Soumis un rapport du chef du département des Incen-  
dies sur une demande de Dame Veuve J. B. Plessier  
pour une indemnité de \$1,000.00 en vertu de la résolu-  
tion du Conseil du 18 janvier 1875.

Résolu D'autoriser le paiement de ladite indemnité.

18272 Soumis un rapport du département en loi, sur la demande  
de monsieur Joseph Eli de faire réviser son contrat pour la  
fourniture de charbon.

Résolu D'autoriser la révision dudit contrat.

Sur recommandation du Procureur de la Cité, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'une  
somme de \$7,727.08 pour payer les indemnités en rapport  
avec les expropriations annuelles de l'avenue Saint-Royal  
(1910-1911).

18585 Il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un  
crédit de \$500.00 pour payer les frais de funérailles que  
l'Association Athlétique de la Polie a fait faire à l'agent  
de police Bourdon, tué dans l'exécution de ses devoirs.

18657 Soumis un rapport du Surintendant de Polie recomman-  
dant qu'une récompense soit offerte pour aider à l'investi-  
gation des trois auteurs de l'attentat commis sur le ter-  
rain de la police en devoir sur le chemin de la Côte de  
Neige, et qui a amené la mort de l'agent Bourdon.

Résolu De recommander au Conseil qu'un crédit de \$3,000.00 soit  
voté la Ville offre une récompense de \$1,000.00 qui con-  
fournira aux officiers de police les renseignements qui  
amèneront l'arrestation d'un ou de ces hommes cette recom-  
pense de \$1,000.00 devant être accordée séparément dans chaque  
cas.

Pro Seneca  
Sec

Adjournement.  
L. M. Dupuis.

Trois ordal d'une séance du Bureau des Commissaires  
et du Comité nommé par le Conseil pour étudier avec le  
Bureau des Commissaires la question des Tramways  
Tenue le 17 Mars 1914. à M.

Sont présents:

Leur Honneur le Maire, Président  
M. le Commissaire Lachapelle.

M. les Échevins Turcotte, Mac Donald, Girou, Emard, Blom  
McHutchison, représentant la Compagnie des Tramways,  
et monsieur McLeod, ingénieur.

Monsieur l'Échevin Emard demande au Comité s'il ne  
serait pas possible de s'entendre pour la préparation  
d'un contrat qui serait soumis au peuple le jour de la  
prochaine élection.

Les membres du Comité sont d'opinion que ceci n'est pas  
possible.

Monsieur le Commissaire Lachapelle propose, appuyé par  
l'Échevin Turcotte, que ce Comité s'ajourne sine die.

M. les Commissaires Dupuis, Ainey & Godfrey, ainsi que  
les Échevins Méniard, et Boyd, prennent leur siège.

Monsieur E. A. Robert, Président de la Compagnie des Tra-  
mways prend également son siège, et après quelques re-  
marques faites par Leur Honneur le Maire et par les mem-  
bres du Comité, le motion de monsieur le Commissaire  
Lachapelle étant mise aux voix, elle est adoptée unani-  
mement, et il est

Résolu En conséquence.

*Procurator*  
Sec.

Après unanimité  
L. M. Dupuis.

Trois ordal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 17 Mars 1914 à M.

Présents,

Leur Honneur le Maire L. Savalli, Président  
M. les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis,  
Ainey,  
Godfrey.

18632.

Reçu un rapport signé par M. l'architecte D. Vian, le  
Chef de département de Police et des Incendies et le  
Sous-Intendant des Bâtiments, sur les plans et devis prépa-  
rés pour la construction d'un poste de police et de feu à  
L'Étremontville.

Résolu D'approuver lesdits plans et devis et de donner instruc-  
tions à l'architecte, M. Vian, de s'entendre avec l'A-  
gent des Achats et des Ventes pour demander des con-  
missions.

18637

Reçu un rapport du Sous-Intendant de Police, con-  
cernant l'installation du système de patrouille et  
d'alarme dans l'Arrière.

Résolu D'accepter l'offre faite par la compagnie de Téléphone Bell  
pour l'installation dudit système, au coût de \$350.00 et  
être imputé sur les crédits d'administration du départe-  
ment de police.

Reçu des mandats visés par le Contrôleur de la Caisse  
au montant de \$ 87,134.24 suivant liste certifiée

Résolu D'en autoriser le paiement.

19624

Reçu une lettre du Docteur H. D. Carmichael, au  
sujet d'un arrêt de tramways entre les rues Centre  
et Congrégation, sur la rue Wellington.

Résolu D'assigner à l'ingénieur en chef pour rapport.

18550

Reçu une recommandation de l'ingénieur en chef, et est  
D'autoriser monsieur David Beaubien, arpenteur, à acheter  
et vendre du bois de chauffage, etc., sur le lot No. 648192  
subd. 41142 de quartier Rosemont, rue Crawford.

18792

Reçu un rapport de l'ingénieur en chef informant le

Bureau qui aura été donné à "Kolt Rempier Co. Ltd." d'avoir à enlever un trottoir en tôle construit en face de leur propriété No. 481, rue Sainte-Catherine ouest ou d'assurer toute responsabilité, pour les accidents qui pourraient se produire.

Résolu De déposer de record après avoir transmis au département en Loi une copie de l'engagement signé par la compagnie ci-dessus.

18656. Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes il est

Résolu D'autoriser la remise à M<sup>rs</sup> W. Mc Kally & Co. d'un dépôt de \$ 175.00 fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture de poudre inorganique.

18657. Soumettre une lettre de remerciement Henry R. Auger, concernant les réservoirs des aqueducs de Guybourg et de Ste-Anneville.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

18658. Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes il est

Résolu D'autoriser la remise à la "International Agency" d'un dépôt de \$ 65.00 fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture de machines.

18659. Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes il est

Résolu D'autoriser la remise d'un dépôt de \$ 474.00 fait par M<sup>rs</sup> E. Mc G. Dwyer en rapport avec sa soumission pour la fourniture de tuyaux en grès.

18660. Soumettre un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant la nomination de monsieur Edouard Lavoie à la position de commis dans son département en remplacement de monsieur Willie Smith qui ne peut accepter la position.

Résolu De retourner le rapport à l'Agent des Achats et des Ventes pour qu'il subisse un examen médical, audit monsieur Lavoie.

18661. Soumettre une lettre de M<sup>rs</sup> Vipond & Vipond, avocats, transmettant une requête de certains résidents de la rue Sainte-Catherine

et de la rue Saint-Mathieu, lesquels demandent de faire enlever le poste de charnières qui se trouve à cet endroit.

Résolu De référer au Surintendant de Police pour rapport.

18662. Soumettre une lettre de M<sup>rs</sup> Martel & Legeron, offrant de vendre certains terrains situés au coin des rues Laurier et de la Vendue pour les fins de la construction d'une caserne de pompes.

Résolu De référer au Chef du département des Incendies.

18663. Soumettre une lettre de la "Simplex Floor Finishing Appliances Co. Ltd." au sujet de la construction des plans des stations de feu de la rue Duvernay sud et du quartier Longue-Pointe.

Résolu De référer à M<sup>rs</sup> Cox & Amos et à monsieur Piché, architecte pour rapport.

18664. Soumettre une lettre de monsieur Maurice Allard, offrant de vendre à la Cité un lot ayant front sur la rue des Érables et sur lequel la Ville aurait posé un tuyau à l'eau.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

18665. Soumettre une lettre du Vice-Président de la Compagnie des Pacifiens concernant le projet d'élargissement de l'avenue Decarie, entre l'avenue Western et le chemin de Lachine.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au département de la voirie pour rapport.

M. le commissaire Dupuis laisse son siège

18666. Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur la demande faite par M<sup>rs</sup> Gilbert, Tappin & Co. aux fins d'être autorisés à faire en tuyau de béton armé, le canal d'épuration de la rue Sherbrooke (1<sup>re</sup> section).

Résolu De retourner ledit rapport au Surintendant du département des Égoûts, pour conférer avec le Bureau au sujet.

18667. Soumettre un extrait du procès-verbal d'un séance du Conseil tenu le 9 mars 1914, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport, recommandant de voter un crédit de \$ 25,000.00 pour la construction de la discharge de l'épuration de la rue Laurier, avec plans de la fouille, un plan et des détails complets au sujet de ces travaux.

Resolu De referir à l'ingenieur en chef pour fournir au Bureau les documents et les informations demandés par ladite resolution.

Soumettre une police de garantie en rapport avec l'achat d'un "plant" d'asphalte de la compagnie Cummer & Co.

Resolu De referir au departement en loi, pour savoir si telle police de garantie est satisfaisante.

18660. Soumettre un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, suggeriant de demander des soumissions pour le four-niture des matériaux ci-dessous, requis pour l'annee 1914-1915, savoir:

1. Tuyaux en plomb en saumon vingt, tuyaux en tôle cinte et octupies, ferromeris, etc;

2. Pour l'achat de déchets en fer, cuivre, etc.

Resolu De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes de demander des soumissions pour le 27 mars.

12225. Soumettre un rapport du departement en loi, concernant l'expropriation de la rue Sherbrooke, entre les rues De-lormerie et Puellem.

Attendu que les procedures en expropriation sont commen-cies et qu'il n'ya pas lieu d'en changer le mode, à raison de l'amendement à la charte adopte par la Legislature locale la dernier session, en vertu duquel amendement la Ville ne peut exproprier plus que le terrain requis pour l'elargis-sement de la rue Sherbrooke, il est

Resolu De donner instructions au departement en loi de proceder à ladite expropriation, suivant la resolution du Conseil du 18 novembre 1913.

Le departement en loi (M. Jolly) informe le Bureau que l'arbitre nomme pour agir dans ladite expropriation (M. Joseph Girard) est absent en Europe, et il est en consequence

Resolu De rescinder à toutes fins qui de droit, la resolution du Bureau en date du 15 janvier 1913, à l'effet de nommer mes-sieur Jos. Girard pour agir comme arbitre dans l'expro-priation de la rue Sherbrooke, entre les rues De-lormerie et Puellem, et nommer Gabriel Hurtubise, arpenteur geornete, pour agir comme arpenteur-jur.

Acte

Resolu Que monsieur Noe Leclerc soit nomme arbitre de la Ville pour l'expropriation des terrains requis pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre les rues De-lormerie et Puellem et que monsieur Gabriel Hurtubise soit nomme arpen-teur-geornete pour donner le certificat requis par la loi.

Approuvément.

Ph. Soueae  
Sec

L. M. Dupuis,

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 17 mars 1914 J.M.

Présents,

Son Honneur le Maire L. G. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis,  
Amey,  
Godfroy.

Enquête de l'égout.

Sont aussi présents: M<sup>rs</sup> Laurin deau, Avocat en chef de la cité  
M<sup>rs</sup> Beun, représentant monsieur Geo. Jamn  
et M<sup>rs</sup> Holden & Shaughnessy, représentants  
la "Cook Construction Company".

Les personnes suivantes, rendent témoignage:

M<sup>rs</sup> Maurice Desautelle

Exhibit No. 12, plans de section.

Monsieur James Mac Beal,

Monsieur Frank David, Secrétaire du Dept. de l'égout.

Copies d'exhibit No. 5 et de plan l'accompagnant sont  
pétées, aux procureurs de la Cook Construction Company, sur  
la permission du Bureau.

Monsieur J. W. Lesage.

Exhibit No. 13 plans fournis aux entrepreneurs et mentionnés  
à la section 18 des spécifications

Exhibit No. 15 plans montrant les détails des murs en béton  
(9 plans)

Exhibit No. 14 plans, devant être soumis par monsieur J. W.  
Lesage.

Exhibit No. 16 plans montrant les détails des poutres.

Reçues au 18 courant à 2.30 heures J.M.

*M. Sureau*  
Sec.

Adjournement  
*L. W. Dupuis*

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 18 mars 1914 J.M.

Présents,

Son Honneur le Maire L. G. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis,  
Amey,  
Godfroy.

Soumis une lettre du Président de la "Tobin Manufactory  
Company" demandant d'être autorisé à transporter  
une petite construction de son sud-ouest de la rue Lafar-  
tani et de l'avenue Papineau au coin nord-ouest de  
même place.

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

18651. Soumis un rapport du Chef du département de l'Escadron  
sur les changements survenus dans la brigade durant  
la dernière quinzaine se terminant le 15 mars courant.  
Déposé aux archives.

Soumis une lettre de monsieur Frederick J. Gilman,  
transmettant un plan et copie d'une lettre adressée mon-  
sieur J. G. Jamison, ingénieur, en date du 16 janvier 1914.

Résolu De faire le Secrétaire d'accuser réception dudit plan, et  
de le retourner à monsieur Gilman, après avoir fait des  
copies des communications y annexées.

18548. Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage  
recommandant que des lampes additionnelles soient  
installées aux endroits mentionnés dans ledit rapport.

Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis une lettre de la "West Island Company Limited"  
demandant au Bureau de bien vouloir ordonner la pose de  
tuyaux à l'évier et la construction de dégrés dans les rues tra-  
versant la propriété de la Compagnie et récemment cédée à  
la Cité de Montréal.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18656. Soumis un rapport du département en loi, recommandant  
de payer à M<sup>rs</sup> Leduc, Lachapelle & Co une somme de \$222.50

suivant memoir de deux tomes dans la cause de Robt.  
son & La Cite de Montreal et Montreal Southern Counties  
Railway

Resolu D'autoriser le paiement de ladete somme, ex-functo de peines.

Soumis un rapport de l'ingenieur en chef, demandant  
d'etre autorise a payer, a titre de contingent de son departe  
ment, une somme de \$ 58.50 pour travail fait en dehors  
des heures de bureau, par certains des employes de son departement

Resolu Que le Bureau ne peut concourir dans le recommandation  
contenue dans ledit rapport.

17349 Soumis un rapport du departement en loi, sur la re-  
commandation faite par le Surintendant des Batisses  
dans un rapport en date du 5 mars 1914, a l'effet  
de faire inscrire dans les conditions de vente des mati-  
riels de construction de certaines batisses expropriees  
pour la construction du tunnel de l'avenue du Parc, une  
clause obligeant l'acquisiteur a etancher les planches  
et la toiture de la partie qui ne doit pas etre demolie, et  
faire une cloison etanche en bois a chaque etage, afin de  
protéger cette même partie de la batisse qui doit rester debout

Resolu Conformement audit rapport, et de donner instruction  
a l'Agent des Achats et des Ventes d'agir en consequence.

18442 Soumis un rapport de l'ingenieur en chef (M. Mac Leod), sur  
une lettre de M. C. Char. Guerin & Co. Ltd. concernant l'acqui-  
sition pour l'elargissement de la rue des Juifs, ledit  
rapport, concluant qu'il n'est pas opportun pour le moment  
de declarer d'une façon definitive de quel cote de la rue se  
fera cette expropriation, attendu que ce projet est a l'etude.

Resolu Conformement audit rapport.

15744 Soumis un rapport de l'ingenieur Surintendant de  
Egouts, sur la demande faite par M. Blumenthal et  
Comp. aux fins de faire placer des soupapes de rivet  
automatiques aux raccordements des egouts dans la cour  
de leur propriete situee au coin des rues Roy et Languevin

Resolu De verifier ledit rapport et le dossier dans cette affaire au  
departement en loi pour rapport

Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes, tran-

mettant copie des conditions preparees par le Avocat de  
la Cite, pour la vente de matieres de son objet de cer-  
taines batisses situees a l'angle nord-ouest des avenues  
du Parc et Van Horn.

Resolu D'approuver lesdites conditions.

M. Charles Laurendeau, Avocat en chef de la Cite; W. H.  
Buthe, Assistent Avocat de la Cite, et G. R. Mac Leod  
ingenieur en charge des chemins de fer pour la Ville, ont presente

Après examen et explications, des plans du tunnel de la  
rue Saint-Denis la question des dommages possibles  
qui pourraient resulte aux propriétés abouissant  
par la reconstruction dudit tunnel, est discutee et le  
Bureau des Commisaires est prie de specifier la  
maniere dont il veut proceder pour faire face a ces dom-  
mages, soit en prenant des options sur parcelles pro-  
prietes, et dans ce dernier cas, quelle etendue de terrain  
devrait etre exproprie, soit avec ou sans le consentement  
des proprietaires, et il est

Resolu Qu'il ne devrait point etre pris d'action, et que les ingenieurs  
de la Cite recoivent instructions de preparer un plan de  
tout le territoire situe dans le voisinage du tunnel de  
la rue Saint-Denis, suivant les indications qui  
seront donnees par monsieur G. R. Mac Leod, ingenieur  
en charge des chemins de fer pour la Ville, et que le-  
dit plan ou partie d'icelui, selon qu'il sera indi-  
que par monsieur Mac Leod, devra contenir toutes les infor-  
mations requises dans les plans d'expropriation pre-  
pares pour la Cite ou toute information dont monsieur  
Mac Leod aura besoin, et que si il est necessaire, un  
arpentage soit fait, le tout sous le plus court dela  
possible.

P. Sericeau  
Sec

Rejoignant  
L. N. Dupuis

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 18 mars 1914 (P.M.)

Présents,

Monseigneur le Maire L. G. Lavallée, Président.  
M. G. les Commissaires Lachapelle.

Dupont,  
Aucy,  
Geddy

Enquête de l'égout.

Le Bureau procède à l'interrogatoire des témoins suivants:  
M. H. E. Kerliby, ingénieur de la "Cook Construction Com-  
pany".

Exhibé 17, forme en broche pour béton armé.

" 18 " " " " " "

" 19, lettre de M. Kerliby à monseigneur Jean, en date du  
23 décembre, 1913

M. G. Dupont, ingénieur, à l'emploi de la Ville.

Exhibé 20, mesure d'égout (une gang)

Approuvé sur le

*L. G. Lavallée*  
Maire

*L. H. Dupuis*

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 19 mars 1914 (P.M.)

Présents,

Monseigneur le Maire L. G. Lavallée, Président  
M. G. les Commissaires Lachapelle.

Dupont

Sur recommandation du département en Loi et des  
Experts, il est

Résolu D'autoriser le règlement des réclamations ci-dessous, en  
fonds de réserve

8434 Joseph Beauchamp,	Domage causé par saignement	\$ 5.00
	par L. D. Mounier	11.00
8270 Alphonse Beaudoin,	frai d'action	
	M. G. Lachapelle et Doms	7.50
8476 Florence Macer,	chute sur trottoir	5000
8420 J. D. Bouché	inondation	137.11
8471 R. Beaudoin	vortex buse	35.00

Prest

Résolu D'autoriser le département des Experts, d'avoir à réparer le canal  
d'égout en face de la propriété de monseigneur J. D. Bouché  
141-143 rue Hadley, quartier Amard, lequel égout avait  
défectueux.

Le Bureau a reçu trois séries de mandats vérifiés par le Con-  
trôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 47,450.15,  
\$ 25,231.21 et \$ 77,446.59 suivant listes certifiées.

Résolu D'en autoriser le paiement.

Le Bureau a reçu un rapport du Directeur de l'Assistance Mu-  
nicipale, demandant des instructions au sujet de la  
distribution de la balance de crédit voté pour les mainte-  
nances de chant.

Le Bureau croit qu'il est préférable d'attendre que toutes  
les demandes et réclamations soient présentées et étudiées  
pour disposer de la balance disponible de crédit voté pour  
ces subventions, et il est en conséquence

Résolu De remettre à plus tard la distribution de cette balance.

Monsieur le Commissaire Ainey prend son siège, et  
Monsieur le Commissaire LaChapelle laisse son siège.

Soumis une lettre de M. H. D. Stuart, se plaignant de  
fait qu'une certaine partie de la rue Evans est utilisée  
par la compagnie Christi Brown pour renouer leurs  
voitures, trucks, etc.

Résolu De référer au Surintendant de Police, avec instruction  
de faire respecter le règlement dans toutes les limites de la  
Ville.

18676. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
Municipaux, recommandant la nomination de M.  
Geo. P. Bond, à la position de chauffeur dans l'im-  
meuble au salaire de \$ 800.00 par année (7 mois par année  
en), en remplacement de monsieur William Sexton.

Résolu D'approuver ladite nomination, à prendre effet à compter  
du 14 courant.

18012. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant  
le rôle fait pour le paiement du coût de certaines expro-  
priations annuelles, avenue Mont Royal.

Résolu De référer au département au Loi pour rapport.

18704. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur l'offre  
faite par la Compagnie Générale d'Immobilier, de ven-  
dre à la Ville certains lots situés sur la rue Mintie  
pour y construire un atelier pour le département de  
l'Équeduc.

Résolu Conformément audit rapport, et de refuser l'offre  
ci-dessus.

17333. Soumis un rapport du Surintendant des Impri-  
miers et de la Papeterie, transmettant une liste de  
travaux d'impression reçus pour différents départe-  
tements, ainsi que de certains effets de papeterie.

Résolu D'approuver ladite liste, (requisition No. 2), moins l'item  
"plumes fontaines"

18710. Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du  
Conseil tenue le 16 mars, concernant la construction d'un  
spit dans la rue Saint-Edouard.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Il est

Résolu De faire rapport au Conseil, à l'effet de transmettre  
le rapport annuel du Bureau des Commissaires  
pour l'exercice 1918, conformément à l'article 21 de  
du statut 9 Édouard III chap. 82 tel qu'amendé  
par la loi Geo. V chap. 48.

Monsieur Clement se présente devant le Bureau, au  
sujet de son offre de vendre un terrain à la Ville  
pour l'établissement d'un parc dans le quartier  
Emard

Résolu D'ajourner cette question sine die.

Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef, sur l'offre de  
monsieur J. Brossier de louer la carrière de la Ville  
située sur l'avenue Maple Wood.

Résolu Avant de donner une décision finale sur la proposition  
de monsieur Brossier, de donner instruction à l'Ag-  
ent des Achats et des Ventes de demander des  
suggestions pour la fourniture de pierre concassée.

17950. Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef  
au sujet de la communication de l'association de  
Tailleur de Pierre, concernant l'emploi de la pierre dans  
la construction des édifices municipaux.

Résolu De retourner ce rapport à son auteur, pour avoir un  
rapport de l'Ingénieur en Chef sur la question.

18063. Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef  
au sujet de l'application de monsieur F. Phéon  
pour permis de faire des ouvertures sur la rue Parson.

Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instruc-  
tions de préparer un plan d'ensemble.

18677. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
Municipaux, recommandant la nomination de mon-  
sieur C. R. Salmon, en remplacement de monsieur  
James Sheidan, démissionnaire, à la position de guide de  
l'Église de l'Hôtel de Ville, et la nomination de monsieur  
Edouard Dideron comme gardien aux réparations en

remplacement de monsieur C. P. Salmon, promu.  
 Résolu De nommer monsieur C. P. Salmon, quide dans  
 l'Annuaire de l'Hôtel de Ville, au salaire de \$ 700.00  
 par an, et monsieur Edouard Delorme, gardien aux  
 uspariennes, au salaire de \$ 200 par jour pour sept  
 jours par semaine.

1873 Soumission extraite du procès-verbal d'une séance de  
 Conseil tenue le 16 mars 1914, à l'effet de prier le Bureau  
 des Commissaires d'étudier l'opportunité de la con-  
 struction d'un tunnel sur la rue Masson, en dessous  
 des voies du Pacifique, ainsi que sur la rue Delo-  
 rieux également en dessous des voies du Pacifique.

Résolu De réfuser à l'ingénieur en chef (M. Mac Leod) pour rapport

1866 Soumission rapport de l'ingénieur en chef, recomman-  
 dant la remise à monsieur Adrien Phamondou de la  
 retenue de \$ 163.58 en rapport avec la pose des tuyaux  
 à l'eau dans la rue Sherbrooke.

Résolu D'autoriser la remise de ladite somme.

Soumission compte de la Montreal Tramway Company  
 au montant de \$ 12,577.12 pour certains changements  
 occasionnés par les travaux du département des Tra-  
 vaux Publics.

Résolu De réfuser à l'ingénieur en chef (M. M. Barber, Howard  
 Leage) pour rapport.

✓ Apres considération des rapports des chefs de département  
 il est

Résolu De faire rapport au Conseil:

1. à l'effet de permettre à la Montreal Public Service Cor-  
 poration d'ériger des poteaux à certaines conditions  
 sur les rues Beuther Jeanne d'Arc, Sherbrooke, Charles-  
 magne et Ave. Saint-Royal;
2. à l'effet d'accepter l'offre de la "Dundalk Company Limited"  
 de fournir la machinerie additionnelle requise par suite  
 des changements de plans dans la construction de la station  
 de pompage de l'esprit du Bassin Elgin, et de confier à  
 M. J. Roussant & Co l'exécution de certains travaux addi-  
 tionnels, et c. sans demande de soumission;

✓ Le Bureau prend en considération la question de venir en aide  
 à la veuve et deux enfants du pompier Horace Turdel  
 qui perdit la vie dans l'exercice de ses fonctions le 22  
 novembre 1913, et après délibérations, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant la pas-  
 sation d'un règlement, à l'effet de payer:

1. Une rente annuelle de \$ 240.00 payable \$ 20.00 par mois  
 à madame Eulalie Larose, veuve de Horace Turdel  
 ladite rente devant courir à compter du 1er janvier 1914  
 et s'étendre à la mort de ladite dame Eulalie Larose  
 ou lorsqu'elle convales en seconde noc, de lui payer  
 en outre

2. Une somme de \$ 4.00 par mois à compter du 1er janvier  
 1914 pour l'entretien de sa fille, Marie Laurette Rogan-  
 na, âgée de 7 ans et 5 mois, jusqu'à ce que cette der-  
 nière ait atteint l'âge de 17 ans, ou jusqu'à sa mort  
 si elle meurt avant d'avoir atteint cet âge une som-  
 me additionnelle de \$ 2.00 par mois durant le temps  
 qu'elle fréquentera l'école

Une somme de \$ 6.00 par mois, à compter du 1er janvier  
 1914 pour l'entretien de son fils, Joseph Arthur Horace,  
 âgé de 6 ans et 2 mois, jusqu'à ce que cet enfant ait  
 atteint l'âge de 17 ans ou jusqu'à sa mort, si il meurt  
 avant d'avoir atteint cet âge, et si cet enfant est  
 placé au collège de la Côte des Neiges ou dans un  
 autre collège du même genre (classe) une somme  
 additionnelle de \$ 5.00 par mois sera payée à la dite  
 Dame Eulalie Larose pendant les années que cet enfant  
 ira au collège.

Une somme de \$ 4.00 par mois à compter du 1er janvier  
 1914 pour l'entretien de sa fille Marie Jeanne Alice  
 âgée de 5 ans et un mois, jusqu'à ce que cette dernière  
 ait atteint l'âge de 17 ans ou jusqu'à sa mort, si elle  
 meurt avant d'avoir atteint cet âge, une somme addi-  
 tionnelle de \$ 2.00 par mois durant le temps qu'elle ira  
 à l'école.

Une somme de \$ 6.00 par mois à compter du 1er janvier 1914 pour  
 l'entretien de son fils Joseph Edile Adrien âgé de 4 ans et 2 mois  
 jusqu'à ce que cet enfant ait atteint l'âge de 17 ans ou jus-  
 qu'à sa mort si il meurt avant d'avoir atteint cet âge  
 et si cet enfant est placé au collège de la Côte des Neiges  
 ou dans un autre collège du même genre (classe) une somme

✓  
additionnelle de \$ 500 par mois sera payée à ladite Dame  
Eulalie Larou pendant les années que cet enfant aura  
au collége.

Une somme de \$ 400 à compter du 1er janvier 1914 pour  
l'entretien de sa fille Marie Josephine femme âgée de 2  
ans et 2 mois jusqu'à ce que cette dernière ait atteint l'âge  
de 17 ans ou jusqu'à sa mort si elle meurt avant d'a-  
voir atteint cet âge une somme additionnelle de \$ 200  
par mois durant le temps qu'elle ira à l'école.

Une somme de \$ 400 par mois à compter du 1er janvier 1914  
pour l'entretien de sa fille Marie Albina Adrienne âgée  
de 1 ans jusqu'à ce que cette dernière ait atteint l'âge  
de 17 ans ou jusqu'à sa mort si elle meurt avant  
d'avoir atteint cet âge une somme additionnelle de \$ 200  
par mois durant le temps qu'elle ira à l'école.

Les sommes ci-dessus seront payées à ladite Dame Eu-  
lalie Larou pour l'entretien de ses enfants et pour leur  
éducation aussi longtemps qu'ils en aura besoin et la  
direction et qu'ils se conformeront ou qu'ils se conformeront  
à la lettre et à l'esprit de ce règlement quant à leur  
éducation.

3. Les indemnités ci-dessus mentionnées sont allouées  
comme pension alimentaire, seront insaisissables et in-  
saisissables et seront payables au bureau du Trésorier  
de la Cité à un de chaque mois.

Rejournement.

*P. Senecal*  
Sec.

*L. M. Dupuis*

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 19 mars 1914 P.M.

Présents,

Monsieur le Maire Lavallée, Président.

M. les Commissaires Godfrey,  
Avery

16767. Soumission rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef  
au sujet des absences de monsieur J. C. Lioux, em-  
ployé au département des Appentures.

Résolu De donner instructions au Trésorier de la Cité de suspen-  
dre le paiement du salaire de monsieur Lioux, pour  
tous les jours où il ne se rapporte pas au Bureau.

18302. Soumission rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef  
au sujet du passage de l'avenue Papineau

Résolu De différer cette question jusqu'à l'étude du programme  
général des travaux.

✓ Après considération des rapports des chefs de dépar-  
tements, il est

Résolu De faire rapport au Conseil.

1. A l'effet de voter une somme de 767,226.82 représen-  
tant le montant des rôles reçus pour les passages  
permanents faits durant l'exercice 1913, afin que  
le Trésorier de la Cité soit en mesure d'opérer le ren-  
boursement d'une somme de \$ 157,006.74 payé jusqu'ici  
par les propriétaires intéressés, en vertu de la loi  
adoptée à la dernière session, amendement 1914 art. 2.

2. A l'effet d'informer le Conseil, en réponse à une ques-  
tion qu'inscriptions ont été données à qui le droit  
de placer des enseignes françaises sur les terrains of-  
ferts en vente et situés autour du cimetière du Georges  
Etienne Ouellet;

3. A l'effet de transmettre au Conseil une requête de  
contribuables du quartier Saint-Denis, demandant de  
faire continuer l'arrêt de tramway qui a été supprimé au  
coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Rejournement.

*P. Senecal*  
Sec.

*L. M. Dupuis*

Procès verbal d'une assemblée des Commissaires  
Tenue le 20 mars 1946 M<sup>e</sup>

Présents.

M<sup>r</sup> le Maire L. G. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis.

Soumises deux séries de mandats vérifiés par le  
Contrôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 7,  
947.82 et \$ 36,422.46, suivant listes certifiées.

Résolu Que autoriser le paiement.

18760. Sur recommandation du Directeur de l'Assistance  
Municipale, il est

Résolu Que les personnes suivantes soient nommées aux  
positions et aux salaires ci-après mentionnés qui  
ont lieu au 1er juin 1914, savoir:

Monsieur Oly Liliatroult, Surintendant du Bureau  
de Placement Municipal, au salaire sur le  
pied de \$ 900 par année;

Monsieur Cybil Terrou, Chauffeur dans le départe-  
ment de l'Assistance Municipale, service du Refuge  
Municipal, au salaire sur le pied de \$ 800.00 par année.

Monsieur J. Albert Beaubien, premier commis au Refu-  
ge Municipal Municipal, au salaire sur le pied de  
\$ 800.00 par année.

Monsieur J. Alex Donato, deuxième commis au Refuge  
Municipal Municipal, au salaire sur le pied de \$ 700  
par année.

Monsieur Hector Laquette, commis au Bureau de  
Placement Municipal, au salaire sur le pied de  
\$ 700.00 par année;

les montants nécessaires pour payer ledits salaires de-  
vant être imputés sur le crédit voté pour engagement  
de personnel nouveau et rajustement de salaires.

18777. Soumis un rapport du Surintendant des Marchés  
transmettant les applications des applicants à la  
position d'ingénieur du système de réfrigération.

Résolu Que s'ajoute à l'ingénieur en chef M<sup>rs</sup> Packer & Champagné  
pour faire subir des examens auxdites applicants.

18369. Sur recommandation de l'ingénieur en chef  
il est

Résolu Que visiblement soit opéré d'un montant de \$ 816.47 à  
être pris sur la balance disponible du crédit voté  
pour le nivellement et macadamisation de la rue  
Doyon, et que ledite somme soit appliquée à par-  
faire le montant nécessaire pour payer le coût du  
nivellement de la rue Deloume, sur une lon-  
gueur d'environ 565.6 pieds, faite au sud et  
partie au nord de la rue Guilford.

18722. Sur recommandation du Chef du département des In-  
cendies, il est

Résolu Que le Lieutenant Thomas Jodoin, qui s'est rendu  
coupable d'une offense contre la discipline, soit réduit  
au rang de pompier de première classe à partir du 1<sup>er</sup>  
mars courant.

18722. Sur recommandation du Chef du département des In-  
cendies, il est

Résolu Que le pompier Joseph Marcie soit promu au grade de  
Lieutenant en remplacement du Lieutenant Thomas  
Jodoin, qui a été réduit au grade de pompier.

18677. Sur recommandation du Chef du département des In-  
cendies, il est

Résolu D'accepter l'offre de monsieur J. M. Lehan de faire des  
photographies de tous les membres de la brigade, à  
raison de \$ 0.25 la pièce, soit pour un montant d'en-  
viron \$ 200.00 à être imputé sur le crédit voté pour  
dépenses contingentes.

18735. Sur recommandation du Directeur de la Cité, il est

Résolu Que monsieur J. A. Shea soit nommé à la position  
laissée vacante par la promotion de monsieur J. Scutcher  
assurant par suite, au salaire que monsieur Shea  
reçoit actuellement.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet  
des travaux exécutés par la Cook Construction Company  
en rapport avec l'agrandissement de la gare des  
routiers avec notre ladite compagnie d'agrandissement.

fiérent, et que celle-ci n'a pas tenu compte de son avis, et qu'il ne voit d'autre ressource pour éviter les dommages qui peuvent être causés, que de ne plus donner de legs à l'entrepreneur pour son excavation.

Resolu D'approuver la recommandation de l'ingénieur en chef  
à journement.

*P. Seneca*  
Sec.

*L. W. Dupuis*

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 21 mars 1914 à M.

Présents,

M. le Maire M. La Vallée, Président  
M. les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis,  
Aisy,  
Goffroy.

Soumis, des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Ville  
au montant de \$ 49,994.11 suivant liste ci-dessous

Resolu De s'autoriser le paiement.

18675. Soumis une communication de monsieur L. G. Amos,  
informant le Bureau que la caserne de pompiers  
No. 25 sur Drummond, est terminée, et que l'entre-  
preneur désire faire visiter ladite caserne, en vue de  
son acceptation par la Ville.

Resolu De référer au chef du département des Incendies  
et l'inspecteur des Bâtimens pour rapport.

Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en chef  
sur une offre de monsieur J. J. Kennedy, de louer  
de la Ville un certain terrain situé sur la rue des  
Seigneurs

Resolu De demander à l'ingénieur en chef de faire rapport  
sur les dimensions de ce terrain, et l'endroit où  
il est situé

Le Bureau prend en considération les soumissions  
reçues pour le contrat No. 4 bassin de filtration, et  
il est

Resolu D'accorder le contrat aux plus bas soumissionnaires,  
res. M. J. J. Jago Company Limited au prix de \$ 159,  
500.00, terrassement additionnel \$ 1.20 la verge cube,  
bâton additionnel \$ 16.00 la verge cube, de puis l'entrepreneur  
le Maire et le Greffier de la Ville de signer le contrat à  
intérim, et d'autoriser le versement des dépôts aux  
soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat  
Le Bureau prend en considération les soumissions reçues  
pour la construction d'un tam dans le quartier Saint-Joseph  
et il est

Resolu D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire  
M. L. Langevin au prix de sa soumission, soit  
\$25,000 de plus sur le contrat. Le Maire et le Greffier de  
la Cite de signer le contrat si intervenue, et d'autoriser  
le remis des depots aux soumissionnaires qui n'ont  
pas obtenu le contrat.

15774. Soumission rapport de Payeur de la Cite, recomman-  
dant qu'un credit de \$100,000 soit vote pour faire les  
reparations necessaires a l'automobile de son depa-  
tement, et recommandant que le departement des  
Incendies soit charge de faire lesdites reparations.

Resolu D'approuver lesdites recommandations, la dite somme de  
\$1000 devant etre imputee sur le credit vote pour frais  
d'entretien et depenses genérales du departement des  
Finances.

15774. Soumission rapport du President du Bureau des  
Estimateurs sur une offre de M. G. Cradock, Simp-  
son & Co. de vendre a la Ville un terrain situe sur la  
rue Saint Mathieu et Bayle, pour l'etablissement  
d'un poste de feu et de police.

Resolu De referer au Chef du departement des Incendies pour  
rapport.

15797. Soumission rapport du departement en loi, approuvant  
la police de garantir de la "Canadian Surety Company"  
en faveur de Cummer & Suter en rapport avec la fourniture  
d'un plant d'asphalte.

Resolu D'accepter lesdites police pour le terme pour lequel elle est  
donnee savoir: du jour de la livraison le 1er septembre 1913  
et d'autoriser le remis du depot de \$17,000 et le paiement  
des 20% du prix du contrat payable lors de l'acceptation  
des machines par la Ville.

1601. Sur recommandation du departement en loi, il est  
Resolu D'autoriser le remis d'un depot de \$10000 a monsieur  
Wilhelm P. Hood, en sa qualite de curateur de la Powell  
Lumber Company.

A. Serreau  
Sec.

Apurement  
L. M. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblee du Bureau des Commisaires  
Tenu le 23 mars 1914 P.M.

Présents,

M. Honneur le Maire G. Lavallée, Président  
M. les Commisaires Godfrey  
Lachapelle,  
Avery  
Dupuis

Le Bureau procede a la continuation de l'enquete sur les  
causes de l'accident survenu a la conduite principale  
de la quebec le 25 decembre dernier.

Sont presents: M. J. L. Proulx, procureur de M. Janin  
Holden & O'Shaughnessy, procureur  
de la Cook Construction Company  
et Charles Lamerdeur, Avocat en Chef  
de la Cite.

Les temoins suivants, sont sermentés et examines:

J. Jamieson, ingénieur civil  
Exhibit 21 trace de distorsion (distorsion diagram B)  
22 expansion de l'armature metalique  
R. S. Lee, ingénieur civil  
Gen. R. Keckle, ingénieur civil  
Andrew B. Cook, President de la Cook Construction  
Company.

Et la séance est ajournée a mardi le 24 mars 1914  
a 5 heures P.M.

Apurement

A. Serreau  
Sec.

L. M. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 23 mars 1914 à 6 h.

Présents,

Son Honneur le Maire L. C. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Lachapelle,  
Dupuis,  
Godfrey.

18661. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
Résolu De permettre à M<sup>rs</sup> Fred'homme Pires de recevoir  
emmagasiner et vendre de la gazoline sur le lot du  
Cad. No 25, subd. 13 et 14 du quartier Mont-Royal No  
519 rue Gatineau.

Sur un mandat vérifié par le Contrôleur de la  
Cité au montant de \$ 2253,52 suivant liste ci-dessus  
Résolu De l'autoriser le paiement.

16663. Soumis un rapport du département en loi au su-  
jet du refus de M<sup>rs</sup> G. Venditti, de signer l'acte de  
vente d'une portion de terrain que la Cité lui a vendue  
suivant résolution du Conseil en date du 24 novem-  
bre 1913

Résolu De puis le département en loi de mettre M<sup>rs</sup> Venditti  
en demeure d'avoir signé l'acte de vente en question.

18715. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
Résolu D'autoriser la remise d'un dépôt de \$ 15,000.00 fait par  
M<sup>rs</sup> L. Siguire & Co. en rapport avec leur contrat  
pour la construction de la deuxième section de ligne de  
collecteur du quartier Laurier.

✓ Soumis un rapport du département en loi, concernant  
l'action en réclamation de \$ 51,217.58 intentée par M<sup>rs</sup>  
Wilfrid Duquette contre la Cité de Montréal et J. Mar-  
tel & al mis en cause.

Attendu que par jugement de la Cour Supérieure de la Cité  
de Montréal en date du 20 mars courant, il fut enjoint  
à la Cité de Montréal dans une cause devant ladite  
Cour Supérieure, portant le No 596, dans laquelle  
Wilfrid Duquette, le demandeur & la Cité de Montréal, de-  
fendeur et J<sup>rs</sup> Martel & al mis en cause, d'opter entre

✓ M<sup>rs</sup> J. Bisillon, avocat, et M<sup>rs</sup> Laurendeau, Archam-  
bault, Lavallée, Damphouse, Jarry, Butler & Saint-  
Pierre, aussi avocats, comme ses avocats et procureurs,

Attendu que par résolution du Bureau des Com-  
missaires, en date du 8 novembre 1912, instructions  
furent données aux avocats de la Cité de compa-  
raître et de plaider, s'il y avait lieu, à l'action ci-dessus.

Attendu que la résolution ci-dessus n'a jamais été  
reconnue et que dans l'opinion du Bureau des Com-  
missaires, il n'y a pas lieu de le faire.

En conséquence, il est  
Résolu En conformité du jugement rendu par la Cour Supérieure  
du District de Montréal le 20 mars courant, enjoignant  
à la Cité de Montréal défenderesse dans une cause por-  
tant le No 596, des dossiers de ladite Cour dans laquelle  
Wilfrid Duquette, le demandeur & la Cité de Montréal  
défenderesse et J<sup>rs</sup> Martel & al mis en cause, d'opter entre  
comme l'avocat J. Bisillon et M<sup>rs</sup> Laurendeau,  
Archambault, Lavallée, Damphouse, Jarry, Butler et  
Saint-Pierre, aussi avocats, d'opter pour M<sup>rs</sup> Lau-  
rendeau, Archambault, Lavallée, Damphouse, Jarry,  
Butler et Saint-Pierre, les avocats actuels de la Cité com-  
me ses avocats et procureurs pour la représenter dans  
ladite cause et plaider à ladite action, s'il y a lieu.  
Et le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal de-  
clarer pour et au nom de ladite Cité, opter dans ladite  
cause, en faveur de M<sup>rs</sup> Laurendeau, Archambault  
Lavallée, Damphouse, Jarry, Butler, Saint-Pierre  
comme ses avocats et procureurs, pour plaider  
ladite action, s'il y a lieu.

18716. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef concernant  
l'avis donné à la Compagnie du Pacifique, d'avoir à  
cloturer un certain terrain vacant situé sur le quai St.  
Antoine.

Vu les raisons mentionnées dans le rapport ci-dessus,  
il est

Résolu Que le Bureau ne peut suspendre l'application du règlement  
dans l'espèce.  
J. L. Lussac Sec  
Ajournement.  
L. M. Dupuis,

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 24 mars 1874 C.M.

Présents

Mon Honneur le Maire L. Lavallée, Président  
Messieurs les Commissaires Lachapelle,  
Aimé,  
Desjardins,

18752. Soumis une lettre de M. Alphonse Tichi, architecte, déclarant que M. L. Langevin, entrepreneur pour la construction du pont de pompes et de police du quartier Longue-Pointe, a complété son contrat suivant les plans et devis, et recommandant le paiement de la balance de ce contrat, savoir: \$14,000.00

Résolu D'autoriser le paiement de la balance du contrat à M. L. Langevin aux fins mentionnées ci-dessus.  
Heuten outre

Résolu D'autoriser le paiement à M. Alphonse Tichi, architecte de la balance de ses honoraires, savoir: \$1,075.00 en rapport avec la construction d'une caserne de pompes et de police dans le quartier Longue-Pointe.  
M. le Commissaire Godfrey prend son siège.  
M. le Commissaire Aimé laisse son siège.

18633. Soumis une lettre de la "Wedgewood Park Co. Ltd" demandant l'homologation d'une rue sur le lot No. 4672 du plan et lieu de renvoi officiels de la Paroisse de Mont-Real et situés dans le quartier Emerald.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18634. Soumis une lettre de la "Wedgewood Park Co. Ltd" offrant de céder gratuitement et sans conditions toutes les rues marquées en rouge sur le plan accompagnant leur offre et faisant partie du plan de subdivision du lot 4671, des plans et lieu de renvoi officiels de la paroisse de Mont-Real quartier Emerald.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18454. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef sur la demande de M. H. C. Mouton, pour permis d'ériger quatre maisons sur les lots 262, 263, 264 Notre-Dame-de-Grâce (sur Addington)

Résolu De référer au département en loi pour rapport.

1875. Soumis une lettre de M. J. F. Fetherston, au sujet de l'ouverture de l'avenue Chestyfield.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18480. Soumis une lettre de M. J. H. Hayes, demandant la permission d'occuper jusqu'au 15 juin prochain, la maison portant le No. 1366 rue Saint-Denis appartenant à la Ville.

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

18808. Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration, recommandant la nomination de nouveaux inspecteurs de paves et deuelles.

Résolu De nommer Messieurs Charles Barrett, Auguste Thémis Adhemar Laose, Armand Marcel, John Sullivan et Thomas Lavoie aux positions d'assistants inspecteurs au département de l'Incineration, leur salaire devant être pris à même les crédits votés pour les journaliers du département.

Heat

Résolu D'une somme de \$89,600.00, à être imputée sur le fonds de réserve soit votée pour les réparations à faire à la conduite latérale de l'aqueduc.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surintendant de l'Aqueduc transmettant des comptes de la "Cook Construction Company" pour travaux de réparation à la conduite latérale de l'aqueduc.

18779. Soumis un rapport de l'Avocat en chef de la Cité, recommandant le paiement à M. J. W. Saint-Georges d'un compte de \$975.50 pour services professionnels rendus dans la cause de Daoust & al. vs La Cité de Montréal et la Compagnie du Pacifique Canadien.

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte, en fonds de réserve.

18789. Soumis un rapport du département en loi, et réclamation de Dame Hiram A. Britton vs La Cité de Montréal.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Le 24 Mars 1914 C.M.

Présents

Mon Honorable Maire L. Lavallée, Président  
M. les Commissaires Lachapelle,  
Aimé,  
Dupuis,

18752 Soumise une lettre de M. Alphonse Piché, architecte, déclarant que M. L. Langeron, entrepreneur pour la construction du poste de pompes et de police du quartier Longue-Pointe, a complété son contrat, suivant les plans et devis, et recommandant le paiement de la balance du susdit contrat, savoir: \$14,000.00

Résolu D'autoriser le paiement de la balance du contrat à M. L. Langeron aux fins mentionnées ci-dessus.  
Hester en outre

Résolu D'autoriser le paiement à M. Alphonse Piché, architecte de la balance de ses honoraires, savoir: \$1,075.00 en rapport avec la construction d'une cascade de pompes et de police dans le quartier Longue-Pointe.  
M. le Commissaire Godfrey prend son siège.  
M. le Commissaire Aimé laisse son siège.

18633 Soumise une lettre de la "Wedgewood Park Co. Ltd" demandant l'homologation d'une rue sur le lot No. 4672 du plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal et situé dans le quartier Émard.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18634 Soumise une lettre de la "Wedgewood Park Co. Ltd" offrant de céder gratuitement et sans conditions toutes les rues marquées en rouge sur le plan accompagnant leur offre et faisant partie du plan de subdivision du lot 4671 des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal quartier Émard.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18454 Soumise un rapport de l'ingénieur en chef sur la demande de M. H. C. Mouton, pour permis d'ériger quatre maisons sur les lots 262, 263, 264 Notre-Dame-de-Grâce (rue Addington)

Résolu De référer au département en loi pour rapport.

18775 Soumise une lettre de M. J. F. Petherston, au sujet de l'ouverture de l'avenue Chestyfield.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

18480 Soumise une lettre de M. J. H. Hayes, demandant la permission d'occuper jusqu'au 15 juin prochain, la maison portant le No. 1366, rue Saint-Denis appartenant à la Ville.

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

18808 Soumise un rapport du Surintendant de l'Incineration, recommandant la nomination de nouveaux inspecteurs de puits et de puellas.

Résolu De nommer MM Charles Barrett, Aristide Chénier, Adhemar Laroc, Armand Marcil, John Sullivan et Thomas Lavoie aux positions d'assistants inspecteurs au département de l'Incineration, leur salaire devant être pris à même le crédit voté pour les journaliers du département.

Hest

Résolu Qu'une somme de \$39,600.00, a été imputée sur le fonds de réserve soit voté pour les réparations à faire à la conduite latérale de l'aqueduc.

Soumise un rapport de l'ingénieur Surintendant de l'Aqueduc transmettant des comptes de la "Lock Construction Company" pour travaux de réparation à la conduite latérale de l'aqueduc.

18779 Soumise un rapport de l'Avocat en chef de la Cité, recommandant le paiement à M. J. W. Saint-Georges d'un compte de \$975.50 pour services professionnels rendus dans la cause de Deauville et al. vs La Cité de Montréal et la Compagnie du Pacifique Canadien.

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte, ex-fonds de réserve.

18789 Soumise un rapport du département en loi, et réclamation de Dame Rosette D. Brette, 83 La Cité de Montréal

pour dommages résultant d'une chute, et recom-  
mandant le paiement à la demanderesse d'une som-  
me de \$1958.55 plus l'intérêt, à partir du 14 mars et  
les frais à M<sup>rs</sup> Casgrain, Mitchell, Mc Dougall, et  
Creechman, au montant de \$408.70

Resolu D'autoriser le paiement de ladite réclamation ainsi  
qu' des frais, à même le fonds de réserve

18656. Sur recommandation de l'Agent des Achats et des  
Ventes, il est

Resolu D'autoriser la remise à M<sup>rs</sup> Alexandre Bruneau Ltd  
d'un dépôt de \$135.00 en rapport avec le contrat  
pour la fourniture de pavés artificiels

18821. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des  
Ventes, transmettant un tableau comparatif des  
différents prix soumis pour la fourniture de "caps"  
pour les départements de Police, Incendie et Impur-  
teurs des différents départements et recommandant  
que lesdits "caps" soient achetés de M. William Sulby  
au prix suivants:

Département de Police

815 caps pour constables, en drap, avec couverts imper-  
meables à \$1.50 \$1222.50

Département des Incendies

523 caps en drap pour pompiers à \$1.41/2 740.11

523 " " toile blanche avec desoursetta à 1.35 716.05

140 " " drap pour officiers à \$1.80 + 1.00 252.00

140 " " toile blanche pour officiers à 1.35 189.00

Inspecteurs des Rivières Département

125 caps en drap pour inspecteurs à \$1.50 187.50

Resolu Suivant ladite recommandation

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, au  
sujet de la construction d'un traversin temporaire au-  
dessus du voie du Pacifique, sur la rue Hutchison  
entre l'avenue Van Horne et la rue Louise, durant la con-  
struction du "subway" de l'avenue du Parc

Resolu De donner instructions au département en loi de faire la  
procédure nécessaire devant la Commission des Chem-  
ins de Fer, pour que la Cité ait le droit de construire ladite  
traversin

*Annexé par résolution  
du Bureau au en date du  
24 avril 1914. P.M.  
voir Page 147*

18912. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au la mis-  
sion de la Commission de Législation, savoir: si cer-  
tains camions automobiles, employés dans les rues  
de la Cité de Montréal, ne sont pas en contrevention  
avec le règlement 504.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

18943. Soumis un rapport conjoint de l'Ingénieur en Chef,  
du Surintendant des Édifices Municipaux et du  
Surintendant de l'Assistance Municipale, recomman-  
dant la remise à M<sup>rs</sup> Théodore Lussier, de son dépôt  
en rapport avec le contrat pour la construction du  
Refuge Munding.

Resolu En conséquence.

Soumis une lettre de M<sup>rs</sup> Samuel May Co. au sujet de  
l'octroi du contrat pour la fourniture de 20 tables de  
billard pour le département du Feu.

Resolu De référer à l'Agent des Achats et des Ventes et au Chef  
du département des Incendies pour rapports immédiats

18780. Soumis un rapport du Bureau Municipal d'Hygiène  
et de Statistique, recommandant le paiement d'un  
compte au montant de \$200 pour frais de voyage pour  
visites et inspections faites par l'inspecteur sanitaire  
L. P. Jaspas.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte

18758. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, re-  
commandant la nomination d'un arbitre et d'un  
arpenteur juré, en rapport avec l'expropriation du  
chemin de la Savane.

Sur M<sup>rs</sup> John Pembrey ont nommé arbitre et M<sup>rs</sup> R.  
J. Bouché, arpenteur juré dans ladite expropriation  
ces messieurs devant prendre leurs instructions du dé-  
partement en Loi.

18288. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de  
compte de M<sup>rs</sup> Lacroix & Bouché, pour préparation de plans  
de la Vallée de Longue-Pointe.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

*18758  
Révisé par le  
Bureau le 30 novembre 1914  
148-71*

18781. Soumis un rapport du département en loi, recommandant la nomination des cotiseurs de la Cité et du Recorder, devant agir comme commissaires dans l'expropriation de la rue Gelford, entre la rue Leonard et l'avenue Papineau.

Resolu Que Son Honneur le Recorder Geoffroy et MM. Simonson, Chopman, (évaluateurs) soient nommés commissaires dans ladite expropriation.

18782. Soumis un rapport du département en loi, recommandant la nomination des cotiseurs de la Cité et du Recorder, devant agir comme commissaires dans l'expropriation pour l'établissement de la rue Meunier jusqu'à la rue Rachel.

Resolu Que Son Honneur le Recorder Geoffroy et MM. J. A. Gray et D. Perrin, évaluateurs, soient nommés commissaires dans ladite expropriation.

18783. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant la nomination des cotiseurs de la Cité et du Recorder, devant agir comme commissaires dans l'expropriation de la rue Hutchison jusqu'à l'avenue des Lois.

Resolu Que Son Honneur le Recorder Geoffroy et MM. R. Fitzgibbon et J. B. Landry, évaluateurs, soient nommés commissaires dans ladite expropriation.

18784. Que Son Honneur le Recorder Geoffroy et MM. W. G. Dun et T. J. O'Brien, évaluateurs, soient nommés commissaires dans ladite expropriation.

18785. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant la nomination des cotiseurs de la Cité et du Recorder, devant agir comme commissaires dans l'expropriation pour l'ouverture de la rue Bourassa.

Resolu Que Son Honneur le Recorder Geoffroy et MM. Robitaille, Fleming, évaluateurs, soient nommés commissaires dans ladite expropriation.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant la nomination de commis pour son département.

Resolu Que MM. Rodolphe Thibaudier, Lierre, Jean, Lavoie et

et Alphons Bouchar, soient nommés commis sur un salaire de \$ 700 par année, et c. à compter du 1er avril prochain. Ces nominations étant faites pour remplir les vacances créées par la promotion de MM. J. Dechambault et Thon et par la résignation de M. B. Trépanier.

18786. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant la nomination de M. Édouard Lavoie en remplacement de monsieur W. Smith, comme commis dans son département.

Resolu Qu'il soit nommé M. Édouard Lavoie, au salaire de \$ 650.00 par année.

18786. Soumis un rapport du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant que M. S. Lortie, assistant au laboratoire de bactériologie soit démis de ses fonctions, ce nommément étant dans l'impossibilité de rendre les services requis par la position qu'il occupe.

Resolu Que M. Lortie soit remercié de ses services, et c. à compter du 1er avril prochain.

18778. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes recommandant la vente à la Municipalité de Saint-Lambert, d'une vieille cloche d'alarme pour la somme de \$ 20.00.

Resolu Qu'il soit autorisé l'Agent des Achats et des Ventes à vendre ladite cloche (fer, alarme), et de donner instructions au Trésorier de la Cité de collecter le montant.

Hest

Resolu Que la résolution en date du 16 février courant, à l'effet de voter une somme de \$ 87,500.00 pour pourvoir aux dépenses du personnel fier de surveillance, et au rapport avec les travaux de plant de filtration soit amendée en remplaçant le montant de \$ 87,500.00 par celui de \$ 79,000.

Hest

Resolu Que une subvention de \$ 60000 soit votée à l'Hôpital Saint-Luc sujet aux conditions imposées aux autres institutions de charité.

Le rapport du Trésorier de la Cité au sujet du remboursement des sommes payées par les propriétaires en rapport avec la construction de passages permanents.

Reçu D'autoriser le Trésorier de la Cité à rembourser aux différents propriétaires, la somme de \$ 157,006.74  
Il est en outre

Reçu De donner instructions au Greffier de la Cité de publier une annonce dans les journaux, mettant les propriétaires intéressés en demeure de se présenter au Bureau du Trésorier de la Cité, avec leur reçu pour recevoir le montant payé par chacun, en rapport avec la construction de passages permanents.

Adjournement.

P. Senécal  
Sec.

L. N. Dupuis.

Spécial d'ordre, assemblée du Bureau des Commissaires.  
Tenue le 24 mars 1914 P.M.

Présents,

Mon Honneur le Maire L. A. Lavallée, Président  
Messieurs les Commissaires Lachapelle,  
Desjardins  
Dunin  
Godfroy

Enquête de l'Aqueduc.

Autrefois présents: M. J. L. Perron, procureur de M. Jamin,  
M. Lacombe, Avocat en Chef de la Cité  
Messieurs Holden & Shaughnessy représentant  
la "Cook Construction Company"

Les témoins suivants ont été entendus et examinés.

M. Stanislas Lafond, employé au département de l'Aqueduc.  
M. Robert Mac Milllock, ingénieur civil  
Le Colonel Henry L. Lordy, ingénieur en Chef de la construction  
du Canal Lachine  
M. George Jamin, Ingénieur en Chef des Travaux Publics  
et J. W. Serage, Ingénieur Suppléant du département de  
l'Aqueduc.

Suivant une entente intervenue entre le Bureau et M. John  
Kennedy, ingénieur civil l'Avocat en Chef de la Cité  
raport instructions de procéder à l'interrogatoire de M.  
Kennedy, à sa résidence et advenant 8.30 heures P.M.  
l'Avocat en Chef de la Cité accompagné des représentants  
de la "Cook Construction Company" et de M. George Jamin  
se rendent à la résidence de M. Kennedy, et en de-  
meure est fait et alors assumé et examiné, et l'en-  
quête est déclarée close.

Adjournement.

P. Senécal  
Sec.

L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau de Communes  
Tenue le 24 mars 1914, 5.30 heures P.M.

Présents,

Le Honorable le Maire L. G. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Lachapelle,  
Godfrey,  
Dupuis

18810. Soumission rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef, de  
mandant l'autorisation d'utiliser du béton au lieu de la  
brique dans les travaux de construction de l'égoût collec-  
teur de la rue Wellington.

Résolu D'accorder l'autorisation demandée.

18811. Sur recommandation de l'Assistant Ingénieur en Chef, il est  
Résolu D'accorder la permis demandé par la Northern Electric Co.  
pour ériger une partie de leur propriété dans l'égoût de  
la rue Saint-Jacques, pourvu que ladite compagnie s'en-  
gage à mettre des appareils pour le lavage des égouts  
qu'elle soit responsable du coût entier des travaux  
exécutés ainsi qu' tous dommages qui pourraient en  
résulter.

1876 Sur recommandation de l'Assistant Ingénieur en Chef,  
il est

Résolu D'autoriser la pose de 1200 pieds de conduites de 8" dans la  
rue Henri Juber, au nord de l'avenue Greenway, au  
coût de \$3,200.00 à être imputé sur le budget voté pour  
la pose de conduites principales.

18842 Sur recommandation de l'Assistant Ingénieur en Chef,  
il est

Résolu D'autoriser la somme à M<sup>rs</sup> J. Toussaint, les deux mon-  
tants ci-dessous mentionnés, représentant les per-  
tages retenus en rapport avec la construction d'égouts  
dans les rues suivantes

Rue Beauvoir	\$ 382.00
Monay	84.00
St. Stephens	226.00
Hampton	299.00
Shubrook	750.00
Quenecid	371.50

Rue Montolani	\$ 259.50
Sting Edward	1619.00
Madison	1385.00
Yowville	253.00
Viti	207.60
Laguashitiu	147.30
Quwillies	300.30
Notre Dame	560.50
Dejaidin	1584.97
Gatneau	232.50
	<u>\$ 8412.17</u>

18843. Sur recommandation de l'Assistant Ingénieur en Chef, il est  
Résolu D'autoriser la somme à M<sup>rs</sup> Sabino & Tracaculle & Co  
des montants ci-dessous mentionnés, représentant les  
pourcentages retenus en rapport avec la construction  
d'égouts dans les rues suivantes :

Park Row West	\$ 441.25
Cedar	633.00
Wilson	346.00
Kingston	229.00
Godfrey	243.93
Notre Dame de Grâce	127.00
Argyle	114.00
Viti	197.64
Robur	73.80
Acad	384.50
Holt	87.00
	<u>\$ 3430.42</u>

18288. Soumis le rapport du département en Loi, sur le compte  
de M<sup>rs</sup> Lacroix & Boucher, au montant de \$ 27,211.49  
attendu que le département en Loi refuse au rapport de  
l'Ingénieur en Chef, et que ce dernier déclare que les  
plans de la Ville de la Longue Pointe, préparés par M<sup>rs</sup>  
Lacroix & Boucher, ont été bien faits, et que le compte a été  
préparé par M<sup>rs</sup> Lacroix & Boucher ont été bien faits, et  
que le compte a été préparé d'après le tarif des honoraires  
de la Corporation des Architectes Limités de la Province de  
Québec, et que ce compte ne semble pas excessif, il est

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte, à moins le balancier des  
pavés de l'emprunt de la ci-devant Ville de la Longue Pointe

Après considération des rapports des rapports du Chef de département, il est

Résolu De faire rapport au Conseil.

1. A l'effet de permettre à M. Kap. Doust d'ériger et maintenir 4 poteaux d'éclairage sur le trottoir, en face de la propriété No. 481 Noté. Dame Est.
2. A l'effet de voter une somme de \$1,566.50 pour payer le loyer d'une machine à nettoyer les égouts ainsi que le coût de la réparation de telle machine à M. H. Dubon, et d'autoriser le Contrôleur et le Directeur de la Cité en conséquence, conformément à l'article 566 de la Charte;
3. A l'effet d'accorder l'incorporation de l'association dite "Association Colombophile de Saint-Henri" sujet au paiement d'un honoraire de \$25.00;
4. A l'effet de permettre à M. Joe. Versailles de construire des routes en descendant le trottoir en face de la propriété située au coin sud-est, des rues Saint-Sulpice et Noté. Dame;
5. A l'effet de renouveler, en faveur de M. W. J. Black, pour une période de cinq années, à compter du 1er mai prochain le privilège de vendre des souvenirs et autres marchandises sur le Parc Mont-Royal, à raison de \$1,200.00 par année;
6. A l'effet d'accepter l'offre de la "Star Realty Company" de céder à la Cité partie des rues Prince Arthur et Gunther;
7. A l'effet d'examiner un rapport du Bureau des Commissions en date du 15 novembre 1913, au sujet de l'ouverture de la rue Bonassa, en substituant au paragraphe 2ème le paragraphe suivant: "Qu'il recommande de procéder à l'expropriation des lots du Cad. No. 1698-278 et 1698-277 du quartier Noté. Dame de Grèce suivant les dispositions de l'article 421 de la Charte amendement de 1912. Le coût total de cette expropriation devant être réparti sur les propriétaires des lots suivants: Cad. No. 186 subd. 20-8, 10a-14, 16a-19, 23a-50, 32a-34, 38a-43, 44a-50, 56a-59 Cad. No. 1698 subd. 276a-279, et le lot du Cad. No. 185, et le rôle devant être fait et préparé suivant les dispositions de l'article 450 de la Charte;
8. A l'effet de voter une somme de \$119,000.00 pour la construction du part-propre au-dessus des voies de la Compagnie du Pacifique Canadien, dans le quartier Hochelaga;
9. A l'effet d'accepter l'offre de M. M. C. Messin, Le Latour

- et J. M. Guindon, de céder à la Cité les deux margués en rouge sur le plan accompagnant ledite offre.
10. A l'effet d'accepter l'offre de M. J. E. Koutel de céder à la Cité, au nom de la succession Libeau, et pour les fins de l'élargissement de la rue Logan, un terrain avec bâtisses sur érigées situées sur la rue Logan, contenant une superficie de 1,256 pieds au prix de \$260 le pied soit pour une somme totale de \$326,560 (lot du Cad. 948), et de voter ledite somme pour les fins ci-dessus.
11. A l'effet d'approuver un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Ville, sur une communication des autorités de la Ville de Mascouneuve concernant le projet de faire homologuer des lignes pour le prolongement des lignes du Boulevard Saint-Joseph de sa limite actuelle au Boulevard Duha, à une largeur de 100 pieds et de donner instruction au département en loi de faire les procédures nécessaires pour l'homologation de ledite ligne;
12. A l'effet de voter une somme additionnelle de \$1,000.00 pour couvrir les dépenses en courses jusqu'à date pour les améliorations et la forme d'opération.
13. A l'effet de voter une somme additionnelle de \$2,000.00 pour compléter les travaux de construction d'un égout dans la rue Delormier, depuis le Boulevard Rosemont jusqu'à la rue Deschênes.
14. A l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le Conseil de la Cité, et le Président de la Cité à signer des délégués, à être envoyés en rapport avec l'achat d'un terrain de M. M. J. St. Davis & Ltd., et de faire la date d'émission d'obligations d'obligations au 1er mai 1914, pour une somme de \$190,000.00 (la balance de \$500.00 à être payée au comptant) au vendeur de la propriété en question, soit 190 obligations à \$1,000.00 chacune et remboursées de 10 à 190 inclusivement par le pouvoir d'emprunt de \$13,258,520 autorisés par le règlement No. 523 le capital étant payable à son échéance le 1er mai 1954 ainsi que les intérêts semi-annuels les premiers de Mai et de Novembre chaque année, le premier paiement d'intérêt devant être payable le premier Novembre 1914.
15. A l'effet d'accepter la proposition des autorités de la Ville de Mascouneuve, de faire les procédures nécessaires pour

l'acquisition des terrains situés à l'est du parc que la Cité de Montréal a achetés récemment dans le quartier Hochelaga à l'ouest de la rue Beaubien s'étendant de la rue Girard jusqu'à la rue Shebrook à condition que la Cité de Montréal convienne en fait, en outre du terrain qu'elle vient d'acheter, le triangle de terre comprise entre la rue Shebrook (nouveau plan), les limites nord dudit parc et les limites est de la Cité de Montréal.

16. Cléffé d'autoriser, conformément à l'article 556 de la Charte le paiement d'un compte de \$1760.85, en faveur de Rocmar Roads Limited, pour fournitures durant l'année 1913.

17. Cléffé d'accepter l'offre de M. T. Dupont de vendre à la Cité pour la fin de l'élargissement de la dite rue Logan, une propriété située au coin nord-est des rues Trinitation et Logan, connue et désignée sous le No. 949 du quartier Papineau, mesurant environ 60 pieds et neuf pouces front sur la rue Trinitation et 53 pieds sur la rue Logan, ainsi qu'un terrain adjacent formant une superficie de 3847 pieds, avec les bâtiens sur lequel, pour le prix et somme totale de \$10,000.00 représentant environ \$2.60 le pied

Adjournement.

P. L. Senechal  
Sec.

L. N. Dupuis.

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions  
Tenue le 25 mars 1914

Présents,

M. Roumeau le Maire, M. Lavallée, Président  
M. de la Commission, Laclapelle  
Dufour  
Cinq

Reçu deux devis de mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$14,535.40 et \$89,874.85, sur vant liste certifiée.

Résolu. D'en autoriser le paiement.

Reçu un rapport de l'Ingénieur en Chef tenant tant un estimate du coût de la construction d'un égout sur le Boulevard Rosemont, à l'est de la rue Desjardins, quartier Rosemont et Logan. Pointe déclarant que le coût des travaux est de \$75,000.00 payables \$7,500.00 par la Cité et \$67,500.00 par les propriétaires intéressés.

Résolu. De faire rapport au Conseil, recommandant qu'une somme de \$75,000.00 soit votée pour la construction dudit égout, et recommandant en outre qu'avant la construction dudit égout, les propriétaires des propriétés puissent donner gratuitement à la Ville le droit de passage sur leurs terrains, et faute de se faire, le droit en devra par être constitué.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu. D'imputer le paiement d'une somme de \$30,000.00 à être imputée sur le balance disponible du crédit voté pour l'enlèvement de la neige des trottoirs "réglement" et à être appliqué au crédit "snow ordinary".

18863

Reçu un rapport du Lieutenant de Police, recommandant qu'un congé de deux mois soit accordé au Capitaine Coleman du poste No. 9, qui a été offert la position de chef de poste du poste.

Résolu. D'accorder un congé de deux mois, sans salaire, à monsieur le Capitaine Coleman, etc. à partir du 1er avril.

18851

Reçu un rapport du Lieutenant de Police, recom.

mandant la remise d'un dépôt de \$25.00 à la "Manand Club," attendu que cette dernière a retiré sa demande d'incorporation.

Résolu D'autoriser la remise dudit dépôt.

18133 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la nuisance causée par les abattoirs d'est.

Résolu De référer au département en loi pour action qui il jugera convenable de prendre dans les circonstances.

18834 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de l'ameublement des nouveaux bureaux du département d'Hygiène.

Résolu De référer au Surintendant des Édifices Municipaux pour estimation et rapport.

18746 Soumis une lettre de M. A. A. Amos, architecte, pour la construction du poste de pompes No 25 demandant le paiement d'une somme de \$1,000.00 en acompte pour services professionnels en rapport avec la construction dudit poste.

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte.

18804 Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant l'installation d'un téléphone à la station No 25 rue Drummond, lequel devra être relié à l'échange du département du feu à raison de \$40.00 par année, ainsi qu'un autre téléphone à la caserne No 36 rue Notre-Dame-Est, Longue-Pointe, à raison de \$55.00 par année.

Résolu D'autoriser l'installation d'édifices téléphoniques.

18861 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies recommandant le paiement à W. E. Seagram & Co. d'un compte de \$7,650.00 en rapport avec la fourniture d'un tracteur pour le port No 25.

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Soumis un rapport du Surintendant du Marché recommandant le transfert du bail pour l'étal No 25

Marché Bonsecours, au Saint-Paul de M. Anthoine Dalbec à M. Le Liburn.

Résolu D'autoriser le transfert dudit bail.

Sur recommandation du Surintendant du Marché, il est

Résolu D'autoriser le transfert des baux suivants:

1. Bail pour l'étal portant les Nos 15, 16 et 17, situé à l'extérieur du Marché Saint-Antoine, de M. Louis Massé à M. Adolphe Roussseau
2. Bail de l'étal portant le No 57, Marché Bonsecours sur des Commissaires, de M. S. Trudeau à M. Pierre Toudette.

18731 Soumis une lettre de M. W. Grenshields, Grenshields & Co. procureurs de la Commission des Écoles Protestantes, au sujet de la taxe de l'eau pour les différentes écoles de la Commission.

Résolu De référer au Président du Bureau des Estimations pour rapport.

La résolution du 12 mars, au sujet de la reorganisation du département d'Hygiène est amendée, en y insérant le paragraphe du rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, qui se lit comme suit:

"Depuis que vous m'avez fait l'honneur de me confier la direction du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, j'en ai étudié l'organisation ainsi que le fonctionnement des différents services qui le composent et les observations que j'en recueille me permettent de vous exposer que ce département pourrait être beaucoup amélioré dans son organisation et son administration, si l'on y apportait certaines modifications, mais avant de vous les proposer, je vous signale quelques-unes des principales déficiences.

"Plusieurs services se rapportant à l'hygiène, ne font pas partie de ce bureau, les uns sont réunis à d'autres départements, les autres forment des départements séparés, je puis citer, l'Assistance Municipale, l'Assistance des Bains Publics, l'Hygiène Sanitaire.

✓ "Certains services n'existent qu'à l'état rudimentaire, par exemple, les Laboratoires, l'Inspection Sanitaire des Établissements Industriels, et des Bâtisses Publiques

"Quelques-uns, comme la statistique, sont totalement insuffisants.

"Les services de l'Inspection des Aliments, des Maladies Contagieuses, de l'Inspection Médicale des Écoles et de la Police Sanitaire, tout en étant mieux organisés, auraient besoin de subir certaines transformations et d'avoir une augmentation de personnel, parce que ce dernier n'est pas assigné nombreux pour suffire à l'ouvrage.

Le Directeur n'a à sa disposition dans son bureau qu'un seul employé qui remplit tous les offices: Secrétaire, Archiviste, Chargé de correspondance et Messager.

"La dispersion sous d'autres administrations, de plusieurs services qui relèveraient de l'hygiène ou leur inefficacité, s'ils sont sous sa direction, mettent le Directeur dans l'impossibilité de donner à son travail une orientation méthodique et raisonnée, parce que les différentes parties de ce département se complètent et ont besoin les unes des autres.

"C'est pourquoi je vous suggère un programme de réorganisation mais en vous en demandant l'adoption je n'ai pas l'intention de le mettre à exécution en entier tout d'un coup, et je ne réclamerai pour le présent que ce qui est absolument nécessaire; je crois qu'il vaudra mieux, après avoir adopté un plan général, étudier séparément l'administration intérieure de chacune de ses parties et ses relations avec les autres, pour arriver graduellement à son exécution complète. Cependant, j'ai tenu à vous mettre dès aujourd'hui au courant des besoins de département, pour pourvoir venir plus librement vous en demander, de temps en temps, au fur et à mesure que je serai en position de le faire l'autorisation et le moyen d'en organiser une section.

"En rédigeant ce programme, j'ai tâché de grouper les questions relatives à des relations plus fructueuses et de faire un ensemble d'une administration plus facile, et

peuvent donner les meilleurs résultats pratiques sans y proposer de constituer les services suivants:

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour la fourniture de matériaux de paving. Les soumissions soumissionnées sont ouvertes en présence des parties intéressées et reprises à l'Ingénieur en Chef pour rapport, et les chèques de dépôt les accompagnant sont déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, savoir:

Poudre inorganique

- 1 W. Mc Kally & Co # 700.00
- 2 Canada Floor Ltd 600.00
- 3 Stinson Real Builders Supplies Ltd 600.00

Pierre & Macadam

- 1 Stinson Real Builders Supplies Ltd 500.00
- 2 J. G. Lafosse 500.00
- 3 Deloumeau Quarry Co. 945.00
- 4 R. H. Muir Co. Ltd 5,000.00
- 5 Massonville Quarry 1,000.00
- 6 Massonville Quarry Co. chèque par J. Martineau & Fils Ltd. 1,000.00
- 7 Laurentian Granite Co. 2,890.00
- 8 St Denis Quarry chèque par M. G. Porcheau 700.00
- 9 Qui Prof Crush Stone Co. chèque par J. H. Delany 6.50.00
- 10 Rodgers & Quirk 1,000.00
- 11 G. L. Tasse chèque par Lévieux Ltd. et endossé à la Ville de Montréal par L. Tasse 1,000.00
- 12 J. Brossard pas de soumission

Mastics d'Asphalte

- 1 Warren Chemical Mfg Co. 1,470.00 chèque par Paterson Mfg Co. Ltd
- 2 Canada Floor Limited 1,425.00
- 3 Sivity Asphaltum Paving Co. 1,500.00
- 4 Imperial Oil Company 255.00
- 5 The Asphalt Supply Co. Ltd 1,580.00
- 6 Geo. W. Reed Co. 1,425.00
- 7 E. H. Evans Asphalt Co. 1,739.50

Reçu à Rendre

- 1. Laurentian Granite Company 1000.00
- 2. Mandeville & Gagnon, cheque par A. Mandeville 4690.00
- 3. J. Desormeaux 3500.00
- 4. Elder Evans Asphaltum Paving Co pas. de cheque

Blocs de Pavage

- 1. F. L. Lawrence, 15,000.00
- 2. William Mc Nally Company 14,500.00
- 3. Laurentian Granite Company 12,757.50
- 4. C. Bremner Limited 500.00
- 5. Rossmore Limestone Company cheque par A. J. Aubrey 13,000.00
- 6. J. Brodie & Sons 4,077.00
- 7. Heyde & Sons 14,571.50
- 8. Jos. Coy. & Fils 7,930.00
- 9. Elder Evans Asphaltum Paving Co 2,157.00

A. Senecal  
Sec.

Rejoignement  
L. N. Dupuis

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 26 mars 1914

Présents,

Monseigneur le Maire L. G. Lavallée, Président  
MM. les Commissaires Lachapelle,  
Godfrey.

18464. En ce qui concerne la vente par Hall Brothers de la Cité de Montréal il est

Résolu que l'acte de vente soit complet, la Cité devant payer immédiatement aux vendeurs, la somme de \$15000. et devant retenir la différence sans intérêt, pour la garantie contre les hypothèques et charges affectant les immeubles vendus, les vendeurs s'engageant à faire radier ces charges et hypothèques sans délai et à leurs dépens, la Cité devant assumer les taxes dont trois expient le 1er mai 1915 et 2. le 1er mai 1916, les loyers devant être collectés par la Cité pour son bénéfice à compter de ce jour.

Les sommes trois mille de mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$22000.50 \$5,091.82 et 40,277.42 suivant liste ci-jointe

Résolu De autoriser le paiement

Sur recommandation de l'ingénieur en chef, il est

Résolu De permettre:

- 1. A. M. G. Luyon & Lussier, de recevoir, emmagasiner et vendre du bois de chauffage, charbon, et du fourrage sur le lot No. cad. 50 subd 216 et 217, quartier Hochelaga sur Roussin.
- 2. The Toilet Laundry Co. Ltd. d'emmagasiner de la benzine et d'ouvrir un magasin sur le lot No. cad. 454, quartier St. Georges, 425 rue Richmond.
- 3. M. H. Brunelle, de construire une usine de traitement sur le lot No. cad. 76 subd. 262-29, quartier Hochelaga 122 rue Saint-Jacques.
- 4. The Toilet Laundry Co. Ltd. d'ouvrir une boulangerie et d'emmagasiner sur le lot No. cad. 455, quartier Saint Georges, 425 rue Richmond.
- 5. M. J. B. Mathys d'employer une bâtisse comme garage sur le lot No. cad. 1327, quartier St. Georges 41 rue No.

Lill College et sur le lot cad. No. partie 1326, quartier St. Georges, 38 Place Duvernay

18652 Soumis un rapport de l'Assistant Ingenieur en Chef declarant ne pouvoir recommander d'accorder la permission demandee par M. E. Bacon d'ouvrir une canal a bois.  
Resolu En consequence.

18542 Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage recommandant l'installation de lampes additionnelles aux endroits mentionnes dans le dit rapport.  
Resolu D'approuver ladite recommandation.

18845 Soumis un rapport de l'Assistant Ingenieur en Chef concernant les arrets de tramways.  
Depose aux archives.

18550 Sur recommandation de l'Assistant Ingenieur en Chef, il est  
Resolu Qu'un credit de \$5,000. soit vote, sur le fonds de reserve, pour "Inondations et Egouts".

Le president de la Brook Construction Co. est present devant le Bureau au sujet des travaux executes par ladite Compagnie au canal de l'Alouette.  
A sa demande, l'etude de cette question est renvoyee a 4 heures cet apres-midi.

18853 Soumis un rapport du Chef de departement des Incendies recommandant la nomination de M. Antoine Braton, quai, a la position d'assistant mecanicien en remplacement de M. Ernest Lacombe, demis a compter du 21 mars courant, au salaire de \$950.00 par annee.  
Resolu De ratifier ladite nomination.

18889 Et advenant midi, le Bureau proceda a l'ouverture des commissions pour l'acquisition d'appareils automobiles pour le departement des Incendies.  
Les soumissions suivantes sont ouvertes en presence de parties interessees et referen a l'agent des Achats et des Travaux, pour conference avec le Chef et l'Ingenieur en Chef du departement des Incendies et rapport et les chques

de depot sont deposees entre les mains du Tresorier de la cite

- 1. Roberton Fin Apparatus Mfg Co. \$3,250. chques sur la banque Chippewa et recepit par une banque canadienne.
- 2. Co. Jennings & Co. \$1,500. et \$700.
- 3. Lafleur Fin Engine Co. chques par Hugh Cameron & Co. aux montants respectifs de \$737, \$1444, \$1444, \$1547, \$1577, \$1257
- 4. M. E. Seagrave \$8,450.

Soumis un rapport du President du Bureau des Estimateurs recommandant la nomination d'un commis junior pour son departement.

Resolu Que M. J. A. Crevier, message au Bureau des Commis, ne soit promu a la position de commis junior au departement des Evaluateurs, a son salaire actuel et se a compter de son avul prochain.

Le Bureau prend en consideration la question de la nomination d'un medecin pour le Refuge Municipal Mendic et il est

Resolu D'autoriser M. le Commis Lachapelle, d'entrevoir pour parler avec les autorites de l'Hopital Notre-Dame pour la preparation d'un arrangement qui sera soumis au Bureau.

Soumis une lettre de M. J. Descard & Fils au sujet de l'intuit sur leur depot fait en rapport avec le contrat pour la construction de porte de pompes et de police, coin des rues Jarry & St. Hubert.

Resolu De donner instructions aux Chefs des departements avec qu'on Tresorer de la cite de s'en tenir et de se conformer aux stipulations du contrat.

18887 Soumis un rapport de l'Assistant Ingenieur en Chef au sujet de l'ouverture d'une rue pour la construction d'un epuit.

Resolu De retourner ledit rapport pour plus d'informations

18843 Soumis une lettre de M. S. M. Galt, contracteur pour la pose

de conduites souterraines sur la rue Ste. Catherine, au  
sujet de la réfection des trottoirs.

Resolu De referer a l'ingenieur en chef pour étude de la pro-  
position et rapport complet sur cette question.

1853. Soumis un rapport de l'Assistant Ingenieur en Chef  
sur la demande de M. P. Pheven d'ouvrir des fontaines  
sur le Parc Barrington, propriété de la Cité.

Resolu De referer au département en Loi.

1854. Sur recommandation de l'Assistant Ingenieur en Chef  
il est

Resolu D'autoriser la pose de 300 pieds de tuyaux de 8 pouces  
sur la rue Robien de la rue Alais a 300 pieds a l'ouest  
au coût approximatif de \$ 825. a être imputé sur le  
crédit voté pour la pose de conduites d'eau dans dif-  
férentes rues.

*L. P. Seruca* Sec.  
*L. N. Dupuis* Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau de Commission  
Tenue le 26 mars 1914 J.M.

Présents,  
Son Honneur le Maire L. G. Lavallée, Président,  
M. le Commissaire Godfrey,  
Dupuis

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité  
au montant de \$ 52,879.85 suivant liste certifiée.

Resolu De s'autoriser le paiement.

18775. Soumis un rapport du Surintendant des Edifices  
Municipaux sur les corrections à faire dans l'intérieur  
de l'Hôtel de Ville.

Resolu De donner instruction au Surintendant des Edifices  
Municipaux de s'entendre avec l'architecte pour  
faire faire les dites corrections immédiatement.

18601. Soumis une communication du Secrétaire du Bureau  
au sujet de l'achat d'un appareil photographique  
dit "Photostat".

Resolu De referer à l'Agent des Achats et des Ventes, avec in-  
structions de demander des prix immédiatement, et  
de faire rapport au Bureau.  
M. le Commissaire Lachapelle prend son siège

Le Président de la "Cook Construction Company", son ingénieur  
M. Scully, M. J. Janni, Leong, Douman et Pearson  
sont présents, au sujet des travaux exécutés dans le  
roc au canal de la Guedue.

Après une longue discussion et explication de part et  
d'autre, il est

Resolu D'autoriser la "Cook Construction Company" à reprendre  
les travaux <sup>de rôle sud</sup> des travaux ~~de rôle sud~~ des travaux existants, pourvu qu'ils exécutent ces  
dits travaux à la satisfaction de l'ingénieur en chef  
de la Ville, et que si ces travaux ne sont pas trouvés  
satisfaisants, ils devront les discontinuer sans délai, sur  
une lettre de l'ingénieur en chef

Soumis un estimi au montant de \$ 16,229.09 des travaux faits  
jusqu'à date par la "Cook Construction Company" en vertu du  
contrat No 2, en date du 17 juillet 1913

Resolu D'autoriser le paiement du dit estime. Ce paiement devant être fait sous réserve de tous recours que la Cité peut avoir contre les entrepreneurs et ne devant pas constituer une approbation des travaux faits jusqu'à présent.

16663 Soumis un rapport du département en Loi, si vente pour la Cité à M. Venditti, recommandant au Bureau de charger le notaire Maskay de mettre M. Venditti en demeure d'avoir à signer l'acte de vente en question.

Resolu En conséquence.

Vu les constatations du rapport de l'Honorable Juge Portier en date du 25 mars 1914, concernant MM. Etienne Selland, ingénieur au département des Egoites, J. H. P. nouveau, estimateur, J. D. E. Payette, estimateur, J. H. Charette, comptable et M. Duguette, comptable, et est

Resolu Sur MM. Etienne Selland, J. Horace Tremoueau, et J. D. E. Payette soient démis, et que MM. J. H. Charette et M. Duguette soient censurés et réprimandés.

Mais, attendu que le délai qui reste à courir jusqu'au travail prochain est trop court pour qu'il soit permis au Bureau des Commissaires de décider sur le Conseil ce qui devra ou pourra être fait concernant les autres suggestions ou recommandations contenues dans ledit rapport, les Commissaires faisant à leurs successeurs et au nouveau Conseil le soin de prendre les mesures qu'ils jugeront à propos pour faire punir les inculpés.

Monsieur Arthur Valli de la Société Légale Desaulniers, Valli, se présente devant le Bureau, et dépose devant les Commissaires une communication de monsieur Georges Desaulniers, avec dix billets de cinq dollars chacun (\$5.00), (dont il donne les numéros), qui ont été déposés sur le bureau de M. Maskay dans une enveloppe ne contenant aucun nom et aucune indication de provenance avec des soumissions pour la fourniture d'automobiles, et que monsieur Maskay a confié à son avocat (M. Desaulniers) pour avoir et saisir.

Les billets sont imprimés dans une enveloppe scellée avec le sceau du Bureau des Commissaires et placés dans la boîte dudit Bureau, en attendant que la question soit éclaircie.

P. Senecal  
Sec.

Apurement.  
L. N. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 27 mars 1914

Présents,

Son Honneur le Maire L. Lavallée, Président,  
M. les Commissaires LaSapelle,  
Gouffroy,  
Dupuis.

15994. Soumis un rapport du département en Loi, sur la demande de M. Chimenthal & Salomon, de faire passer des soupes de sûreté automatique au raccordement des égouts dans la cave de leur propriété, déclarant que la Ville n. serait pas justifiable de payer le coût total de ces soupes de sûreté.

Resolu En conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de certaines plaintes portées concernant les expropriations annuelles de l'avenue Mont Royal.  
Déposé aux archives.

18856. Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage au sujet des changements ou installations de fils pour l'éclairage ou le pouvoir dans les étages des marchés.

Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au Surintendant des Marchés d'insister dans les baux pour les étages de bou cher, une clause à l'effet qu'aucun changement dans la disposition des fils électriques, ne devra être fait sans l'approbation préalable du Surintendant du département de l'Éclairage, et qu'ans de la présente décision soit transmise à tous les locataires de marchés publics.

Messieurs Bell, Secrétaire-Trésorier de la Ville de Montréal et Maurice Thompson, Girant, ont été présents devant le Bureau, au sujet de l'ouverture de l'avenue Chestfield, et après délibération, la question n. est soumise à la considération.

Soumis des mandats vérifiés par le Comptable de la Ville, au montant de \$2,574.48 suivant liste ci-jointe.

Resolu D'en autoriser le paiement.

18852. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef au sujet de la préparation de plans pour la construction d'un site aux issues sur des carrières. Monsieur Lacas, présent devant le Bureau reçoit instructions de préparer un estimateur du coût de tels travaux pour l'année prochaine, l'écouter.

15667. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes au sujet de la vente de résidus de terrains provenant de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint-Aude, au nord de la rue D'Armontigny.

Resolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instructions de publier immédiatement des annonces, pour la vente à l'enchère desdits résidus de terrains.

18631. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la "Montréal Water & Power Company", pour permis de poser une conduite de 6" à l'ong de la rue Saint-Patrick.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de matériaux pour les Travaux Publics.

Les soumissions sur ce sont ouvertes en présence des parties intéressées, et référé à l'Agent des Achats et des Ventes pour confirmation, avec l'Ingénieur en Chef et rapport, et les chèques de dépôt les accompagnants sont remis entre les mains de l'Agent de la Ville:

Terronnerie.

1. The Eagle & Lobe Steel Company	200.00
2. The McLeary Manufacturing	186.40
3. Samuel Fisher Regd.	100.00
4. Cassidy's Limited	221.00
5. Lewis Brothers,	100.00
6. Thomas Davidson Mfg Co	200.00
7. Norton, Callard & Co.	100.00
8. J. E. Boyd & Company	200.00
9. The Fiddler Stroph. Limited	600.00
10. Drummond McCall & Co.	310.00
11. Cravenhill, Leamont & Co.	50.00
12. Thomas Robertson & Co.	200.00

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 27 mars 1914

Présents,

Monsieur le Maire L. Lavallée, Président.  
Messieurs les Commissaires Laclapelle,  
Gouffroy,  
Dupuis.

15994. Soumis un rapport du département en Loi, sur la demande de M. M. Phinenthal & Salomon, de faire passer des soupes de sûreté automatique aux raccordements des égouts dans la cave de leur propriété, déclarant que la Ville ne serait pas justifiable de payer le coût total de ces soupes de sûreté.

Resolu En conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de certaines plaintes portées concernant les expulsions annuelles de l'avenue Mont Royal.  
Déposé aux archives.

18856. Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage au sujet des changements ou installations de fils pour l'éclairage ou le pouvoir dans les étages des marchés.

Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner instructions au Surintendant des Marchés d'insister dans les baux pour les étages de boue chez, une clause à l'effet qu'aucun changement dans la disposition des fils électriques, ne devra être fait sans l'approbation préalable du Surintendant du département de l'Éclairage, et qu'avis de la présente décision soit transmis à tous les locataires de marchés publics.

Monsieur Bell, Secrétaire-Trésorier de la Ville de Montréal, et monsieur Thompson, Girant, sont présents devant le Bureau, au sujet de l'ouverture de l'avenue Chestfield, et après délibération, la question reste sous considération.

Soumis des mandats reçus par le Comptable de la Cité, au montant de \$ 25,744, suivant liste ci-jointe.

Resolu D'en autoriser le paiement.

18382. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef au sujet de la préparation de plans pour la construction d'une rue aux écuries sur les carrières. Monsieur Lacas, présent devant le Bureau, reçoit instructions de préparer un estimateur du coût de ces travaux pour lundi prochain, à 30 courant.

15667. Soumis un rapport de l'Agent des Achats et des Ventes au sujet de la vente de résidus de terrains provenant de l'expatriation pour l'élargissement de la rue Saint-André, au nord de la rue Demontigny.

Resolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instructions de publier immédiatement des annonces, pour la vente à l'enchère desdits résidus de terrains.

18631. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef au sujet de la demande de la "Municipal Water & Power Company", pour permis de poser une conduite de 16" à l'angle de la rue Saint-Patrick.

Resolu De référer au département en Loi pour rapport.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de matériaux pour les Travaux Publics.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des parties intéressées, et référé à l'Agent des Achats et des Ventes pour conférence, avec l'Ingénieur en Chef et rapport, et les chèques de dépôt les accompagnants sont remis entre les mains de Monsieur de la Cité:

Tenons-nous

1 The Eagle & Globe Steel Company	200.00
2 The McLeary Manufacturing	186.40
3 Samuel Fisher Regd.	100.00
4 Cassidy's Limited	221.00
5 Lewis Brothers,	100.00
6 Thomas Davidson Mfg Co	200.00
7 Norton, Callard & Co	100.00
8 J. C. Boyd & Company	200.00
9 The Fiddler Trough Limited	600.00
10 Drummond McCall & Co	310.00
11 Cravenhill Lumber & Co	50.00
12 Thomas Robertson & Co	200.00

13 Sheet Metal Products Company	50.00
14 Protheringham & Workman Kumbe	100.00
1. Mc Coll Bros. Co.	331.00
2 W.L. Thom Oil Company	420.00
3 Samuel Fisher Regd.	100.00
4 Canadian Oil Company Ltd	300.00
5 The Imperial Oil Ltd	1919.05
6 The British American Oil Company Bray et cuivre.	277.10
1. Canadian Steel Foundries Limited	3857.50
2. W.L. Cuthbert & Co. cheque par L. Cohen & l'ordre de W.L. Cuthbert & Co. et endosse payable à la Ville de Montreal	550.00
3. The Canada Metal Company	240.00
4 Rubinstem Bros.	200.00
5 Canada Iron Corporation Limited en liquidation Mutual Trust Co Liquidateurs	500.00
6 Warden, King Ltd	3,875.00
7 Standard Foundry & Machinery Co.	619.00
8 John Mc Dougall & Co Iron Works Co.	2,940.00
9 Alex. R. Mitchell. (soumission repitè) aucun cheque de dépôt accompagnant bleus, fiches, Etc.	
1 Protheringham & Workman	1,000.00
2 Cauchell, Leaman & Co.	50.00
3 Lewis Bros. (pas de soumission)	
Matières Explosives	
1. Canadian Explosives Ltd	278.12
Quint's & Harvey Suyaux	272.05
1 Alex. Bremner	1,858.00
2 W. Ma Kelly & Co. Ltd	2,500.00
Suyaux en plomb, Metal.	
1 James Robertson & Co.	2,685.00
2 J. Watson & Co.	4,647.15
3 The Canada Metal Company	2,000.00
4 Thos. Robertson & Co.	4,691.00
Achat de Matières d'Esprit.	
1 Standard Foundry & Machinery Company	510.00
2 S. Tulpis	500.00

3 W. P. Cuthbert & Co. 500.00  
 cheque par L. Cohen & l'ordre de W.P.  
 Cuthbert & Co. et endosse payable à la Ville  
 4 Alex. Tesson (soumission repitè)  
 aucun cheque de dépôt l'accompagnant.

Assurance  
 L. N. Dupuis.  
 Sec.

Procès verbal d'une assemblée de Bureau des Commissaires  
Le 27 Mars 1914

Présents,

Son Honneur le Maire L. Lavallée, Président  
M. les Commissaires Lachapelle,  
Desjardins,

18924. Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique au sujet de la mise à la retraite de M. Jules Lacasse.

Resolu De réfuser au département en la pour rapport

16800. Le Bureau prend connaissance des offres faites concernant le système de traverses de l'Île Sainte-Hélène.

Resolu D'accepter l'offre de M. C. Angstrom de préparer un rapport complet sur le service de la traversée de l'Île Sainte-Hélène, ainsi qu'une estimation du coût des traversiers et de l'opération de tel service, au prix de \$12000.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité au montant de \$16,434.52 suivant liste certifiée.

Resolu D'un autoriser le paiement.

17937. La résolution du 13 Mars courant, à l'effet de créer certaines positions dans le département d'Hygiène et de Statistique, est amendée en retranchant l'item suivant: "Un médecin, (Refuge Municipal Munding) pour \$1400.00 par année, \$1,050.00 le montant ce qui sus-dit devant être retourné à sa destination primitive

✓ 18835. Soumission rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant:  
1. Qu'une entente soit faite avec les autorités de l'hôpital Notre-Dame, par laquelle elle s'engage à fournir le personnel nécessaire pour l'examen des réfugiés de nuit du Refuge Munding;  
2. Qu'un personnel soit sous la direction du Surintendant du Service Médical Municipal; 3. Qu'il soit accordé à cette institution, comme compensation (a) Une somme annuelle de \$1,000.00, c'est-à-dire \$750.00 pour un mois à compter du 1er avril prochain, cette somme a été payée

à même la balance de \$4,450.00 provenant du montant de \$58,000.00 voté dans le département d'Assistance Municipale pour subventions. (b) Une chambre dans la bâtisse du Refuge, présentement destinée à un gardien de nuit, dans laquelle se logerait le médecin de service fourni par les autorités de l'hôpital.

Resolu D'approuver ladite recommandation

Soumission communication de M. J. C. Duchesne, maire de la Ville de pour suite, en rapport avec la pose de puisards

Resolu De réfuser à l'ingénieur en chef.

Hest

Recueilli et communiqué par circulation au 13 Mars 1914. Voir page 277

De donner instructions à l'Agent des Achats et des Ventes et aux départements intéressés, d'exiger dans les demandes de soumissions un montant de dépôt déterminé; et proportionnel au montant de l'estime sans mention de pourcentage.

18893. Sur recommandation du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, il est

Resolu Que M. Édouard Christand soit nommé à la position de Messager dans le bureau du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au salaire de \$400.00 par année, à compter du 1er avril prochain

18893. Sur recommandation du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, il est

Resolu Que mademoiselle Ruthé Girard soit nommée claqueuse phiste dans ledit bureau, à compter du 1er avril prochain, au salaire de \$700.00 par année

18894. Sur recommandation de Secrétaire du Bureau des Commissaires, il est

Resolu Que monsieur Nugeau, actuellement employé au département du Greffe, soit transféré au Bureau des Commissaires en qualité de commis, à compter du 6 avril prochain

Soumission rapport de l'ingénieur en chef demandant un corps de quinze jours pour cure de maladie.

Resolu De faire droit a ladite demande.

Monsieur C. Ammeault, Assistant Ingenieur en Chef est appelle devant le Bureau, et apres enqurison sur lui, il est

Resolu Que ledit M. C. Ammeault soit transfere a la position basse vacante par le depart de monsieur Etienne Belland, ingenieur en charge de la division road, du departement des Egrits, avec son salaire actuel.

Qu'le congé accordé a monsieur Janin et le transfert de monsieur C. Ammeault, il est

Resolu Que l'ingenieur Supplémentaire de la Voie reçoive instructions de prendre charge temporairement du département de l'ingenieur en chef en même temps que son propre département de l'ingenieur en chef ou au remplacement de l'Assistant Ingenieur en Chef

Ilest

Resolu Que le Bureau des Commissaires designe l'ingenieur Supplémentaire de la Voie, M. John R. Dablow, pour signer les rôles de répartition et faire toutes les procédures requises par la loi, en rapport avec lesdits rôles conformément à l'article 484 de la Charte.

18912.

Resolu Sur recommandation du Payeur de la Cité, il est Resolu Que M. L. G. Panneton soit nommé a la position basse vacante par le depart de monsieur Alphaux Martin, chauffeur de l'automobile du departement du Payeur, aux mêmes conditions que monsieur Martin.

Sommation compte au montant de \$100.00 pour travail en rapport avec la preparation et la traduction du rapport annuel du Bureau des Commissaires pour l'annee 1912

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte a même le credit vote pour cette fin, par resolution en date du 3 decembre, 1912

Aprouvément.  
A. Senecal Sec  
L. M. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblee du Bureau des Commissaires tenue le 30 mars, 1912 M.

Présents,

Le Monsieur le Maire L. Levalle, President  
M. les Commissaires La Chapelle, Dupuis, Godfrey.

Sommation trois ans de mandats verifiés par le Contrôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$43,240.84 \$21,700.57 et \$28,017.77 suivant liste certifiée.

Resolu D'un autoriser le paiement

Sur recommandation de l'ingenieur en chef, il est Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de permettre a la Mutual Light Heat & Power Company "d'installer des poteaux dans les rues de Gouge, Addington, Weston, Alex. Beaulieu, Davidson, Bordeaux, Chamblord et Chabot aux conditions mentionnées dans ledit rapport.

18740.

Resolu Sur recommandation de l'ingenieur en chef, il est D'autoriser monsieur Eustache Beauregard a recevoir en magasin et vendre du bois de chauffage sur le lot du cad. 172 subd. 1762 et 1763 du qu artier Rosemont 5ieme Avenue.

Ilest

Resolu De rescinder la resolution du Bureau en date du 26 courant, a l'effet de nommer M. John Dumbrey & M. G. P. Brucher, pour agir respectivement comme arbitre et arpenteur juré dans l'expropriation du chemin de la Savane vu que monsieur G. P. Brucher n'est pas arpenteur juré et n'a pas payé consciencieusement les taxes pour agir comme tel, et il est

Resolu Que monsieur John Dumbrey soit nommé arbitre, et monsieur G. P. Brucher, arpenteur juré, en rapport avec l'expropriation du chemin de la Savane, ces messieurs devant perdre leurs instructions du departement en ce

18886.

Resolu Sur recommandation a cet effet, il est D'autoriser le versement d'un depot de \$100.00 fait par monsieur

jos. Roy en rapport avec son contrat pour la demolition d'une maison situee au No. 31 Place Youville

Soumission extrait du proces-verbal d'une seance du Conseil tenue le 25 mai 1914 a l'effet de voter un credit de \$ 75,000.00 pour la construction d'un egout dans le Bon-horod Rosemont, a l'est de la rue Desjardins.

Resolu D'autoriser la construction dudit egout a la jouree, pourvu toutefois que les proprietaires des proprietes prevoies, donnent au possible gratuitement a la Ville, le droit de passage sur leur terrain.

Soumise une lettre du Greffier-Adjoint de la Cite demandant de mettre a sa disposition pour le 6 avril prochain, (le jour des elections), deux des automobiles de la Ville, savoir: celle de l'ingenieur en chef et celle du Bureau des Communes.

Resolu De mettre a la disposition du Greffier-Adjoint de la Cite les automobiles ci-dessus, de 8 heures du matin a 8 heures du soir, le 6 avril prochain.

Soumission rapport de l'ingenieur en chef, au sujet d'une reclamation de M<sup>rs</sup> Leguin & Guindon, en rapport avec la refection de certains trottoirs, au coin des rues Sainte-Catherine et Fleury.

Resolu Enjoindre audit rapport, d'autoriser la remise a M<sup>rs</sup> Leguin & Guindon d'une somme de \$ 146.50 a titre de depot de \$ 384.00 qui ils avaient fait pour garantir le cout de la reparation d'audits trottoirs.

Le 11 Mars 1914  
Resolu  
Soumission le Maire, quitta sur siege  
Soumission rapport du Greffier de la Cite concernant la reclamation de M<sup>rs</sup> Frie & Cameron, notaires, en rapport avec l'expansion de l'avenue Weston.

Resolu De referer au departement en Son pour rapport.

18805. Soumission rapport de l'ingenieur en chef, recommandant de permettre a M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Allister de transporter une batisse en bois d'un lot situe sur l'avenue Oxford pres du chemin de la Cite et sur a un autre lot situe au No. 252 Avenue Blarinald.

Resolu D'accorder l'autorisation demandee aux conditions mentionnees

Remise de la somme de \$ 314.40 le 27 Mars 1914

nees dans le rapport de l'ingenieur en chef.

18881. Sur recommandation de l'ingenieur en chef, il est

Resolu D'autoriser la remise a M<sup>rs</sup> L. Leguin, d'une somme de \$ 18,971.54 etant le pourcentage retenu par la Ville en rapport avec leur contrat pour la construction de la seconde section de l'egout collecteur du quartier Laurier.

18895. Sur recommandation de l'ingenieur en chef, il est

Resolu D'autoriser la pose de 500 pieds de tuyaux a l'eau d 8" dans la rue Old Orchard, au sud de l'avenue Notre-Dame de Grace, au cout approximatif de \$ 900.00 a titre de plus sur le credit vote pour la pose de conduites principales dans diffierents rues.

18884. Sur recommandation de l'ingenieur en chef, il est

Resolu D'autoriser la remise d'un montant de \$ 111.60 retenu par la Cite sur le prix du contrat accorde a M<sup>rs</sup> Adrien Plamondon pour la pose de tuyaux dans la rue Hamilton.

Soumission une lettre de M<sup>rs</sup> W. R. Mackenzie, contenant certaines suggestions en rapport avec la pose de conduites pour la distribution de l'eau.

Resolu De referer au departement en Son.

18930. Soumission une communication de M<sup>rs</sup> C. G. Tassault, procureur de M<sup>rs</sup> Samuel Laron, lequel reclame la somme de \$ 1000.00 offerte a la personne qui fournirait les renseignements necessaires a l'arrestation du malfaiteur du constable Bourdon.

Resolu De referer au departement en Son pour rapport.

Resolu De porter le bilan du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistiques de \$ 4000.00 qui est actuellement de \$ 5000.00 compte de ce jour au 1er avril 1914 le surplus du credit repart a titre de plus sur le bilan de l'annee precedente, vote pour payer le bilan de feu l'Honorable de Lanctot. D'ailleurs.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Communes  
Tenue le 30 mars 1914 J.M.

Présents,

M. le Commissaire Lachapelle, Président  
M. le Commissaire Godfrey,  
Dupuis,

18882. Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef,  
recommandant d'autoriser le département de la Voirie  
à occuper le résidu du lot No. 152 acheté par la Cité  
pour l'élargissement du chemin de la Côte du Reigne  
Résolu D'autoriser le département de la Voirie à occuper ledit  
lot jusqu'à nouvel ordre.

Sur l'ordre le Maire prend son siège.

Soumis les comptes des deux sténographes renoués  
sur les causes de la rupture de la conduite latérale  
d'l'aqueduc, savoir:

R. S. Wright \$ 585.00  
L. G. Curran 357.00

Résolu D'autoriser le paiement de cesdits comptes, en fonds de premier

18574. Soumis un compte au montant de \$3300. représentant  
la balance due à monsieur Eugène Payette, architecte  
pour plans, devis et surveillance, du Refuge Mem-  
ling.

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte.

18926. Soumis un rapport du Surintendant de Police, re-  
commandant les promotions et les nominations, savoir:  
Lieutenant P. Anis, premier capitaine au port No. 27, Assistant  
Sergent Gaurin " lieutenant à la place du lieutenant  
Anis premier;

Comptable P. Yegorin (116), premier sergent, à la place du ser-  
gent Gaurin, premier.

William Tobin, nommé comptable à la place de 585 M. Sully de  
Alex Bedard " " " " 85 M. M. de  
Fred Vinit " " " " 214 Bourdon de  
Joe Guay " " " " 789 Gagnon, de  
Ephrem Coulombe " " " " 594 Lapalme "

Onus Joby " " " " 684 Chassei "

Herston Clancy " " " " 371 Lemay "

Albert Charrier, comptable à la place de 549 Phally de  
Anthony Gudge " " " " 566 O'Connor "  
Eugène Hebert " " " " 785 Deschamps "  
E. Saint-Juin " " " " 594 Loran "  
Jos. Ald. Loran " " " " 116 Guizoni premier  
sergent.

Résolu D'approuver lesdites promotions et nominations.  
Monsieur le Commissaire Dupuis fait son siège.

18917. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recom-  
mandant la nomination de quatre nouveaux inspecteurs  
de robinets, etc.

Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, avec instruc-  
tions de le présenter de nouveau lors de l'étude du  
budget supplémentaire du mois de mai, et de trans-  
mettre copie dudit rapport au Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de Statistique.

17731. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef (M. Max Laro)   
donnant des informations concernant la construction  
du tunnel sous les voies de la compagnie du Pacifique  
à la rue Masson, dans le quartier Rosemont.

Résolu D'approuver ledit rapport, en même temps que copie à  
M. l'Échevin Drummond.

Soumis un rapport du département en Loi, recom-  
mandant d'amender une résolution du Bureau en  
date du 18 octobre 1913, à l'effet de nommer M. Phos-  
C. Fleming, et J. A. Landry, estimateurs, pour repre-  
senter la Cité sous la présidence de Son Honneur le  
Recorder Goffin, dans l'explication pour l'ouver-  
ture de la rue Weston.

Résolu D'annuler la dite résolution, en substituant au mot  
"Entre les avenues Melrose et Howard" le mot "177.100 ex-  
clusivement jusqu'à la partie 177.83 inclusivement"  
M. le Commissaire Dupuis prend son siège

18980. Soumis un compte de la "Village Quay Company," au  
montant de \$62.98, réclame comme étant le montant de  
part de la Cité sur un dépôt de \$2521.00 fait en rapport avec  
leur contrat pour la fourniture de pierre à l'ordure.  
Attendu que lesdits documents commencent ont

été faite le 20 mars 1913 pour la fourniture de pièces à bord de  
n'importe quel navire qui la Cité paiera un intérêt sur  
le dépôt fait pour garantir l'exécution du contrat, il est

Resolu De visiter ledit compte.

Il est

Resolu De changer le nom de la rue Beaugrand (à quai de Longue  
Pointe), en celui de Tardif, ce que le terrain fut don-  
né à la corporation de Beauvoisin par la volonté de  
De Tardif.

Il est aussi

Resolu De changer le nom de la rue Elga, dans le quartier Longue  
Pointe et de lui substituer celui de Beaugrand.

Monsieur l'Échevin D'Ornell fait part d'une délégation  
s'est présentée chez lui et lui a demandé de faire des  
démarches pour obtenir la construction d'un édifice de  
bain et l'établissement d'un parc dans le quartier  
Sainte Anne.

En l'expiration du terme d'office des commissaires  
la question n'est pas mise en considération.

Sur recommandation du Président du Bureau des  
Estimateurs, il est

Resolu De nommer estimateurs M<sup>rs</sup> Joe. W. Gravel et Joe.  
J. Saint-Jov, au salaire de \$1700 par année, en rem-  
placement de M<sup>rs</sup> Fayette et Trévisan.

Adjournement.

*Pro Severe L. A. Dupuis*  
Sec

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 mars 1914 A. M.

Présents,

Le Maire M<sup>r</sup> L. A. Lavallée, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires La Chapelle,  
Dupuis;

Reçu de trois séries de mandats visés par le Con-  
trôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$10,917.11,  
\$24,242.77 et \$6,574.68 suivant liste certifiée.

Resolu De voter le paiement

18959. Soumettre un rapport de Chef de département des Incen-  
dies, au sujet du renvoi du pompier Albert Laroche.

Resolu D'approuver ledit rapport.

18618. Il est

Resolu De permettre à la "Marine Steamways Company" et à la  
"Dominion Iron Co Ltd", de maintenir sur la rue  
Notre Dame, en face du Parc Dominion la plateforme  
et salle d'attente ("waiting room" and "landing  
platform") existant actuellement, pourvu que ces  
compagnies s'engagent à les enlever à leur départ  
dans les huit jours qui suivront l'avis par écrit  
que la Cité devra leur ordonner. Cette permission ne  
devra pas être interprétée comme accordant un  
privilege en faveur des dites compagnies sur ladite  
rue Notre-Dame, et les dites compagnies devant ac-  
cepter les conditions de la présente résolution.

17993. Soumettre un rapport du Surintendant du département  
des Privilèges et des Licences, au sujet de la demande  
de la "Dominion Security Corporation Limited" pour  
permis de réduire les dimensions d'un voile.

Resolu De référer au département des Licences pour savoir s'il serait  
nécessaire de faire rapport au Conseil, pour modifier  
les termes du permis.

18970. Soumettre le rapport du Chef de département des Incendies  
sur les commissions reçues pour la fourniture d'appareils  
automobiles.

Resolu D'accorder le contrat à M<sup>rs</sup> M. E. Levesque & Company

comme suit:	\$ 7,650.00
Fournitures de protestem	14,000.00
2 tracteurs de 60 c. v.	15,300.00
2 " " 80 c. v.	15,700.00
2 voitures à boyaux	14,650.00
fournitures d'articles anciens	
pompes automobiles	14,000.00
	<u>\$ 81,300.00</u>

moins un salaire de \$ 4,500.00 consenti par ledit compoigne soit pour une somme totale de \$ 76,800.00 d'autant que le versement des dépôts aux commissaires qui n'ont pu obtenir le contrat, et de plus Monsieur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat si intervenu.

Tout donner suit au désir du Conseil et le Bureau des Commissions souvent exprimé, et pour répondre aux besoins de la Cité, et après conférence avec l'Avocat en Chef, et vu que la loi a été amendée pour permettre la nomination d'un notaire à salaire fixe, il est

Resolu Qu'un Monsieur Jean Beaudouin soit nommé notaire de la Cité de Montréal, à compter du 1er avril prochain, aux conditions suivantes:

Monsieur Beaudouin devra consacrer tout son temps à la Cité. Son bureau sera à l'Hôtel de Ville, et son étude sera partie du département en Loi.

La Cité devra exiger que tous les actes et contrats auxquels elle sera partie, soient passés et reçus devant son notaire; cependant celle-ci pourra exiger, quand elle jugera à propos, que certains contrats soient passés en singulier, et ses contrats sous singulier devant être faits et préparés par le notaire.

Monsieur Beaudouin aura un salaire fixe de \$ 500.00 par année pour tout travail qu'il fera comme notaire, et il aura droit en outre aux honoraires que le tarif accorde pour les actes et contrats reçus en forme authentique, et qui sont payables par la partie contractant avec la Cité, mais la Cité ne sera pas responsable du coût de ces actes.

Dans le cas des actes et contrats reçus en forme authentique et payables par la partie contractant avec la Cité, la première copie de ces actes ou contrats reçus par la Cité sera au profit de la partie contractant avec la Cité, mais toutes autres copies d'actes ou contrats reçus par le notaire

18986

de la Cité et reçus par cette dernière, lui seront fournis gratuitement.

Les dépenses de son bureau, papeterie, clavier, etc., et le salaire des employés nécessaires seront à la charge de la Cité.

Monsieur Beaudouin entre en fonctions immédiatement, et sera chargé, à commencer de ce jour, du travail à accomplir, ce travail sera exécuté sur son étude actuelle jusqu'à ce que la Cité ait pu lui aménager un bureau à l'Hôtel de Ville, et qu'il ait pu régler et mettre ordre à son étude.

Accuser un demandeur de Monsieur Le Larolle, pour permis d'occuper jusqu'au 1er mai prochain, un propriété qui a vendu à la Cité.

Resolu D'accorder ledit demandeur.

18593. Accuser un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de la retraite de certains vieux employés.

Resolu De donner instruction au Trésorier de la Cité de payer, à partir du 1er avril prochain, aux personnes ci-après mentionnées la moitié de leur salaire jusqu'à nouvel ordre, savoir:

Monsieur J. Patenaude, percepteur extérieur \$ 425.00 par année (salaire régulier \$ 850.00.)

Monsieur J. Desmarceaux, percepteur extérieur \$ 750.00 par année (salaire régulier comprenant la commission \$ 27. formant un moyen de \$ 1500.00 par année durant les cinq dernières années)

Monsieur Michel Demby, percepteur extérieur \$ 450.00 (salaire régulier \$ 900.00 par année)

18355. Accuser un rapport du Secrétaire de l'Inspection, au sujet de la retraite de M. D. Boreman, gardien de nuit.

Resolu De donner instruction au Trésorier de la Cité de payer, à partir du 1er avril prochain, audit Monsieur D. Boreman la moitié de son salaire jusqu'à nouvel ordre, savoir \$ 426.00, son salaire régulier étant de \$ 852.00 par année.

Sur recommandation du Président du Bureau des Elections, il est

Resolu Qu'un Monsieur Paul Danceman soit promu à la position



18945 Soumis un rapport du Département en Loi transmettant un compte de M<sup>rs</sup> Blake & Redden au montant de £2,124, 6d, en rapport avec l'appel au Conseil Privé dans la cause de la Cité de Montréal vs Layton Bros.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte, ex-fonds de réserve.

18946 Soumis un rapport du Département en Loi transmettant un compte de M<sup>rs</sup> Blake & Redden au montant de £2, en rapport avec l'appel au Conseil Privé dans la cause de la Montréal Street Railway Co. vs la Cité de Montréal.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte, ex-fonds de réserve.

18944 Soumis un rapport du Département en Loi, transmettant un compte de M<sup>rs</sup> Blake & Redden au montant de £157, 10 s, 3 d, pour frais taxables et non taxables en rapport avec l'appel des héritiers Poirier, dans la cause de Poirier vs la Cité de Montréal.

Resolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, déclarant avoir suspendu de ses fonctions pour cause, monsieur T. Day, menuisier.

Resolu D'approuver ledit rapport.

Sur recommandation du Surintendant des Marchés, il est

Resolu D'autoriser le transfert du bail pour l'étal No 56, Marché Roussacours, de monsieur Jas Mc Cormick à Monsieur J. A. Gauthier.

18957 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, au sujet de l'installation d'une caserne de pompiers dans la bâtisse municipale <sup>des</sup> quartiers Rosemont.

Resolu De donner instructions au Surintendant des Edifices Municipaux de notifier le gardien de ladite bâtisse, d'avoir à évacuer les lieux pour le 1<sup>er</sup> mai prochain.

18997 Sur recommandation de l'Agent des Achats des Ventes, il est

Resolu D'autoriser la remise à la Thos. Davidson Mfg. Co. Ltd. d'un dépôt de \$200 fait en rapport avec sa soumission pour la fourniture de ferronnerie.

Sur recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes, il est

Resolu D'autoriser la remise à la Merchants Coal Co. d'une somme de \$500 sur le dépôt de \$775 fait en rapport avec leur soumission pour la fourniture de charbon.

18916 Sur recommandation du Surintendant des Impressions et de la Papeterie, il est

Resolu D'autoriser l'achat d'un dactyllographe L. C. Smith No 14, pour le Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques.

18934 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, au sujet du paiement par

Monsieur Etienne Polland, de certains frais en rapport avec l'enquête sur les achats de terrains.

Resolu De référer au Trésorier de la Cité.

Soumis un rapport du Greffier de la Cité, sur la demande de Monsieur E. Gehnas, à l'effet de faire noter pour la traduction du rapport de l'Honorable Juge Fortin après les heures du Bureau.

Resolu Que le Bureau regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande.

Apurement

P. L. Dupuis.  
P. Seruca

Procès Verbal d'une Assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 31 Mars 1914 (P.M.)

Son Honneur le Maire L. A. Larallic, président,  
M.M. les Commissaires Godfrey  
Dufrais  
Lachapelle.

18533 Sur recommandation du Surintendant des Pâtisseries, il est  
Résolu De permettre à Monsieur Pierre Charrou, de recevoir, en magasinier et vendeur des  
bois de chauffage, du charbon et du ferrage sur le lot No. cad. 21, subd. 279+280,  
quartier Longue-Pointe, 549 Louis Veuillot.

18273 Soumis un rapport de l'Assistant Ingénieur en Chef, déclarant qu'il n'est pas op-  
portun d'accepter l'offre de Monsieur H. de M. Marley, d'acheter de la ville certaine  
quantité de pierre concassée  
Résolu En conséquence.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal  
d'Hygiène et de Statistique suggérant une nouvelle orga-  
nisation du département d'Hygiène  
Résolu D'adopter en principe l'organisation, telle que proposée dans  
ledit rapport, et de recommander au prochain Bureau  
des Commissaires de faire faire les amendements aux  
règlements nécessaires pour lui donner effet.

Soumis un mandat reçu par le Contrôleur de la Cité,  
au montant de \$3,763.03 suivant bordereau certifié.  
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis une communication de Son Honneur le Re-  
cordier Geoffroy, informant le Bureau qu'il a nomi-  
né Monsieur Sergius Gias, titulaire de la Cour de  
Records, conformément à l'article 482 de la Charte, en  
remplacement de M. P. A. Lacocbell, mis à la retraite.  
Résolu De ratifier ladite nomination, le salaire de Monsieur Gias  
devant être fixé à \$700.00 par an.

Soumis une communication de l'ingénieur en charge  
du matériel roulant, demandant qu'un dépôt soit  
à sa disposition  
Résolu De référer au Surintendant du Département des Transports

Soumis une communication de la Atlas Construction Com-  
pany, pour travaux faits en rapport avec des réparations  
d'urgence nécessitées par la rupture de la conduite de  
laquebec.

Résolu D'autoriser le paiement du dit compte au montant de \$1244.95.

Soumis le rapport de l'ingénieur en charge du matériel  
roulant sur les soumissions reçues pour la fourniture  
de trucks et camions automobiles.

Résolu D'accorder le contrat comme suit:  
7 camions automobiles de la Hay, de 5 tonnes à 6,250 \$48,750.  
2 " " " " " 3 " 4,600 9,200.

Motor Transport Company  
4 Camions automobiles Peulser de 5 tonnes à 6,550 26,200.  
Automobiles Française Ltd.  
4 Camions automobiles Peulser de 5 tonnes à 6,250 25,000.  
Le Maire et le Secrétaire de la Cité de signer  
le contrat, d'autoriser le dépôt des fonds  
aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

18731. Soumis un rapport du Président du Bureau des Estime-  
teurs au sujet de la fourniture de livres aux écoles de la  
Communauté des Ecoles Catholiques et de la Communauté  
des Ecoles Protestantes

Résolu De référer à la Commission de Législation

Sur recommandation du Surintendant des Impôts  
et de la Papeterie, il est

Résolu D'autoriser l'achat au coût de \$45.00 d'une étampe me-  
tallique à numérotage pour le Bureau de l'Archiviste  
Municipal

18594. Soumis le rapport du Chef du département des Incendies, sur les  
soumissions reçues pour la fourniture d'automobiles.

Résolu D'accorder le contrat à la compagnie Badillon, pour la fournis-  
ture de deux Remorques Badillon, au prix de \$2,500 chacune  
de par le Maire et le Secrétaire de la Cité de signer  
le contrat, d'autoriser le dépôt des fonds  
aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

Approuvé  
L. M. Dupuis  
P. Serreca

Procès verbal d'une assemblée de Bourgeois Communes  
Tenue le 1er avril 1914 G.M.

Présente,

Monseigneur le Maire L. G. Lavallée, Président  
M. les Commissaires Godfrey  
Avery  
Dupuis;

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité  
au montant de \$19,018.89 suivant liste certifiée.

Resolu De voter le paiement.

Monsieur S. P. Brown, représentant le "Maritime Terminal  
and Terminal Railway", se présente devant le Bureau  
au sujet du bruit causé par les opérations d'un con-  
casseur sur la rue Dorchester.

Après discussion, monsieur Brown s'engage, au nom  
de ladite compagnie, à cesser, à partir du 15 mai pro-  
chain, ces opérations entre 11 heures du soir et 6 heures  
du matin.

18463. Soumis un rapport du département en loi, au sujet  
de la demande de monsieur J. P. Herwin, pour permis  
d'ouvrir des fenêtres donnant sur le parc Fairmount.

Resolu D'accorder le permis demandé aux conditions mention-  
nées dans le rapport de l'ingénieur en chef  
en date du 17 mars dernier.

18480. Soumis un rapport du Lieutenant des Edifices Mu-  
nicipaux, déclarant ne pouvoir recommander d'ac-  
corder le permis demandé par monsieur J. H. Bayne, pour  
occupation jusqu'au 15 juin prochain, de la maison por-  
tant le No. 1366 sur Saint-Denis.

Resolu En conséquence.

Phost

Resolu Que tout le matériel roulant et machineries soient mis  
sous le contrôle de l'ingénieur en charge (M. Fisher)  
ainsi que le personnel appelé à s'en servir, en ce qui  
concerne le chauffage et l'entretien, et que cette décision  
soit communiquée aux ingénieurs et surintendants de  
divisions.

Phost

Resolu Les instructions sont données à qui il doit de prendre les  
mesures nécessaires pour arriver et faire vendre et louer  
les maisons qui doivent être démolies pour les expropria-  
tions dans les différentes rues et de demander des  
soumissions pour la démolition et la vente du matériel  
de démolition de ladite maisons.

18095. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef  
déclarant ne pouvoir recommander de faire droit à la  
demande de certains propriétaires, à l'effet de retarder  
la construction de l'égoût de la rue Ottawa.

Resolu En conséquence.

18788. Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de  
l'installation de barrières à certains endroits par la com-  
pagnie du Pacifique Canadien.

Resolu De réfuser au département en loi, pour savoir si ladite  
compagnie avait le droit d'installer lesdites barrières  
et de demander à la Ville de lui procurer une route  
au nord, tel que mentionné dans la lettre de la  
compagnie, en date du 14 mars dernier.

18473. Soumis le dossier au sujet de l'offre de monsieur Heibut, de  
céder certains murs à la Ville.

Resolu De réfuser à l'ingénieur en chef (M. Barlow)

Sur recommandation du département en loi, et des Experts, ont

Resolu D'autoriser le règlement des réclamations suivantes, à  
même le fonds de réserve.

8574	William Mc Caffrey	évaluation	\$ 15.00
8586	John Mc Leahy	exécution de contrat	1048.30
8612	G. Jean	chute dans un puits	15.00
8597	Felix Marcell	accident de travail	9.33

Agouvement.

L. Lavallée  
M

L. M. Dupuis.

Procès verbal d'une assemblée de Bureau des Commissaires  
Tenue le 1er avril 1914 P.M.

Présents

Son Honneur le Maire L. G. Lavoie, Président  
M. les Commissaires Godfrey,  
Lachapelle,  
Dupuis,

Soumis une offre de la "Ford Motor Company", de ven-  
de des automobiles à la Ville.

Résolu D'autoriser l'achat de trois "Ford Model T Runabouts",  
au prix de \$625.00 chacun livrables immédiatement  
pour le département des Travaux Publics.

Il est en outre

Résolu De ne pas accepter les soumissions reçues pour l'ou-  
verture de Runabouts, et d'autoriser la remise des  
dépôts aux soumissionnaires.

M. le Commissaire Lachapelle prend son siège.

1900. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu D'autoriser la remise à M. H. Bertrand d'un dépôt de  
\$125.00 fait en rapport avec la construction d'un égout  
dans la rue Sainte-Catherine, des limites de Maison-  
neuve à 560 pieds à l'est.

18724. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu De permettre à M. M. Langlois d'ériger un garage d'au-  
tomobiles sur le lot No. cad. 87117, subd. 3 et 4 qui sont  
Lafontaine, rue Ontario.

1900 Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu D'autoriser la remise à M. H. Bertrand d'un dépôt de \$125.00  
fait en rapport avec la construction d'un égout dans la rue  
Sainte-Catherine des limites de Maisonneuve à 560 pieds à  
l'est.

18724. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu De permettre à M. M. Langlois d'ériger un garage d'auto-  
mobiles sur le lot No. cad. 87117, subd. 3 et 4 qui sont  
Lafontaine, rue Ontario.

1900. Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu D'autoriser la remise à M. H. Bertrand d'un dépôt de \$125.  
fait en rapport avec le contrat pour la construction d'un  
égout dans la rue Lafontaine.

1900.

Résolu Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
D'autoriser la remise à M. H. Bertrand d'un dépôt de  
\$125.00 fait en rapport avec le contrat pour la construction  
d'un égout dans la rue Adam, des limites de Maison-  
neuve à 560 pieds à l'est.

18744.

Résolu Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
De permettre à la "Crown Trust Company" représentant  
le "Windsor Acad. Limited" de construire des trottoirs  
en béton en face de leur propriété située sur les rues  
St-Julien et St-Jacques, aux conditions mentionnées au rapport de  
l'Ingénieur en Chef.

L'Ingénieur en Chef informe le Bureau qu'il n'a pas pris le coup de  
15 jours qui lui avait été accordé par le Bureau et demande que ce fait soit consigné  
au procès verbal.

Résolu En conséquence

A la demande de l'Ingénieur en Chef, le Bureau prend de nouveau connaissance  
des comptes suivants pour travail fait en rapport avec la préparation du rapport  
relatif à l'enquête sur l'agencement, savoir:

M. H. Dancressau \$25.50 - G. Lamoureux \$4.50 - L. P. Vézina \$14.25 - H. Larard \$14.25

Attendu qu'il n'y avait qu'un intervalle de trois jours entre la livraison du rapport  
des trois experts et le commencement de l'enquête et qu'il était nécessaire d'avoir le  
rapport de l'Ingénieur en Chef avant ladite enquête, il est

Résolu D'autoriser le paiement dudit compte.

Soumise une notification et protêt de la "Canadian Fairbanks Morse Co. Ltd."  
et de la "Comet Motor Co. Ltd." à la Cité de Montréal, au sujet des contrats pour la  
fourniture d'automobiles.

Résolu De référer au Dept. des Travaux Publics pour rapport.

Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu Que la position de premier assistant-ingénieur en Chef, anciennement occupée  
par monsieur G. Amurault, soit laissée vacante pour le moment, et que le salaire  
y affecté, soit au taux de \$3,600. par année (la somme de \$1,900. soit gardée au budget  
de l'Ingénieur en Chef) que monsieur Maurice Beauchamp, actuellement employé aux  
travaux de filtration, soit nommé ingénieur auxiliaire dans le Bureau de l'Ingi-

meur en chef, à son salaire actuel (\$1200 par année) que le salaire de Monsieur  
Belland, soit au taux de \$1400 par année, \$1425 pour neuf mois, soit transféré  
du budget des égouts au budget du bureau de l'Ingénieur en chef, et qu'une  
somme de \$1425. soit votée pour cette fin.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est  
Résolu Que Monsieur J. A. Milot soit nommé Assistant Ingénieur dans la division  
ouest, au salaire voté pour budget pour cette position, soit \$1000. par année,  
et ce, à compter de ce jour.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est  
Résolu Que l'inspection des tuyaux en fonte pour le département de l'Agueduc, pour  
l'année courante, soit confiée à la "Canadian Inspection Co." de Montréal, au prix  
de \$0.18 la tonne.

Soumis un rapport du département en bri, verre; réclamation Clément  
Beaudoin vs la Cité de Montréal, recommandant le paiement à M. J. O. Dorion  
d'une somme de \$2.45 représentant les frais d'un bref d'exécution  
Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme.

Sur recommandation de l'Ingénieur en chef, il est  
Résolu Que Monsieur Dubuc, Ingénieur civil, qui est déjà employé dans le bureau  
de l'Ingénieur en chef soit mis en charge des affaires de voirie, de ponts et tunnels,  
et, en attendant qu'une nouvelle branche soit créée, soit aussi chargé de l'étude  
des affaires d'égouts, d'agueducs et d'installation d'usines, et ateliers municipaux.

Sur recommandation du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Sta-  
tistiques, il est  
Résolu Que mademoiselle Alice Peckert soit nommée claviergraphiste dans le service mé-  
dical Municipal, au salaire de \$600. par année, à compter du 1<sup>er</sup> avril courant.

Gouvernement  
Monsieur Javalès  
Prés-  
Sec

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 2 Avril 1914 (A.M.)

Son Honneur le Maire, L. A. Lavallée, président  
M. M. les Commissaires Dupuis  
Lachapelle  
Godfrey

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de  
\$34,175.69, suivant liste certifiée  
Résolu D'en autoriser le paiement.

18642 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration, au sujet de la mise à  
la retraite de monsieur E. Gariépy  
Résolu De retourner ledit rapport au Médecin du Service Médical Municipal pour sa-  
voir si M. Gariépy est invalide permanentement.

Soumis un rapport du Surintendant de l'Incineration, transmettant le tableau  
d'assiduité de ses employés de son département, pour le mois de mars dernier.  
Déposé aux archives.

Sur recommandation du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Sta-  
tistiques, il est  
Résolu Que M. Louis Bourgeon soit nommé à la position de garçon au Laboratoire Muni-  
cipal, au salaire de \$700. par année, à compter de ce jour.

Sur recommandation du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Sta-  
tistiques, il est  
Résolu Que le Sr. Jean P. Alicara soit transféré du service de l'Inspection Médicale des  
écoles au Service Médical Municipal.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, déclarant que le rôle de répar-  
tition spéciale pour le recouvrement du coût d'un trottoir permanent sur la rue  
Nutehson, côté est de la rue Saint-Vincent à Van Buren, est entaché d'illoyauté, ou que  
la répartition n'a été faite que sur une partie de l'étendue de ce trottoir, laissant de côté  
certains propriétaires qui devraient contribuer au détriment de ceux qui y sont men-  
tionnés et qui se trouvent ainsi à contribuer plus que leur quote part.  
Résolu Que ledit rôle soit annulé, et qu'un nouveau rôle soit préparé pour le remplacer.

Gouvernement  
Monsieur Javalès  
Prés-  
Sec

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 2 Avril 1914 (P.M)

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, président  
M.M. les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfroy

Sur recommandation du Trésorier de la Cité, il est  
Résolu Que M. Rodrigue Bourassa soit nommé percepteur externe dans le département  
des Arriérés, en remplacement de monsieur P. Patenaude, au salaire initial de  
\$100. par année.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Sta-  
tistiques, recommandant de donner à cette partie de son rapport à approuver  
par résolution du Bureau No. 17937, en date du 12 mars 1914, concernant l'Assi-  
stance Municipale, en décidant par résolution que l'Assistance Municipale  
formera désormais l'un des services du Bureau Municipal d'Hygiène et  
de Statistique.

Résolu Conformément à ladite recommandation.

19039 Sur recommandation du Surintendant de Police, il est  
Résolu Que mesdames Louis Charron et MacDonald soient nommées matrones de la Police,  
à partir du 1<sup>er</sup> Avril courant, au salaire de \$750 par année chacune, le montant  
nécessaire pour payer les poursuites, savoir: \$1130.14 devant être imputé sur les  
crédits votés pour les gages des constables.

19038 Soumis un rapport du Surintendant de police, recommandant que le départe-  
ment en loi soit désigné pour conduire la poursuite dans les causes d'incesta-  
tion de certaines personnes par le Lieutenant Savard.

Résolu D'approuver ladite recommandation

Il est

Résolu Que la somme de cinquante dollars (\$50.<sup>00</sup>) qui a été transmise aux Com-  
missaires à sa séance du 26 mars dernier par monsieur Gonzabre de l'Imbière,  
et qui avait été déposée sans indication de provenance devant l'Ingénieur en  
charge du matériel roulant, soit déposée au Bureau du Trésorier de la Cité,  
pour être versée au receveur jusqu'à ce qu'elle soit réclamée, ladite somme étant  
représentée par 10 billets de cinq dollars de la Banque d'Hyochelagas portant les Nos.  
211509, 128728, 216252, 292508, 078226, 060218, 244255, 026391, 187257, 172383 pour laquelle  
quittance devra être donnée au Bureau des commissaires.

18635 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'élargis-  
sment de l'Avenue Décarie, entre l'avenue Western et le chemin  
de Lachine.

Résolu De référer au département en loi, pour savoir si la ville a  
le droit de maintenir la ligne et d'exproprier une compagnie  
de chemin de fer.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant un rapport  
du Surintendant de la division est (M. Dansereau) au sujet du  
temps qui a été débié des hommes de section, Dansereau,  
L'habilt & Vallée.

Résolu D'approuver le dit rapport, et d'en transmettre copie au  
Secrétaire de l'Union Mutuelle des Employés Civiques.

19081 Soumis un rapport du Surintendant du Trivierge et  
des Licences recommandant que monsieur Paul Lelai  
messager dans son département soit promu à la posi-  
tion de commis dans son département.

Résolu Que monsieur Lelai soit promu à ladite position de  
commis, à son salaire actuel.

Sur recommandation de la Commission des Services Éco-  
nomiques, il est

Résolu D'autoriser la remise à M. G. M. Gout d'un dépôt de \$5.00  
fait avec sa soumission pour le contrat No. 2 pour la  
construction de conduite souterraine.

19014 Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge du ma-  
tiériel roulant recommandant que la voiture automo-  
bile du Bureau des Commissaires soit mise en réparation.

Résolu D'approuver ledit rapport, Son Honneur le Maire  
devant fixer la date à laquelle ladite voiture devra être  
mise en réparation.

Sur recommandation de l'Assistant Agent du Colat et  
des Ventes et de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu Que le contrat pour la fourniture et la livraison de pi-  
vris en granit Laurentin, soit adjugé à la Laurentin  
Granite de Ltd comme suit.

Pavi étalon 14" x 8" x 3" à 4 1/2 x 5 de hauteur à raison de \$1.69  
la yug. carré.

Pave special 9x3 1/2 x 5 de hauteur, a raison de \$ 40.00 le mille  
 Pave special 5x3 a 4 1/2 x 5 de hauteur a raison de 75.00 le mille  
 Le mill. sept a approbation du Contrôleur et Auditeur de la Cite quant aux fonds de puii Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cite de signer le contrat a intervenir et d'autoriser la remise des depôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

Les minutes sont lues et confirmées

1958. Soumis un rapport conjoint de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes et de l'Ingénieur en chef sur les soumissions reçues pour la fourniture de mastic d'asphalte, recommandant que des analyses soient faites des différentes qualités d'asphalte, avant d'assigner le contrat.

Resolu D'approuver ledit recommandation, le montant visé, sans icelle fin devant être imputé sur le crédit voté pour l'achat d'asphalte.

Approuvé  
 P. Lavoie  
 Sec.

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissions  
 Tenue le 3 avril A.M. 1914

Présente,

Son Honneur le Maire L. G. Levallee, Président  
 Messieurs les Commissions La Chapelle,  
 Dupuis

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cite, au montant de \$ 6,931.43 suivant liste certifiée.

Resolu D'en autoriser le paiement.

18539. Soumis un rapport du Supplément des Étapes Municipales, demandant d'être autorisé a faire installer un appareil téléphonique a la résidence de l'Assistant Inspecteur des Bâtiments, M. J. M. Gervais, au prix de \$ 2500 par année, tel que recommandé par l'Ingénieur en chef.

Resolu D'accorder l'autorisation demandée.

Soumis un rapport conjoint de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes et de l'Ingénieur en chef, sur les soumissions reçues pour la fourniture et la livraison de pavés artificiels.

Resolu D'adjuger le contrat comme suit, savoir :  
 F. D. Lawrence.

Bloc étalon, 1,700,000 pavés artificiels "scow" 9 x 3 1/2 x 4 de hauteur, a raison de \$ 48.00 le mille.

1,700,000 pavés artificiels "scow" 8 x 3 1/2 x 4 de hauteur, a raison de \$ 43.50 le mille;

Bloc special No. 1, 10,000 pavés "scow" 9 x 3 1/2 x 4 de hauteur a raison de \$ 52.50 le mille;

10,000 pavés "scow" 6 x 3 1/2 x 4 de hauteur, a raison de \$ 40.00 le mille;

The Olden Stone Asphalt Co.

600,000 pavés artificiels "shawmut" 9 x 3 1/2 x 4 de hauteur a raison de \$ 46.75 le mille.

Il est en outre

Resolu D'autoriser la passation d'un contrat notarié, de puii Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cite de signer et d'autoriser la remise des depôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.



Submitted a report from the City Treasurer, regarding offers from M.M. Harris & Co., Boston, Mass., and the Bank of Montreal, regarding a proposed loan to the City of \$7,300,000.00 or £1,500,000 Stg., and  
 Resolved Upon the recommendation of the City Treasurer that the offer of the Bank of Montreal to issue at par less ~~normal~~ charges and on allowance of interest, amounting to about 1/4%, be accepted.

Commissaires, etc. 2.55

Utilisation d'intérêt 2.55

Produit net 49.10

Différence en faveur de M.M. Harris & Co. et de la Banque de Montréal, qui le dit est à présent en faveur de la Ville et qui le dit est en faveur de la Ville par suite de la déduction des charges et de l'intérêt sur le dit emprunt, lequel est offert par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.

Resolu D'autoriser la Ville de recevoir l'emprunt.

19043 Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est  
 Resolu D'autoriser la pose de 2500 pieds de 8 pouces dans la rue West Hill, entre les rues Sherbrooke et Monkland, au coût de \$2500. ladite a été imputée sur les crédits votés pour la pose de conduites d'eau dans certaines rues.

Submitted des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité au montant de \$12,611.49, suivant liste certifiée.

Resolu D'en autoriser le paiement.

19064 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur l'opportunité de donner immédiatement les commandes pour la livraison de camions automobiles dont les contrats ont été accordés le 31 mars dernier.

Resolu D'autoriser l'Assistant Agent des Achats et des Ventes de donner ces commandes immédiatement.

19063 Soumis le rapport conjoint de l'Ingénieur en Chef et de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes recommandant que le contrat pour la fourniture de 1000 tonnes de poudre inorganique soit accordé à Stinson Reel Builders Supply Co. au prix de \$5.75 la tonne, cette compagnie étant la plus basse soumissionnaire.

Resolu D'accorder le contrat à la Stinson Reel Builders Supply Co. et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui

n'ont pas le contrat.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité au montant de \$22,455.34, suivant liste certifiée.

Resolu D'en autoriser le paiement.

19062 Soumis le rapport conjoint de l'Ingénieur en Chef et l'Assistant Agent des Achats et des Ventes recommandant que le contrat pour la fourniture de pierre à bordure soit accordé au plus bas soumissionnaire, savoir Isaac Desormeaux

75,000 pds linéaires de pierre calcaire, taillée droite, 6 pouces par 20 pouces par pas moins de 3 pds de longueur, à raison de 46 3/4cts par pd linéaire  
 5,000 pds linéaires de pierre calcaire, taillée courbe, 6 pouces par 20 pouces par pas moins de 3 pds de longueur, à raison de 59 1/2 le pied linéaire.

Resolu D'accorder le contrat à Isaac Desormeaux aux prix ci-dessus mentionnés et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

19093 Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges et des Licences, au sujet de la demande de la Dominion Square Land Co. limitée pour permis de réduire les dimensions d'une route.

Resolu D'autoriser lesdits changements à condition que ce privilège soit sujet aux clauses du contrat primitif et que la compagnie remette le trottoir en bon état.

18215 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur la demande de M. P. J. Kennedy de louer de la Ville le terrain situé sur la rue des Beignieux et portant le No Cad. 343 quartier St Antoine moyennant la somme de \$25 par mois.

Resolu De louer ledit terrain à M. P. J. Kennedy au prix de \$25 par mois pour une période d'un an, d'autoriser la passation d'un bail et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de le signer.

Après avoir entendu toute la preuve, dans l'enquête sur le casier de l'accident survenu à la conduite principale de l'Alfredus le 25 décembre 1913 et après avoir minutieusement débattu et soigneusement considéré la question les Commissions se sont avisés aux conclusions suivantes:

La question de l'élargissement du canal de l'Alfredus et de l'approvisionnement d'eau de la Cité est extrêmement importante et présente de difficiles considérations. Il n'est pas fait, pour les derniers jours de notre tenue

nous prenions sur cette affaire une décision qui lie nos successeurs. Cependant nous croyons devoir faire connaître notre opinion sur l'enquête qui a été tenue et sur la ligne de conduite que vous seriez prêts à adopter.

Le but de l'enquête était de découvrir la cause immédiate de la rupture de la conduite, afin de vous mettre en état d'adopter pour l'avenir la ligne de conduite la plus sûre et de déterminer sur qui doivent peser les responsabilités. La première que nous avons eue est qu'il serait possible

de désigner des questions de faits, toute question technique et qu'il serait facile de trouver le fait même qui a causé la rupture. Mais les opinions diverses émises sur la cause ou les causes de l'accident sont basées, pour une bonne partie, sur des théories scientifiques continuellement liées aux questions de faits.

Nous ne sommes pas prêts à prendre la responsabilité de donner une solution à ces diverses théories ou d'en adopter une de préférence aux autres, pour la simple raison que nous n'avons pas la compétence voulue.

Cette tâche doit être confiée à un ou des ingénieurs. Quelles que soient les théories émises par les témoins experts entendus à l'enquête, nous croyons que les causes auxquelles l'accident peut être attribué sont les suivantes:

1. L'excavation a été faite par l'entrepreneur trop près de la conduite, sans que les mesures voulues pour protéger cette conduite aient été prises.
  2. La méthode d'excavation employée par l'entrepreneur au moyen d'un excavateur (drag line) d'une pesanteur d'un demi de 100 tonnes, placé et travaillant sur la berge de l'Alouette au-dessus de la conduite;
  3. La faiblesse de construction de la conduite elle-même.
- La première de ces causes est acceptée par tout le monde excepté par l'entrepreneur.

La rupture de la conduite serait, dans ce cas, due au fait que la conduite n'aurait tenu, après l'excavation faite par l'entrepreneur, après une charge verticale et une charge latérale du côté nord sans contre-poids suffisant du côté sud, c'est-à-dire du côté du canal. La conduite n'était pas assez forte pour supporter et n'était pas destinée à supporter un effort comme celui-là.

La méthode employée par l'entrepreneur pour faire les travaux d'excavation serait aussi, suivant l'opinion presque unanime des témoins, une des causes de l'accident à raison du poids considérable de la machine placée et travaillant au-dessus de la conduite et des fortes vibrations que cette machine causait lorsqu'elle était en opérations.

Sur la troisième cause il y a divergence d'opinion parmi les témoins experts.

M. M. Janni, Leroy, Marceau, Hanning, Fuller, Miller, Dupont et autres sont d'opinion que la conduite était bâtie suffisamment forte pour répondre aux besoins et pour permettre l'élargissement du canal de l'Alouette et que l'accident serait dû aux deux premières causes plus haut mentionnées.

M. M. Jamieson, Lea et Hebble prétendent que l'accident est dû principalement aux trois causes ci-dessus énumérées.

Il nous paraît certain toutefois que l'entrepreneur aurait pu, en prenant des mesures spéciales, comme il y est d'ailleurs spécialement tenu par son contrat faire l'excavation nécessaire pour l'élargissement du canal sans endommager la conduite.

Nous ne pouvons conseiller de continuer les travaux dans les conditions actuelles. Nous ne avons pas le droit non plus de prendre la responsabilité, vu les divergences d'opinion des témoins experts, de dire ce qui doit être fait.

C'est pourquoi nous croyons devoir suggérer qu'un ou des ingénieurs experts soient nommés pour examiner le dossier, les plans et spécifications de la conduite, la conduite elle-même, les plans et spécifications pour l'élargissement du canal de l'Alouette, et donner leur opinion avec raisons à l'appui.

1. Sur les conditions actuelles de la conduite, s'il y a lieu de la réparer ou d'en construire une seconde, et dans ce cas quel serait le coût.

2. Si des changements ou modifications doivent être apportés aux plans et spécifications pour l'élargissement du canal de l'Alouette, et dans ce cas quels sont ces changements et modifications et quel en serait le coût.

3. Sur la cause de la rupture de la conduite.

Ce rapport servira de guide sûr pour mener à bonne fin l'entreprise actuelle et pour prévenir tous autres accidents.

Sur qui doivent peser les responsabilités?

Il ne nous appartient pas de rendre un jugement ou de porter une condamnation.

L'enquête que nous avons tenue est purement administrative. Elle ne pouvant pas être faite suivant toutes les règles de procédures, comme dans une instance judiciaire, d'assigner complètement les moyens qu'il pourrait avoir à sa disposition pour se protéger.

Les faits révélés par l'enquête nous permettant cependant de faire les considérations suivantes:

Dans ses relations avec l'entrepreneur, la Cité doit considérer si elle est responsable de l'accident, tant en vertu de son contrat qu'en vertu de sa loi, et elle ne devra rien faire dans l'avenir pour préjudicier au recours qu'elle peut avoir contre lui.

L'expertise que nous suggérons permettra à nos successeurs de décider cette question avec plus de certitude et de régler avec plus d'avantage, soit à l'amiable soit en justice, les difficultés qui pourront exister entre elle et l'entrepreneur.

Si dans l'intervalle des poursuites sont prises contre la Cité en rapport avec la rupture de la conduite, elle devra pour se protéger appeler l'entrepreneur en garantie.

Nous ne croyons pas que les ingénieurs de la Ville soient coupables de négligence (quoiqu'ils aient pu se tromper) en ce qui concerne la construction de la conduite elle-même, vu que leur travail a été et est approuvé par des ingénieurs de grande réputation. Les ingénieurs de la Ville auraient-ils pu prévenir et empêcher cet accident? C'est possible. Mais nous n'avons aucune façon suffisamment renseignée pour exprimer sur ce point une opinion définitive. Comme nous l'avons dit plus haut, en ce qui concerne l'entrepreneur, l'expertise que nous suggérons permettra à nos successeurs de décider avec plus de certitude, et par conséquent avec plus de justice, si les ingénieurs de la Ville se sentent responsables d'engagements soit dans la préparation des plans et devis,

pour l'allongement du canal d'Alfredus soit dans la surveillance des travaux qui se sont faits et qui font exécution de ce plan et devis.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de certains changements dans la construction de l'égrit collecteur de la rue Sherbrooke, section No 8.

Resolu De retourner ledit rapport pour plus ample information et pour recommandation.

Soumettre un compte de M. R. S. Wright au montant de \$59.50 sténographe pour copies supplémentaires de témoignages en rapport avec l'enquête de l'Alfredus.

Resolu De autoriser le paiement.

Soumettre un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique au sujet de la nuisance causée par les ébattoirs d'ouest (rue Mill) et recommandant qu'ordre soit donné à la Compagnie de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître cette nuisance et en particulier pour qu'elle se renouvellent plus constamment par les inspecteurs visés.

Resolu Conformément audit rapport.

Soumettre un rapport de Giffey de la Cité, recommandant la remise de certains dépôts en rapport avec les lettres électorales par des diffamateurs personnes.

Resolu D'autoriser la remise des dépôts en rapport avec l'approbation du département en loi.

Après étude sérieuse de la question du rajustement des salaires des employés de la Ville, il est

Resolu De fixer les salaires des employés ci-après mentionnés comme suit à compter du 1er janvier 1914  
Bureau de Giffey.

L. P. Laflamme	Commis en chef	\$ 1250.
L. Giffey	"	700.
A. Rome	Dactylographe	700.
A. Lagarde	Supérieur à la transcription des procès-verbaux	600.00
A. Monique	Steno & Dactylographe	500.00
G. E. Fauthier	Commis	500.

E. C. Daignault	Messageur	\$ 250.
Département en Lr.		
Dellé Dumand	Sténographe	800.
" J. Dugué	"	800.
" A. Gagnon	"	775.
" J. Sauvé	"	725.
" R. Hémond	"	700.
Bureau des Reclamations		
P. D. Duro	Expert	1400.
J. P. Girard	"	1400.
J. V. Lafond	"	1400.
J. Eug. Lincal	Secrétaire	1100.
Bureau du Contrôleur et Auditeur		
J. Casavan	Asst. Contrôleur et Auditeur	2900.
J. Cartier	"	1900.
J. H. H. H. H.	Auditeur des Recettes	1600.
J. Beauvais	"	1250.
A. E. Meunier	Vérificateur des Recettes	750.
W. Millette	Archiviste	750.
L. J. D. Beaudy	Comptable "Vieux"	2200.
J. A. Martin	"	1100.
J. E. Saint-Denis	"	1200.
A. R. LaPlante	"	950.
R. Bélanger	"	900.
J. E. A. Monette	Finances	1100.
A. E. Bisette	" Aqueduc	1750.
L. Trichette	"	900.
J. W. Watier	" Solci. Incinération	800.
A. Demort	" Marchés-Bâtiments Mu- nicipaux, papeterie Bibliothèque	1200.
B. Bédard	" Hygiène + Sains	700.
Personnel Extérieur		
J. Grenier	Auditeur des matériaux	1800.
A. Hébert	Asst.	600.
J. P. Ricard	Com. de l'Est	1400.
A. Dumond	"	850.
J. Bourgeois	"	750.
A. Noble	Com. de l'Ouest	1300.
A. Damsseau	"	850.
J. Lemay	"	600.
P. Piché	Com. du Nord	400.

Département du Trésorier		
J. Kolthoff	Asst. Trésorier	2900.
J. Mahu	Asst. Comptable en Chef	850.00
Bureau du Trésorier		
R. Smith	Trésorier	2050.
J. B. Gagnon	Asst.	1550.
E. Belliveau	"	1200.
Bureau du Sur-Marché		
A. Charpentier	Sur-Marché	2100.
J. A. Poirer	"	1450.
E. Liliathault	"	1100.
A. Demers	"	1100.
E. P. Bélair	"	950.
E. Charon	"	850.
Dellé Brophy	Sténographe	725.
Grand Bureau (Long Room)		
W. Thibault	Comptable et percepteur de Taxes foncières	1800.
J. Kearns	Asst.	1400.
L. J. Leland	Receveur	1700.
A. Ranger	Asst. Receveur	1200.
E. P. Bélair	"	950.
Taxes spéciales		
E. A. Guin	Comptable en chef	1650.
J. Dupuis	Asst.	1150.
J. Desjardins	"	950.
A. Paquette	"	950.
Bureau des Amortissements		
E. Casavan	Comptable	1450.
E. D. Lel	"	1600.
J. A. Soulier	"	1050.
A. Gagnon	Commis	850.
J. B. Doy	Asst. Inspecteur	850.
J. Desjardins	Trésorier	1000.
Bureau du Revenu		
H. Cunningham	Commis	1100.
J. A. Leduc	"	1050.
J. B. D. Gagnon	"	1000.
J. Lefort	"	1050.
H. Lelanc	"	1050.
J. Shea	"	950.
E. D. Guin	"	900.

H. Lefebvre	Commis	\$ 850
E. Trudeau	"	1,000.
H. Roy	"	700.
E. Du Bord	"	1,050.
A. Lays	"	1,100.
J. E. Clark	"	700.
J. V. S. Peltier	"	750.
H. Milot	"	500.
J. B. Mathieu	"	850.
J. H. Courcy	"	950.
L. A. Lamont	"	850.
J. H. Libel	"	900.
E. St. Germain	"	850.
J. Libouf	"	800.
J. A. Desjardins	"	800.
L. P. Desjardins	"	800.
J. E. Couture	"	850.
J. C. Parent	"	800.
J. Desjardins	"	800.
A. Arnold	"	750.
J. E. Lavallée	"	750.
J. B. Robillard	"	700.
R. Choquette	"	750.
Recepteurs, à salaire fixe		
H. De Maugué		1,250.
J. A. Lapointe	Comptable l'écrit	1,250.
E. Charbonnier	Saint-Jean-sur-Richelieu	700.
Recrus		
L. J. Lafontaine		675.
L. Marois		675.
Bureau des cotisations		
E. G. Robillard	Cotisations	1700.
A. Lévesque	"	1700.
H. H. Chapman	"	1700.
C. E. Chapman	Commis	1000.
J. Rabreau	"	1000.
J. H. Sturtevant	"	825.
A. Lamy	"	850.
Bureau des cotisations		
J. E. Blouin		850.
L. P. Lévesque		800.
R. Guindé		750.

E. Benoit	Commis	\$ 950.
J. A. Martin	"	800.
Dell. L. Laurin	Sténographe	700.
J. E. Saint-Denis	Commis	750.
A. Lami	Ant. Registrari	1500.
J. Marhan	"	1350.
L. H. A. Gagne	"	1150.
F. J. De Sève	Commis	750.
J. A. Huetan	"	800.
J. D. Lami	"	500.
Jos. Desjardins	"	775.
A. Samil	"	800.
J. A. Gingras	"	700.
J. W. A. Dugan	"	700.
J. A. Lavallée	"	700.
A. E. Dubois	"	700.
G. Clément	"	700.
Département des Licences		
A. Lancy	Asst. Surintendant	1600.
F. Glackmeyer	Commis	1250.
V. Amourneau	"	1150.
D. A. Lapointe	"	1150.
J. S. Beaudin	"	1150.
J. L. Piché	Inspecteur	950.
D. Lavoie	"	850.
A. Bourneau	"	850.
A. Bourneau	"	850.
J. Bourgeois	"	800.
J. E. Leclerc	Messager	550.
Bureau des Commissaires		
J. L. Hays	Secrétaire-adjoint	2100.
A. Lavallée	Ant.	1500.
J. S. Meloch	Archiviste	1500.
A. Gagny	Commis	1000.
J. H. Meek	"	850.
A. Gelinas	"	700.
E. Lemieux	"	700.
J. H. Meek	"	500.
Jules Lavoie	Commis finis	500.
Mell. B. Maille	Sténographe	700.

Département des Achats et des Ventes		
J. W. Brossier	comptable	\$900
J. G. Charon	commis	750
A. Denis	"	750
E. Laurence	"	700
H. L. Crozier	"	600
Dell L. S. Tremblay	Steno - Dactylographe	675
Assistance Municipale		
E. J. Gauthier	Asst. directeur & Secrétaire	1050
A. Le Myre	Commis & Officier Enquêteur	1050
E. Lamoureux	Officier Enquêteur	1150
Direction des Travaux Publics - Bureau de l'Ingénieur en Chef		
J. H. Dubuc	Ingénieur technicien	1600
H. H. Daussean	Secrétaire général & chef de bureau	1400
J. Hurlbut	Archiviste Statisticien	950
P. Côté	commis	750
Dell E. Levesque	Sténographe	725
M. Savard	Menuisier	250
Département du Chemin		
J. P. Mazurette	Secrétaire	1650
J. J. E. Cardinal	Commis en chef	950
P. A. Fortin	commis	750
J. J. Gody	"	500
L. E. Richard	"	500
Travaux et Provisions Permanents		
A. Bourcier	Ingénieur	1400
P. Rivest	"	1200
M. Santel	"	1100
L. E. Gosselin	"	1300
A. Gallon	Châssier	500
J. R. Grotan	"	750
Dell J. Maurice	Sténographe	600
(Division Est)		
L. J. Sauter	Châssier	500
E. Lévesque	"	750
E. Buissonnet	"	750
L. E. Dumont	Commis	750
(Division Ouest)		
J. H. Gaud	Ingénieur	1400
Blanchard	"	1650

J. J. Wickman	Ingénieur	1300
P. Thériault	Châssier	750
M. Grignon	"	750
J. A. Vézina	Commis	650
Rôle de Cotisations		
Jos. Lamoureux	Commis en Chef	1400
Alignement - Nivellement & Appentage		
E. Moretti	Ingénieur	1400
E. Bilange	"	1400
E. M. Chapdelaine	"	1400
P. Guivard	"	1300
J. R. Gauthier	"	1100
A. Mackay	"	1100
A. Lamontagne	"	1100
P. Rinfret	"	1600
L. H. Aubertin	Commis	750
L. Grenier	"	750
L. E. Givoux	Châssier	750
B. Blouin	"	500
J. Parent	"	500
J. Dupanloup	"	500
L. Gauthier	"	750
A. Chapdelaine	"	750
M. Roussel	"	750
A. Brouil	"	750
A. Bergeron	"	750
P. Dubois	"	750
J. Bourcier	"	750
J. St. Cyr	"	750
A. Desautels	"	750
Sous-directions de Division		
L. E. Lamoureux	Commis Secrétaire	750
Bureau des Dessinateurs		
J. H. Le	Dessinateur	1150
E. Paquette	"	1050
J. Mc Isaac	"	950
A. Desautels	"	950
A. Grand	"	750
E. Chambard	"	950
Inspection des Plans		
M. Baker	chef inspection	1050
L. Mulançon	Inspection	500

L. P. Fortin	Inspecteur	800
J. Meade	Noms et Nos de rue	900
L. Malo	"	830
G. Pratte	"	830
Inspection des Travaux		
E. H. Thuermer	Chef inspecteur	1150
J. A. Gôté	Inspecteur	950
J. A. Damsen	"	950
R. Whittaker	"	950
P. H. Daoust	"	950
A. Patenaude	"	950
L. Lacombe	"	950
J. Bary	"	950
Service Extérieur		
Bureau de l'Avance De Louvain		
L. Curade	Commis	750
F. Collier	Gard. Magasin	800
P. Renaud	Commis	800
J. A. Laporte	"	750
Atelier de l'Av. De Louvain		
A. Collier	Ingénieur	950
Atelier de la rue de Fleurbaert		
J. Allard	Contremaitre	950
A. Douin	Touilleur	850
J. Douin	"	750
Cour de l'Avance De Louvain		
A. Grenier	Contremaitre	950
E. Desfontaines	Touilleur	750
Bureau de la Cour du Grand Parc		
A. La Plante	Commis l'entre de pair	800
J. A. Labille	Gard. magasin	750
J. E. Fournier	Commis	650
J. Laperrière	"	750
Bureau de la Cour du Grand Parc		
J. Proulx	Commis l'entre de pair	750
L. Modke	gard. magasin	750
V. Savard	Commis	600
Cour de la rue du Grand Parc		
H. Proulx	Contremaitre	700
J. Gauthier	Touilleur	850

Département de l'Équiduc		
M. L. De Bellisville	Dactylographe	750
Commis		
J. E. Lefebvre	Commis	850
J. Lecomte	"	1150
J. W. O'Neil	"	1350
Inspection des Comptables et Robots		
L. Bessière	Inspecteur en chef	1000
W. Reynolds	Inspecteur	850
R. Dumit	"	850
J. S. Lévesque	"	850
Thomas Paul	"	750
A. Yvan	Inspecteur de comptables	950
G. D. Moore	"	950
J. A. Rivin	"	950
L. Dey	"	750
Travaux et Canalisation		
J. Schneider	Desinateur	950
J. H. Lefebvre	Commis	800
Contremaitre de districts		
J. S. Powell	Commis Grand Parc	1000
W. F. Lunny	"	750
L. S. Sutcliffe	No. D. G.	750
Yvon Jobin	Desinateur	1050
R. Brault	Commis	750
Contremaitre de districts		
J. Michaud	Aboureur	1000
A. Lafond	Commis en chef	1050
A. Paquette	"	750
A. Marchand	" l'adieux	1000
A. Puit	"	750
A. Gampy	Atelier De Louvain	750
Ingénieurs des Travaux de Pompage		
(Travaux de pompage de la Rivière)		
J. Mc Aubrey	Ant. Ingénieur Pomp. No. 2	950
J. Bénély	" " " " 4	1000
V. Bouchard	Commis Comptable	1050
L. B. Lunny	Magasinier	750
Planted. Administration et Analyse d'eau		
E. Edmunds	Ant. de laboratoire	800

Usine de Pompage (Haut Niveau) Mc Smith	
W. Kuffer, surveillant de pompe	850.
A. St. Aubin, Ass. " "	850.
Usine de Pompage (N. D. G.)	
A. Papi, Ingenieur	1050
R. Milette " "	750.
J. Lapointe, houleux	700.
J. Achard, surv. de pompe	850.
Jacques " "	800.
Avenue des Crèdes	
H. Peterson, surv. de pompe	800.
Avenue Papineau	
A. Roch, surv. de pompe	850.
E. Lapin " "	850.
Personnel Entretien d'Algodunes magasinier	
	800.
Département de Egouts	
E. Legu, Secrétaire général	1050.
E. Frenette, Dessinateur (côb.)	1150.
F. W. Doud, Dessinateur	1050.
J. Liliou " (côb.)	950.
A. Garbano, charman	900.
J. Phelan " "	900.
M. Cooney, Inspecteur de pompe	1800.
W. Thibault, Messager	200.
Division Ouest	
L. A. Martin, Ingenieur en charge	1800.
J. Bordua, Secrétaire	750.
D. Palaisey, charman	800.
Division Est	
J. Pageot, Secrétaire	750.
J. A. Bernier, Ass. Ing.	1050.
J. Pelletier, charman et surveillant	850.
A. Ross " "	850.
Division Nord	
J. E. Bernier, Secrétaire	800.
J. Amelin, charman	800.
H. Poirier " "	750.
Service Entretien, Div. Ouest	
J. Maxwell, jeté	750.00

Division Nord	
D. Boucher, Ingenieur	850.
A. Montel, Ass. " "	650.
Division des Travaux Publics	
Département de l'Inspection des Bâtiments	
L. C. Masson, Sous Inspecteur	1100.00
Service de l'Inspection des Chaudières	
A. Marchand, Ass. Inspecteur	1600.
Service de l'Inspection de la plomberie	
A. Demers, Inspecteur	950.
J. P. Tansy " "	950.
E. D. Robinson " "	950.
J. J. Currie " "	950.
J. B. Lalonde " "	950.
J. B. Galiban " "	950.
G. Rice " "	850.
Service du Bureau	
Alex. Decarie, Commis en Chef	1350.
Demouille B. Mayrand, Sec. du Surintendant	650.
J. H. Barrette, Commis Inspecteur (Bâtiments)	550.
A. W. Lemieux, Commis " (Chaudières)	650.
P. G. Ferras " " (Plombier)	750.
Dept. de l'Eclairage	
A. Boyer, Commis	900.
Mlle. Vibert, Commis dactyle	750.
A. Lemoine, Electricien et Inspecteur	1450.
J. Flynn, " "	950.
Dept. de Police	
Capitaine Archambault, Insp. de Pain	1000.
2 Opérateurs de patrouille à \$1,050.	2100.
" " " "	750.
Mme Albert, Matrone	775.
W. Ranger, Secrétaire (Detective)	1150.
Eug. Raflamme, Entreprenneur	1400.
Cour du Recorder	
B. Bolduc, Ass. Greffier et sous-Chef de Bureau	1500.
E. Forget, Ass. Greffier	1100.
E. A. Bienvenu, sous Greffier	1050.
J. E. Bernard, " "	950.
J. N. Fleury " "	800.
E. Prud'homme " "	650.
E. A. Prud'homme, Commis et messages	475.

A. Fautoux, Comptable	900.
J. Beauchamp, Huissier	850.
Dept. des Incendies	
P. Lemieux, Secretaire	1 050.
P. Lalonde, Asst. Secretaire	850.
L. A. Lefebvre, Commis et preside au personnel	750.
Jos. Chevalier, Ing. en Chef,	1 650.
Preside a l'ascenseur, quartier genieraux	675.
Lussier, " aux magasins	950.
Atelier	
Jos. Hebel, Commis et pointeur	800.
P. Wilson, Asst.-operateur	950.
G. M. Walsh " "	950.
J. A. Gouche " "	950.
Hommes de ligne	
S. Hughes, Asst. Contremaître	1 000.
G. Roy, Insp. des boites	950.
Dept. des Marchés.	
A. Heblane, Secretaire du departement	1 250.
N. Selby, Inspecteur des Marchés	875.
J. Senical, 1 <sup>er</sup> Commis, Marché Bonsecours	1 425.
J. Trotter, 1 <sup>er</sup> Asst. Commis " "	750.
E. Dupri 2 <sup>me</sup> " " " "	975.
B. S. Flynn, 1 <sup>er</sup> Commis, Marché à feu (logi, chauffé & éclairé)	900.
F. H. Emund, 1 <sup>er</sup> Commis, Patis Papineau (pat #2500 pour logement, chauffage etc)	1 125.
Eug. Picard, Asst. Commis, Patis Papineau	775.
M. Wells, Commis, Patis Atwater	775.
L. Danouan, " " Hochelaga	675.
P. Drolot, 1 <sup>er</sup> " " " " " " " "	1 375.
A. Gauthier, 1 <sup>er</sup> Asst. Commis " " " " " "	875.
V. Dusablon, 2 <sup>me</sup> " " " " " " " "	725.
W. J. Quinn, 3 <sup>me</sup> " " " " " " " "	725.
A. Bellefleur, 1 <sup>er</sup> Commis " " " " " " " "	800.
L. Danouan, 1 <sup>er</sup> Asst. " " " " " " " "	
J. B. Goulet, 1 <sup>er</sup> Ingenieur, Septieme figurique	1 400.
J. O. Dalbe, 1 <sup>er</sup> Asst. " " " " " " " "	1 100.
A. Senical, 2 <sup>me</sup> " " " " " " " "	625.
E. Sanguin, Gardien menueses, Marché Bonsecours	650.
A. Boussette, " 2 balayeurs " " " "	750.
P. Chartre, " " " " " " " "	750.

J. Duteuil, Gardien balayeur, Marché Bonsecours	750.
Dept. de l'Incineration.	
J. E. Mantel, Surintendant	2 000.
C. Gubeau, Contremaître	1 250.
C. E. Piopul, Secretaire	1 050.
J. A. Olivier, Commis,	800.
Inspecteurs des paves & puellas	
A. Gauthier, Inspecteur (des) en chef	900.
A. Perrault, " "	800.
L. Marzil, " "	800.
E. Guay " "	800.
A. Beau, " "	800.
L. Gaid, " "	800.
E. Genereux " "	800.
J. B. Robitaille " "	800.
R. Charost " "	800.
J. R. Gingras " "	800.
D. Beauchamp " "	800.
J. Poitras " "	800.
C. Cholet Asst. Inspecteur	750.
A. Paquet " "	750.
H. Fyfe " "	750.
C. Faille " "	750.
W. Borichon " "	750.
E. Parent, " "	750.
C. Mirault " "	750.
E. L'Heureux " "	750.
H. Beauchamp " "	750.
W. Gallagher, " "	750.
A. Boudreau " "	750.
J. O. Duquette " "	750.
P. Boyer, " "	750.
Atelier rue Mentana.	
H. Charland, Electricien	1 000.
M. Chevalier, Sellier	875.
J. Gilman " "	775.
A. Sanguin, Forgeron vouturier,	850.
W. Brucher, Charbon	900.
A. Heccours, Forgeron vouturier	1 000.
" " " "	950.

Dept. d'Hygiène & de Statistique		
Dr. H. de Grandpré, Service médical		1 450.
Léo Desloges-Champin, Secrétaire		1 250.
Inspection Sanitaire -		
J. E. Ourschet, Surt. Police sanitaire		1 600.
N. Giroux, Surt. " "		1 000.
L. J. E. Trempe, Commis au comptoir		1 000.
A. G. Hastrand, Distributeur des aires		850.
Inspecteurs Sanitaires -		
J. Siuigny, Insp. Plomberie (spécial)		1 000.
J. A. Plante, Inspecteur, 1 <sup>re</sup> classe		875.
J. B. Spars, " "		900.
F. Nolan, " "		875.
P. Verdon, " "		900.
J. B. Bisailon, " "		900.
Jos. Rochon, " "		900.
J. Cleveley, " 2 <sup>me</sup> "		850.
J. Monty, " "		850.
E. Perrault, " "		850.
P. Lacombe, " "		800.
Jos. Prigent, " 3 <sup>me</sup> "		850.
O. Giroux, " "		800.
B. Décarie, " "		800.
L. A. Poiré, " 4 <sup>me</sup> "		800.
A. J. Assaf, " "		800.
J. Honigan, " "		750.
L. F. Jaspard, " "		800.

Bureau de la Statistique		
Dr. M. O. B. Ward, Médecin Statisticien,		1 400.
L. P. Lamarré, Reg. Naissances & décès		1 100.
T. W. Hare, " " "		1 100.
R. G. Mayotte, M. V. Ass. Chef de Surt.		1 350.
Nours St. Denis, Secrétaire,		1 050.
J. B. Leguin, M. V. Inspecteur de lait, (Ville)		1 150.
J. E. Leonard, " " "		1 025.
J. L. C. McDuff, " " "		1 025.
A. A. Leguin, " " "		1 025.
A. E. Marlowe, " " "		1 025.

S. M. Barri, Inspecteur de lait (campagne)		1 025.
J. M. T. Rabuge, " "		1 025.
S. M. Timming, " "		1 050.
Alex. R. Espérance, " "		1 050.
James McCloy, " "		1 025.
J. E. Samboumier, " "		1 025.
A. Bayard, " de viande		1 125.
A. Hamall, " " "		1 025.
W. Masterman, " " "		1 025.
J. H. Haud, " " "		1 025.
O. Sigault, " " "		1 025.
A. Dumanleau, " " "		1 025.
Mozac Roberts, " " "		1 025.
Nector Provost, " " "		1 025.
S. F. Robert, " boulangeries		1 025.
Prop. Royal, " " "		1 025.
J. E. Grenier, " fruits & légumes		1 025.
J. A. Catthier, " d'aliments		1 025.

Maladies Contagieuses & Insp. médical des Ecoles -		
Dr. J. E. Langue, Ass. Surt. & Secrétaire		1 600.
Dr. W. W. Cogle, Médecin examinateur		1 550.
Dr. A. N. Bourdeau, " "		1 550.
Dr. Char. Guilbault, " "		1 450.
Dr. J. E. Gagnier, " "		1 450.
Dr. G. J. Browne, " "		1 450.
Dr. O. N. Richer, " "		1 450.
Dr. J. E. Bibeau, " "		1 450.
Dr. M. Mansford, " "		1 450.
Dr. B. A. Corby, " "		1 450.
Dr. J. O. Cousineau, " "		1 450.
Dr. A. H. Malouf, " "		1 450.
Dr. L. Lacombe, " "		1 450.
Dr. J. O. South, " "		1 450.
Dr. J. E. Le Sage, " "		1 450.
Dr. J. A. Roubaud, " "		1 450.
Dr. R. D. Sagné, " "		1 450.
Dr. Geo. Sallathy, " "		1 450.
Dr. J. Williams, " "		1 450.
Dr. E. Asselin, " "		1 450.
Dr. J. A. Chauvée, " "		1 450.
..... pour remplacer Dr. Grandpré		1 450.

Melle L. F. Septon, Infermiers	750.
Melle M. Murray "	750.
Mde. Marier, "	750.
Melle Desnoyers, "	750.
N. Seguin, Commis,	800.
J.B. Vegeant, Commis,	700.
J. A. Côté, Insp. des drains,	950.
Geo. Kaugen, asst. "	700.
O. Seguin, Agent juposi à la désinfection	925.
L. Prud'homme " " " "	900.
E. Lemay, " " " "	900.
H. Bourdon, " " " "	750.
A. A. Patenaude " " " "	750.
O. Blouin, Inspecteur de la Tuberculose	900.
D. Bourdon, " " " "	900.
J. J. Vaudan dequie, Linguiste,	750.
Allocation pour l'entretien des chevaux & voitures	
Dr. H. W. Coyle, Médecin examinateur	100.
Dr. A. N. Bourdon " " "	100.
Dept. des Parcs & Traverses	
R. Ducharme, commis	650.
Département des Edifices Municipaux	
H. Roban Secrétaire	1000.
J. Meand, asst. menuisier	850.
D. Guizard, plumbier	850.
A. Lamer, asst. "	650.
J. Brisson, peintre	850.
S. Desautels, guide	725.
Bains Publics	
A. Papineau, Bain Lévisque	700.
G. L. Lemont, " St Denis	700.
J. Lussard " Turcot	700.
A. Rousseau " Laviolette	700.
A. St Denis " Lapointe-Litourneau	700.
J. Mac Hugh " O'Connell	700.
Bain D'été	
John Kent Bain Galley	300.
E. LaPlante " Hochelaga	300.
J. Bouchard " Dagenais, Turmer	300.
A. Lapointe " St-Hélène	300.

Melle L. Patenaude  
Sténographe \$650

Chauffeurs et Amisants Gardiens	
L. J. Lussard, Bain Lévisque	\$ 500.
Joseph Lalonde, " St Denis	500.
H. Lussard " Turcot	500.
A. Marchand	800.
Nap. Messier " Lapointe-Litourneau	500.
Alb. Raby " O'Connell	500.
Bibliothèque Municipale	
J. Villeneuve Bibliothécaire en chef	1700.
Mad. Côté Asst.	500.
" Dugas Asst.	475.
" Lenoir Asst.	475.
R. Routhier Clavergiphite & Messager	650.
M. Desaulniers gardien	650.
E. J. Maricotte, Bibliothécaire St Denis	350.
Département de la Populacion	
L. P. Cousineau, Commis	600.
Dept des Archives	
J. L. N. Beaudry, Archiviste	1400.
J. E. Miller Asst.	900.
L'ensemble des rapport du département en son temps mettant deux millions de francs dans aux avocats Rever. Pascheau, Piquet & Co en rapport avec la cause de Roberson et la Cité et la Canadian Auto- bus Company au montant total de \$ 44.20 et rem- mandant le paiement dudit compte, sauf à recou- vrir la différence de \$ 44.10 de la Canadian Auto- bus	
Résolu D'autoriser le paiement dudit compte, en fonds de recense et de donner instructions au Secrétaire de recouvrer la Canadian Auto- bus le somme de \$ 44.17.	
Mise en dépôt des fonds, un reçu bon.	
Ajournement	
Proceal	
Monsieur	
J. Mes-	

Procès Verbal d'une séance du Bureau des Commissaires  
Tenue le 4 Avril 1914

Son Honneur le Maire L.-A. Laralée, président  
MM les Commissaires Lachapelle  
Dupuis  
Godfrey

Soumis des listes des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur  
de la Cité aux montants respectifs de \$15,011.18, \$29,656.79, \$207.13 et  
\$186,120.53, suivant listes certifiées

Resolu S'en autoriser le paiement

Les minutes sont lues et confirmées jusqu'à ce jour inclusivement

Soumis un rapport de l'Ingénieur en charge du matériel roulant  
au sujet du protêt signifié par la Canadian Trailways Motor  
contre l'octroi du contrat pour la fourniture de camions automobiles,  
déclarant que les prétentions de cette compagnie sont mal fondées

Resolu En conséquence

Remettre en compte à M. M. Jean Jaminon, R. S. Le. S. P. Michèle au montant net facturé de \$4,478.11  
\$3,000.00 \$1,478.11 pour services rendus avec les engins de la Cité de l'égout.  
En plus de l'indemnité de fourniture des dits Comptoirs à l'usage de la Cité.

L. P. Senecal Sec.  
M. Jaminon Près

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 21 avril 1914 à M.

Présents,  
Son Honneur le Maire Médias Muter  
MM les Commissaires Mc Donald,  
Avery,  
Côté,  
Hibert.

À l'ouverture de la séance, Son Honneur le Maire a invité  
aux Commissaires de l'accompagner sur pied des sans tra-  
vail venus pour obtenir des positions, après de les informer  
que le Bureau siègerait régulièrement les travaux seront  
commencés incessamment, ce à quoi les Commissaires  
accident.

Et advenant 11.15 la séance est reprise, et Son Honneur  
le Maire souhaite la bienvenue aux Commissaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le  
Commissaire Hibert, il est

Resolu De référer au département en loi pour rapport, un projet de  
résolution comportant que "sujet aux prescriptions du pa-  
ragraphe 9 de la section 21 L. de la charte, Son Honneur  
le Maire ait la surveillance de tous les officiers et em-  
ployés de la Cité".

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Com-  
missaire Hibert

Que M. le Commissaire Hibert soit chargé du département  
du Contrôleur et Auditeur de la Cité, du département des Ste-  
sours, du département du revenu et percepteur, du dépa-  
rtement des Estimateurs, du département des licences, du dé-  
partement des achats et des ventes et du département  
en loi.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, appuyé par M.  
le Commissaire Hibert

Que M. le Commissaire Mc Donald, soit chargé du département  
de l'hygiène du département de la Cour de Record, du département  
de police, du département des incendies, du département de l'ins-  
tance Municipal, du département de l'incinération et du  
département des bains publics.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté, appuyé par monsieur le Commissaire Hébert, que monsieur le Commissaire Côté soit chargé du département des rues, passages et trottoirs, du département des Canaux, du département de l'Éclairage du département de l'École royale, du département de la Bibliothèque du département de la Publicité et impressions et du département du Greffier de la Cité.

Il est proposé par monsieur le Commissaire Côté appuyé par monsieur le Commissaire Hébert, que monsieur le Commissaire Ainey soit chargé du département des Parcs, du département des Marchés, du département de l'Hôtel de Ville et des Bâtiments Municipaux du département du nettoyage des rues, et du département de l'inspection des édifices et des chaudières.

Sur proposition de monsieur le Commissaire Mc Donald les quatre projets de résolution ci-dessus mentionnés sont renvoyés au département en Loi pour rapport.

Il est proposé par monsieur le Commissaire Hébert, appuyé par monsieur le Commissaire Côté, que le coût des passages permanents soit imputé sur le fonds d'imprévu. Proposé en amendement par monsieur le Commissaire Mc Donald de renvoyer au département en Loi pour rapport. L'amendement étant mis au vote, il est approuvé, et il est.

Résolu En conséquence.

Il est proposé par monsieur le Commissaire Côté, appuyé par monsieur le Commissaire Mc Donald, que dans les listes des rues à pavé, la rue Lafontaine de Visitation à Lapin, et la rue Logan, de Visitation à Lapin soient indiquées comme devant être pavées en asphalte au lieu de blocs de bois.

La motion étant mise aux voix, elle est approuvée, et il est en conséquence.

Résolu En conséquence.

Le sommaire des services de mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, aux montants respectifs de \$25145.91 \$30,889.84 \$434,819.00 37,191.37 12,132.65 36,761.70 35,781.22

\$33,936.33, et 16,712.25 suivant listes certifiées.

Sur proposition de monsieur le Commissaire Hébert appuyé par monsieur le Commissaire Côté, il est

Résolu De renvoyer le paiement.

Le sommaire rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, déclarant que les comptes de la dernière élection s'élevaient à environ \$39,000.00, alors que le crédit voté au Budget n'est que de \$30,000.00.

Sur proposition de monsieur le Commissaire Hébert, appuyé par monsieur le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser le Contrôleur et Auditeur à imputer le surplus de \$9,000.00 nécessaire pour effectuer le paiement desdits comptes, sur le fonds de réserves.

Et la séance est ajournée à 7.30 heures P.M. ce jour.

L. P. Luceau Sec.

Medicine Martiny

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Tenue le 21 Avril 1914 J.M.

Présents,

Leur Honneur le Maire Rodius Martin, Président  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Avey,  
Côté,  
Hébert,  
Mc Donald.

Sur proposition de monsieur le Commissaire Hébert, il est  
Résolu que l'ingénieur en chef le Surintendant des Edifices Mu-  
nicipaux et l'architecte Lasas reçoivent instructions de  
préparer un plan pour une nouvelle position des bureaux  
de l'Hôtel de Ville.

Sur un rapport du département en Loi, au sujet de la  
mise des employés et officiers de la Ville, sous la surveil-  
lance de Leur Honneur le Maire.

Monsieur le Commissaire Côté propose, appuyé par mon-  
sieur le Commissaire Hébert, qui, suit aux prescriptions  
du paragraphe 9 de la section 21 L. de la Charte. Leur Hon-  
neur le Maire ait la surveillance de tous les officiers et  
employés de la Ville.

M<sup>rs</sup> les Commissaires Avey & Mc Donald soulèvent le  
point qu'à la face du rapport du département en Loi  
la motion ci-dessus n'est pas dans l'ordre.

Leur Honneur le Maire, après discussion, déclare la motion  
dans l'ordre.

M<sup>rs</sup> les Commissaires Avey & Mc Donald en appelant de la  
décision de Maire, et le vote étant pris, le Bureau se partage.

Pour le maintien de la décision du Président.

M<sup>rs</sup> Hébert, & Côté

Contre: M<sup>rs</sup> Mc Donald & Avey

Le Président ayant voté dans l'affirmative, sa décision  
est maintenue, et un nouveau débat s'engageant, la mo-  
tion principale est mise aux voix.

Le Bureau se partage

Pour: M<sup>rs</sup> Hébert & Côté

Contre: M<sup>rs</sup> Mc Donald & Avey

Le Président ayant voté dans l'affirmative, la motion est approuvée  
et il est

Résolu En conséquence

Sur un rapport du département en Loi, concernant  
la division du travail entre les Commissaires.

Il est proposé par monsieur le Commissaire Côté  
appuyé par monsieur le Commissaire Hébert, que monsieur  
le Commissaire Hébert soit chargé de la surveillance du  
département du Contrôleur et Auditeur de la Ville, du dé-  
partement du Trésorier, du département du Revenu et de  
l'Impôt, du département des Estimateurs, du départe-  
ment des Licences, du département des Abattoirs et des Ven-  
tes, et du département en Loi.

Et un débat s'engageant, M<sup>rs</sup> les Commissaires  
Avey & Mc Donald soulèvent le point qu'à la face du rap-  
port du département en Loi, cette motion n'est pas dans l'ordre.

Le Président déclare la motion dans l'ordre, et M<sup>rs</sup> le  
Commissaire Hébert se déclare prêt à accepter la surveil-  
lance du département ci-dessus.

La motion étant mise aux voix, le Bureau se partage  
Pour: M<sup>rs</sup> Hébert, Côté, Avey;  
Contre: M<sup>rs</sup> Mc Donald.

Ainsi la motion est approuvée, et il est

Résolu En conséquence

Monsieur le Commissaire Avey ayant déclaré vouloir faire  
enregistrer le fait qu'il donne son vote sous toutes réser-  
ves que de droit, quant à la légalité de la motion.

Il est proposé par monsieur le Commissaire Côté,  
appuyé par monsieur le Commissaire Hébert, que monsieur  
le Commissaire Mc Donald soit chargé de la surveillance  
du département d'Hygiène, du département de la Cour du  
Recorder du département de Police, du département des  
Lieux de la Ville, du département de l'Assistance Municipale, du  
département de l'Incendie et du département des  
Bains Publics.

Monsieur le Président ayant demandé à monsieur  
le Commissaire Mc Donald s'il accepte la surveillance des  
départements ci-dessus, déclare qu'il n'a pas été consulté  
quant à cette division de travail et qu'il n'est pas favorable  
à l'adoption d'une résolution à cet effet. Il se refuse par  
conséquent à donner son vote sur ce point.

La motion étant mise aux voix, elle est adoptée à  
l'unanimité, et il est

Resolu En consequence.

Il est propose par M. le Commissaire Cote, appuyé par Monsieur le Commissaire Hebert, que Monsieur le Commissaire Cote soit chargé de la surveillance du département des rues, passages et trottoirs, du département des Canaux, du département de l'égout, du département de l'Éclairage, du département de la Bibliothèque, du département de la Publicité et Impression, et du département du Suffrage de la Cité.

Monsieur le Commissaire Cote se déclare prêt à accepter la surveillance des départements ci-dessus et la motion étant mise aux voix, le Bureau se partage.

Pour: M. Cote et Hebert.

Contre: M. Avey et M. Donald.

Monsieur le Président ayant voté dans l'affirmative, la motion est approuvée, et il est

Resolu En consequence.

Il est propose par Monsieur le Commissaire Cote, appuyé par Monsieur le Commissaire Hebert, que Monsieur le Commissaire Avey soit chargé de la surveillance du département des Parcs, du département des Marchés du département de l'Hôtel de Ville, et des Bâtimens Municipales et du département de l'inspection des Edifices et des Chaudières.

Monsieur le Commissaire Avey ayant déclaré accepter la surveillance des départements ci-dessus sous toutes réserves que de droit, quant à la légalité de la motion, le Bureau se partage.

Pour: M. Hebert, Cote, Avey

Contre: M. Donald

Monsieur le Président ayant voté dans l'affirmative, la motion est approuvée, et il est

Resolu En consequence.

Soumis le rapport de département en loi, au sujet du paiement du coût des passages.

Proposé par M. le Commissaire Hebert appuyé par Monsieur le Commissaire Cote, que rapport soit fait au Conseil recommandant que le coût des passages permanents continuent dans le rapport de l'ingénieur en Chef, en date du 4 février

1914, soit imputé sur le fonds d'emprunt, et que une somme de \$ 1500.722 1/4 soit votée pour la fin de l'excution desdits passages.

La motion étant mise aux voix, elle est approuvée, et il est

Resolu En consequence.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$ 375,640.00 soit votée sur le fonds d'emprunt pour la fin ci-dessus:

Conduits principaux dans différentes rues: i.e.  
Prolongement de la canalisation pour alimenter les nouvelles constructions dans les différentes rues de la Ville.  
\$ 125,000.

Nouveaux services dans toutes les parties de la Ville \$ 65,000.00

Nouvelles bornes fontaines 27,000.00

Nouveaux Compteurs 34,000.00

Travaux de tuyaux pour améliorations de la pression et distribution d'eau dans différentes rues.

Travaux de tuyaux dans les rues qui doivent être faits de façon permanente en 1915 \$ 49,465.00

Proposé par M. le Commissaire Cote, appuyé par M. le Commissaire Hebert, que ledit rapport soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

La motion étant mise aux voix elle est approuvée, et il est

Resolu En consequence.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef, transmettant une liste de travaux d'égout à exécuter dans différentes rues pour lesquels des crédits sont votés, et recommandant que des travaux pour un montant de \$ 154,845.00 exécutés avant l'été au plus tard, soient exécutés à la fin de l'été, et que les autres travaux mentionnés dans ladite liste soit pour un montant de \$ 763,700.00 soient exécutés par contrat et que des commissions soient demandées et offertes.

Sur proposition de M. le Commissaire Avey, appuyé par M. le Commissaire Hebert, il est

Resolu Sur ledit rapport soit approuvé, et que les commissions soient données à qui de droit de donner suite.

Soumis une communication de M. J. G. Dupuis, demandant de faire une enquête sur l'administration du département des Travaux Publics.

Après pourparlers, il est  
 Résolu Que le Bureau ne veut pas devoir tenir compte de cette communication.

Soumis des rapports du département en Loi et en Exécution, recommandant le règlement des réclamations suivantes:

- 1947. Re No. 2340 C. C. réclamation No. 8474  
 Alphonse Chullette & La Cité, inondation,  
 du réclamant \$ 99.00  
 frais à M<sup>rs</sup> Senecal & Lelievre 17.55
- 1847 Re compte de M<sup>rs</sup> Fair & Cameron pour frais  
 d'act, re expropriation de l'événement Weston,  
 au réclamant frais à M<sup>rs</sup> 446.45  
 White & Buchanan 6.00
- 1818 Re Wilfrid Legu' & La Cité de Montréal,  
 No 179 C. S. M. chute, au réclamant 850.00

Sur proposition de M. le commissaire Ribbet, appuyé par monsieur le commissaire Mc Donald, il est  
 Résolu D'autoriser le règlement de ladite réclamations, à même le fonds de réserve.

1911. Soumis un rapport du département en Loi, n<sup>o</sup> 1797  
 C. S. réclamation No. 7654 Jon. Laporte & La Cité de  
 Montréal, pour inondation, recommandant le règlement de ladite réclamation en payant une somme de  
 \$100.00 au réclamant, ainsi qu'une somme de \$ 73.85  
 de frais à M<sup>rs</sup> W. A. Baker, avocat du réclamant.

Résolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation comme ci-dessus, à même le fonds de réserve.

Soumis un rapport du département en Loi, re Expropriation  
 du Boulevard Saint Joseph

Après discussion, sur proposition de M. le commissaire  
 sans être appuyé par M. le commissaire Amy, il est  
 Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, pour recevoir le  
 rapport fait par le Bureau des commissaires au Bureau,  
 a été adopté automatiquement.

Soumis deux séries de mandats vérifiés par le Contrôleur  
 de la Cité, aux montants respectifs de \$ 117,641.18 et \$ 552,  
 596.25.

Résolu D'en autoriser le paiement

Le Révérend Monsieur Geoffroy, de la paroisse Sainte-  
 Eugène, se présente devant le Bureau et invite les Com-  
 missaires à assister à l'ouverture d'un cercle paroissial.  
 Les commissaires remercient le Révérend M. Geoffroy,  
 et la séance est levée.

J. Senecal  
 Sec

M. J. Martiny

Procès verbal d'une assemblée de Bureau des Commissaires  
Tenue le 24 Avril, 1914 A.M.

Présents,

Mon Honneur le Mari Médéric Martin,  
Messieurs les Commissaires Anisy,  
Sibert,  
Côté,  
Mc Donald.

Le Secrétaire procédera à la lecture des minutes,  
Sur proposition de M. le Commissaire Sibert,  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu Sur les dites minutes soient approuvées.

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald

Appuyé par M. le Commissaire Sibert, il est

Résolu Que le Secrétaire reçoive instruction de préparer une liste  
des jours auxquels les chefs de Départements seront en-  
tendus pour traiter les affaires concernant leur dépar-  
tement.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Sibert, il est

Résolu De donner instruction au Trésorier de la Cité d'encais-  
ser, le mardi le 27 courant le chèque de \$ 20,000.00 donné  
comme garanti par la "Cook Construction Coy.", en la dite  
compagnie n'a pas fourni dans l'inter valle un autre  
chèque accepté pour le même montant.

Proposé par M. le Commissaire Sibert

Appuyé par M. le Commissaire Anisy

Résolu Que le paiement en vertu du jugement rendu par la Cour  
Arbitrale dans l'expropriation de la rue du Palais (Bou-  
levard St-Joseph) soit fait immédiatement et que le Dé-  
partement en loi soit chargé de surveiller ce paiement pour  
qu'il soit fait suivant la loi.

Après pourparlers, et discussions et de concertement un-  
nanimement l'étude de cette question est suspendue, jusqu'à  
ce que l'Avocat en Chef de la Cité ait complété la procédure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu De donner instructions au Trésorier de la Cité d'encaisser  
le chèque de \$ 9,000.00 donné par M. A. Langem, en garantie  
de la construction d'une caserne de pompiers.

18493 Soumis le dossier au sujet de la location d'un parcelle de la rue  
Beaufort à M. J. & W. Duncan Limited

Sur proposition de M. le Commissaire Sibert,

Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De réfuser au département en Loi pour rapport.

18655 Soumis le dossier au sujet de la réclamation de M. J. Casan  
pour indemnité.

Sur proposition de M. le Commissaire Sibert,

Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De réfuser au département en Loi pour rapport.

18141 Soumis le dossier au sujet de la fin de possession par l'ex-  
Municipalité de Rosemont d'une parcelle de propriété appar-  
tenant aux Sœurs des Ecoles Chrétiennes pour l'élargisse-  
ment du Chemin de la Côte Visitation.

Sur proposition de M. le Commissaire Sibert,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Résolu Que ledit dossier soit déposé aux archives.

19094 Soumis une application de Melle. E. Reid pour une position  
de Sténographe

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald,

Appuyé par Monsieur le Commissaire Côté, il est

Résolu De réfuser au département en Loi.

18580 Soumis un compte au montant de \$ 750.00 de M. J. Heutin-  
ber pour honoraires en rapport avec l'expropriation de la  
rue Shubrooke entre la rue Agulwin et les limites de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Sibert

Appuyé par M. le Commissaire Anisy, il est

Résolu De faire rapport au Conseil recommandant le paiement dudit compte.

Soumis le rapport de l'assesseur agent des achats et des  
ventes au sujet des soumissions reçues pour la fourniture de  
fonte de feu civile et de bronze, recommandant que les contrats  
soient adjugés comme suit:

Canada Iron Corporation Limited, (en liquidation)  
 Montreal Trust Co., et Edgar Mc Dougall  
 500 regards de poites (grand nouveau modèle, pesant tous  
 550 livres à \$ 9.90 soit \$ 4,950.00

John Mc Dougall Caledonian Iron Works Ltd.  
 600 tonnes de fonte pour aques des comprenant couvercle de  
 boites de services, couvercle de chambres de robinets  
 vannes garnitures de robinets vannes et pièces servant  
 à la pose des conduites principales, savoir:  
 tuyaux croix, la tonne de 2,000 livres \$ 49.00 soit \$ 98,400.

MR. Cuthbert & Company  
 Fonte de cuivre et bronze comme suit:

	Cuivre Commun	Cuivre d'Inde	Métal Canon	Bronze Phosphore
20,000 livres de Robinets				
d'écrite en cuivre 1/2", 3/8"				
1", 2" par livre	17	18 1/2	21	19
500 livres de Broues (cops)				
en cuivre de boites de pu-				
vie; par livre	17	18 1/2	21	19
1,000 livres de garnitures				
pour robinets vannes				
en cuivre, par livre	17	18 1/2	21	19
5,000 livres, toute autre fonte				
en cuivre, par livre	17	18 1/2	21	19
3,000 livres de tiges pour				
robinets vannes en bronze				
phosphore; par livre				19
3,000 livres de toute autre fonte				
en bronze phosphore; par				
livre, 1,000 livres de fonte de				
metal à canon, par livre			21	
soit				\$ 6,365.00

Canadian Steel Foundries Limited  
 25 tonnes de fonte pour bouches de poites trappes et  
 chassis de regards, trappes de tuyau de lavage, à \$ 50.00  
 la tonne de 2,000 livres soit \$ 1,250.00  
 5 tonnes de toute autre fonte à \$ 50.00 la tonne de 2,000 livres  
 soit \$ 250.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert, appuyé par M.  
 le Commissaire Avey, il est  
 Résolu que les contrats soient accordés aux plus bas soumissionnaires

naux dans chaque cas, suivant le rapport de l'Agent  
 des Achats et des Ventes, que Son Honneur le Maire  
 et le Greffier de la Cité soient priés de signer le contrat  
 d'intervenir, et que les dépôts soient remis aux soumis-  
 sionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

Les documents suivants sont soumis au Bureau, et de consen-  
 tement unanime, il est

- Résolu De les déposer sur la table:
- (a) Rapport du département en Loi, re expropriation de cer-  
 tains terrains situés au sud-est du chemin Shakespeare.
  - (b) Rapport du département en Loi, re expropriation de l'avenue  
 Courvaught;
  - (c) Rapport du département en Loi, re Expropriation de la rue de  
 la Montagne, au nord de la rue Shebrook.
  - (d) Rapport du département en Loi, re l'ajout homologué de la  
 venue Decarie;
  - (e) Rapport du département en Loi, re expropriation de la rue  
 Desnoyville;
  - (f) Rapport du département en Loi, re expropriation de la rue  
 Boucher;
  - (g) Rapport du département en Loi, re expropriation de la rue  
 Villeray;

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant  
 que la Cité accepte formellement une ordonnance du Dé-  
 partement de l'Intérieur du Gouvernement Fédéral, con-  
 cernant les titres de propriétés d'un terrain situé com-  
 me sur les cartes de Montréal et Shebrook.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert, appuyé par  
 M. le Commissaire Avey, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant que Son Hon-  
 neur le Maire, et le Greffier de la Cité soient autorisés à  
 signer tel acte d'acceptation

Sur proposition de M. le Commissaire Mc Donald, appuyé par  
 M. le Commissaire Hibert, il est

Résolu Qu'instructions soient données à l'Ingénieur en chef de faire  
 préparer immédiatement une carte de la Ville, à une échelle  
 de 500 pieds au pouce, pour être installée sur la table du Bureau  
 du Commissaire, laquelle carte devra être recouverte en verre

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter, à même le fon de d'emprunt, un crédit de \$129,379.00 pour l'achat de canons, rouleurs à vapeur et alapeurs d'asphalte, wagons, etc., pour les fins de l'exécution des travaux permanents.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Que ledit rapport soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil recommandant de voter ladite somme.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la réclamation de M. Emile Beauchamp, pour dommages causés à une propriété située sur la rue Saint-André.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Qu'il soit renvoyé au département en Loi.

Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes, recommandant d'accorder d'accepter les offres ci-dessous, pour l'achat des matériaux de rebut, aux plus hauts soumissionnaires, savoir:

Standard Foundry & Machinery Co. Ltd.

Fonte No. 1, 125 tonnes à \$14.50	\$1,812.50
S. Talpis:	
Les No. 1 20 tonnes à 9.00	180.
" " 2 25 " " 11.50	237.50
Acier 5 tonnes à 7.50	37.50
Plomb 5 " " 77.00	385.00
Cuivre 5 " " 220.	1100.
" 3 " " 160.	480.
Étain 1500 livres à \$0.04	60.00
Castrolène 2,000 livres à .01	20.00
Boîte en castrolène 5,000 livres à .06 1/2	325.00
Boîte 125 livres à .30	37.50

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Que les offres ci-dessus soient acceptées, suivant la recommandation de l'Agent des Achats et des Ventes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Qu'il soit donné l'ordre à l'Ingénieur en Chef de donner les ordres nécessaires pour qu'un stock de

ou de granit, soit mis de côté comme pièce de rebut.

Soumis un rapport de l'Inspecteur de la Cité recommandant de voter une somme de \$84,359.82 représentant le fait de la Ville dans le coût de l'expropriation pour l'ouverture de la rue de la Montagne, au nord de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert,

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Que ledit rapport soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Assistant Agent des Achats et des Ventes recommandant la remise d'un dépôt de \$380 fait par la Canadian Explosives Limited en rapport avec sa soumission pour la fourniture de matières explosives.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Que ledit rapport soit approuvé, et que la somme ci-dessus soit remboursée à la Canadian Explosives Limited.

Soumis des rapports du département en Loi, recommandant le règlement des réclamations ci-dessous;

8445 Simon Anselin,	chute de son épouse dans un puits	81.90
8605 Corla Seguin	accident de travail	24.50
8618 William Atkins	inondation	12.00
8619 Dem. John Gallagher	"	33.80
8624 J. L. Lofler	"	245.63
Re la Cité de Montréal R. G. Dubois et J. B. Kennedy face à M. Lamothe, St-Jacques & Lamothe		85.80

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Que le règlement de dites réclamations soit autorisé; les montants ci-dessus devant être imputés sur le fonds de réserve.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter un crédit de \$2,500 pour l'achat de machines pour le département des Égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Resolu Sur ledit rapport, soit approuvé, et que rapport soit fait au Conseil, recommandant de voter ladite somme.

Soumis un rapport du Médecin en Chef du Bureau Médical Municipal, sur la demande faite par M. A. Paquette de Bureau de Contrôle d'un congé de deux ou trois semaines.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté:

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu Sur le congé demandé par M. Paquette lui soit accordé pour quinze jours

M. J. Dorval  
Approuvément.

J. L. Senecal  
Sec.

Prois: ou bal. d'une assemblée du Bureau des Commissaires  
Le 24 Avril 1914 P.M.

Présents,

Leur Honneur le Maire Médéric Martin, Président,

M. le Commissaire Aubry,

Côté,

Hebert,

Mc Donald.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, transmettant le compte du notaire P. S. Mackay, au 31 décembre 1913, représentant un montant de \$ 629.65.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert,

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est

Resolu Sur rapport, soit fait au Conseil, recommandant le paiement dudit compte, à même les crédits de l'exercice courant, conformément aux dispositions de l'article 556 de la Charte.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, recommandant le vote d'une somme de \$ 823,284.25 représentant la quote part des propriétaires dans le coût des pavages faits en 1911 et en 1912 sous l'opération de l'ancienne loi, laquelle somme est imputée sur le fonds de roulement.

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu Sur rapport, soit fait au Conseil, recommandant de voter pour les fins ci-dessus, ladite somme à être imputée sur le fonds d'emprunt.

Soumis une communication de M. J. Adélard Dumit au sujet de la cause de la Cité de Montréal & J. J. Saint-Amand

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Aubry, il est

Resolu Sur ladite communication soit renvoyée au département en lieu pour renseignements au Bureau.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant le résultat de l'emprunt de \$ 750,000 fait à Londres, par l'entremise de la Banque de Montréal

Sur proposition de M. le Commissaire Hebert

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est  
Résolu Que ledit rapport soit déposé aux archives

Soumis un compte de M. G. H. Sempé, au montant de  
\$ 210. pour services comme recorder.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est  
Résolu D'autoriser le paiement dudit compte, à même le fonds de  
réserve.

Soumis une communication de journal "The Times", sol-  
licitant une annonce de la Cité de Montréal.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est  
Résolu Que ladite communication soit refusée au Trésorier de  
la Cité.

Soumis une communication de M. Michael Guerin, au  
sujet de la vente de certains terrains, situés pour l'ou-  
vert de la rue Sherbrooke.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est  
Résolu Que ladite communication soit refusée à l'Ingénieur en  
Chef pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant  
de faire droit à la demande de la "Montreal Light & Power Com-  
pany" d'installer des poteaux dans différen-  
tes rues.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu En conséquence

18476. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recomman-  
dant de faire droit à la demande de M. W. Cassidy, pour  
permettre de construire une voie en dessous du trottoir.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et de faire rapport au Conseil en  
conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant

de faire droit à la demande de "La Banque d'Épargne  
de la Cité et du District de Montréal," pour permettre de  
construire deux voies à charbon en dessous de la rue Union.

Appuyé par M. le Commissaire Côté,  
Résolu D'approuver la recommandation de l'Ingénieur en Chef, et de  
faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de  
faire droit à la demande de M. Dupura Piers, pour permettre  
de construire une voie à charbon en dessous du trottoir  
de la rue St André.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu D'approuver la recommandation de l'Ingénieur en Chef et  
de faire rapport au Conseil en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recomman-  
dant de permettre à la "Montreal Light & Power Com-  
pany" de poser des poteaux dans certaines rues.

Appuyé par M. le Commissaire Mc Donald, il est  
Résolu D'approuver la recommandation de l'Ingénieur en Chef  
et de faire rapport en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recomman-  
dant de permettre à M. M. Levisy & Lalonde d'installer  
un réservoir à gazoline en dessous du trottoir de la rue  
Notre-Dame Ouest.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu D'approuver la recommandation de l'Ingénieur en Chef  
et de faire rapport au Conseil en conséquence.

19213. Soumis une communication de la "Montreal Abattoirs Com-  
pany" plaignant du fait que M. James Trenchard chat. des  
vieux sur sa propriété dans l'quarter Saint-Henri.

Appuyé par M. le Commissaire Avey,  
Résolu De référer au département en loi; pour avoir un procès-verbal  
à suivre.